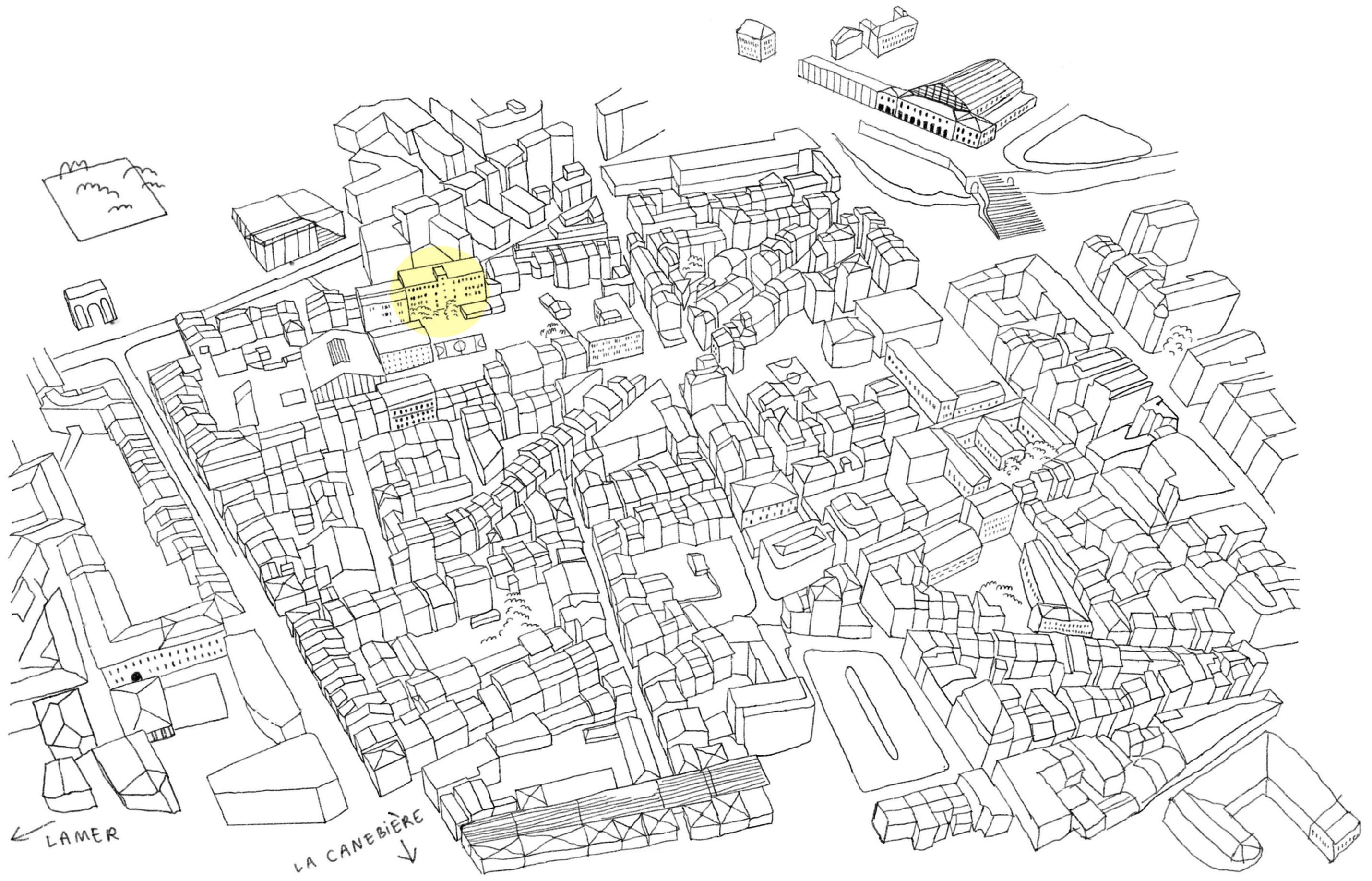




COCO
VELTEN,

État des lieux

2018 - 2023



L'AMER ←

LA CANEBIÈRE ↓

MERCI

Nous sommes travailleur·se·s sociaux·les, acteur·ice·s de l'urbanisme transitoire, professionnel·le·s de la culture, de la restauration, résident·e·s, habitué·e·s du lieu, artistes, artisan·ne·s, bénévoles. Il est temps pour nous de libérer l'espace, après l'avoir tant habité. Nous nous rassemblons dans ce récit collectif pour vous livrer ces cinq années, de rencontres, d'actions et de convictions communes sous l'appellation de Coco Velten.

Le pari de départ, en 2017, était d'occuper un bâtiment vacant, mûré, pour tester l'hébergement d'urgence en centre-ville pour 80 personnes, dans un quartier prioritaire de la ville de Marseille. Ce sont donc plusieurs structures, certaines héritières des Grands Voisins à Paris, qui ont imaginé la possibilité de mener un nouveau projet, proche de la Gare Saint Charles en plein cœur de Belsunce. Ce sont les équipes de Yes We Camp, du Groupe SOS-Solidarités et de Plateau Urbain qui ont rassemblé leurs multiples visages et leurs compétences pour relever un nouveau défi.

Ce sont des hébergements, habités en tout par 186 résident·e·s, qui ont prouvé que la dynamique d'un lieu hybride était facteur d'insertion sociale et de lutte contre la précarité. Ce sont 59 structures de l'Économie Solidaire et Sociale, associations, collectifs d'artistes, artisan·ne·s qui ont fait se rencontrer leurs idées et mis leur intelligence au service du collectif. Ce sont la générosité de 256 bénévoles, qui ont permis de maintenir un lieu toujours ouvert et accessible à tous·tes. C'est grâce à ces forces que Coco Velten a constitué pour certain·e·s une véritable figure, un lieu de ressource, une cabane perchée au cœur d'un quartier populaire et emblématique. À l'heure de faire notre état des lieux, nous les remercions.

Nous saluons aussi les équipes, habitant·e·s, structures occupantes et l'ensemble des habitué·e·s du lieu pour leur résilience face à l'incertitude que le temporaire engendre. L'annonce d'un arrêt ou d'une potentielle prolongation, planante au-dessus des têtes à chaque nouvelle échéance, a rendu l'expérience encore plus vive et déterminée. C'est aussi grâce à l'urgence et la crainte de ne bientôt plus disposer de ces espaces précieux que Coco Velten est devenu un terreau d'actions concrètes immédiates pour celles et ceux dont le besoin n'attend pas.

Ce projet d'expérimentation a été la folle idée de faire se rencontrer en un unique lieu celles et ceux qui ailleurs ne se rencontrent pas. Et pourtant, à l'heure de la remise des clés, nous savons que ce que nous avons construit là, dépasse les 4000 m² de ce bâtiment. Nous savons que ce qui a été créé, demeurera au-delà des murs de Coco Velten, d'une manière ou d'une autre. Voici notre témoignage, l'histoire d'une intelligence collective.

L'équipe de Coco Velten



SOMMAIRE

Cinq années d'expériences collectives	page 10-13	Méthodo Coco : modèle économique	page 60-63
Répartition des espaces au fil du temps	page 14-15	Méthodo Coco : frugalité et alimentation engagée	page 64-65
Chronologie	page 16-17	Méthodo Coco : implication volontaire, confiance et indétermination	page 66-67
Entretien avec Léopold Carbonnel	page 18-21	Urbanisme transitoire et pérennisation : les différentes pistes étudiées	page 68-69
Bien plus qu'un hébergement social	page 22-23	Entretien avec Frédéric Paris	page 70-71
Portraits des résident•e•s	page 24-27	Entretien avec Eric Semerdjian	page 72-73
Un modèle d'hébergement qui a fait ses preuves	page 28-29	Entretien avec Philippe Pujol	page 74-75
Entretien avec Jean-Régis Rooijackers	page 30-31	Longue vie aux espaces communs !	page 76-79
S'enraciner à Belsunce	page 34-37	Remerciements et crédits	page 80-81
Cartographie de Belsunce	page 38-39		
De l'aide alimentaire à un festival culturel et solidaire	page 40-41		
Entretien avec Samia Chabani	page 42-45		
Entretien avec Sarah Champion Schreiber	page 46-47		
Bien plus qu'une scène culturelle	page 48-49		
Exposition des programmes	page 50-55		
Entretien avec Lou Colombani	page 56-59		



avant



après



avant



après



la cantine
l'accueil
les archives

la halle
la terrasse
le toit-terrasse

CINQ ANNÉES D'EXPÉRIENCES COLLECTIVES

Coco Velten c'est l'histoire d'un pari pris en 2017 par les membres du Lab Zéro (laboratoire d'Innovation en politiques publiques au sein de la Préfecture des Bouches du Rhône qui réunissait membres de la société civile et institutions publiques). Ils s'étaient fixés comme ambition Zéro sans-abrisme à Marseille en 2027, représentant à l'époque la mise à l'abri de plus de 15,000 personnes sans domicile. Pour y apporter une réponse, une solution : la création de centres d'hébergement dans des bâtiments temporairement inoccupés, appartenant à l'Etat. Il a fallu créer un cadre expérimental financier et réglementaire pour pouvoir le faire, du fait du caractère multiple de cette occupation temporaire étatique, première nationale née grâce à ce portage institutionnel.

Coco Velten c'est l'histoire d'un héritage, celui des Grands Voisins. Occupation temporaire de l'ancien hôpital de Saint Vincent de Paul dans le 14^{ème} arrondissement de Paris de 2015 à 2020, les Grands Voisins avaient réuni sur un même site de 3,4 hectares, plusieurs milliers de personnes qui y ont habité (jusqu'à 600 places d'hébergement d'urgence), travaillé (250 espaces d'ateliers-bureaux) et partagé des espaces communs (un restaurant, un espace culturel, des salles polyvalentes, un atelier de bricolage, un camping, des espaces extérieurs, etc). Yes We Camp, Plateau Urbain et Aurore, opérateurs tripartites du site, ont été contactés par le Lab Zéro pour reproduire une expérience similaire à Marseille. Aurore n'ayant pas d'assises territoriales en Bouches-du-Rhône, le Groupe SOS-Solidarités a été invité à rejoindre l'aventure.

Coco Velten, c'est l'histoire d'une première brique fondamentale commune : créer un centre d'hébergement social pour les personnes sans domicile au cœur d'un lieu aux usages multiples ouvert au public, afin de décroiser les pratiques du travail social.

Du fait de son ancrage territorial à Belsunce, derrière cette vision, d'autres briques se sont ajoutées : démontrer qu'un centre d'hébergement a droit de cité en coeur de ville ; qu'un équipement de quartier qui n'est ni une bibliothèque, ni une école, ni une scène nationale peut aussi remplir des fonctions d'apprentissages, d'éveil, de rencontres et de création ; qu'il est possible, via des lieux qui accueillent les implications de tous·tes de devenir co-créateur·rice de son quotidien ; que différents usages et publics au même endroit vont s'enrichir mutuellement ; qu'il peut exister des espaces ouverts et inclusifs à tous·tes où il est possible de venir se reposer sans obligation de consommation ; qu'on peut utiliser la vacance même de courte durée, pour mieux répondre aux besoins d'un territoire ;

Parce qu'elles présument d'un changement de posture, de décroissement, de la part de tous·tes celle·ux qui se sont engagés dans ce lieu, ces intentions ont été ambitieuses. Mais elles ont été perçues de manière réaliste : nous avons essayé, de faire, ensemble. Et ce n'est pas la destination qui a compté, mais tous les chemins que nous avons parcouru.

MONTAGE ET PARTENAIRES

En 2017, suite à une visite du Préfet de Région des Bouches du Rhône aux Grands Voisins à Paris, la décision est prise de répliquer l'expérimentation à Marseille. Plusieurs bâtiments appartenant à l'Etat sont visités. Le bâtiment dit Bernard du Bois, anciens bureaux de la DIRMED, (Direction Interdépartementale des Routes en Méditerranée) inoccupés depuis 2 ans, est choisi du fait de sa position géographique très centrale, et de son ancrage territorial avec l'îlot Velten et les structures environnantes (Centre Social CCO Bernard du Bois, Cité de la Musique, Contact Club, Centre Municipal d'Activité du 1/7). Le bâtiment faisait l'objet d'un contentieux sur son prix de vente entre l'Etat (vendeur) et la municipalité de Marseille (acheteur) qui souhaitait en faire une école. L'arbitrage du contentieux ne devait être rendu que dans un délai minimum de trois ans, laissant du temps nécessaire à l'occupation temporaire.

Une convention d'occupation est signée entre la Préfecture des Bouches du Rhône et Yes We Camp en mai 2018. Le portage institutionnel a été d'une aide cruciale pour permettre le financement public de la réhabilitation et de la remise aux normes du bâtiment, ainsi que la signature d'une convention pluriannuelle de financements de fonctionnement du projet.

A contrario, ce soutien très marqué Etat, avec une inauguration publique du lieu par le Premier Ministre et le Ministre du logement au printemps 2019, a porté l'image d'un projet "descendant", "commande de Paris", auprès de la municipalité et des équipes locales de la politique de la Ville. Cette étiquette a longtemps collé à la peau de Coco Velten, rendant les relations partenariales avec la Mairie et les acteurs du territoire dans un premier temps difficiles.

2020 marque à la fois la fin du Lab Zéro et l'arrivée du Printemps Marseillais à la Mairie. La perte d'un interlocuteur privilégié au sein de la Préfecture de Région a été compensée par le réchauffement des relations avec la municipalité et une coordination étroite avec les élus locaux. En cinq ans, Coco Velten aura connu quatre Préfets à l'Égalité des Chances et deux équipes municipales différentes.



✳ YES WE CAMP

Yes We Camp : Depuis 2013, Yes We Camp explore les possibilités de construire, habiter, et utiliser des espaces communs en proposant des équipements innovants, fonctionnels et inclusifs. Ces espaces prennent vie dans un cadre de mise à disposition gratuite et temporaire de bâtiments de grande taille ou de terrains de plein air. Ces projets-lieux sont développés avec les acteurs du territoire d'ancrage, selon leurs besoins et en adéquation avec les intentions solidaires et festives de YWC. Les formats déployés le plus souvent : accueil de personnes vulnérables, hébergement d'urgence, cantines généreuses, ateliers d'artistes, espaces de travail à bas coût pour des associations et porteurs de projets, chantiers participatifs, végétalisation et préservation de la biodiversité, programmation culturelle gratuite, etc.

Au sein de Coco Velten : Yes We Camp assure la coordination générale du lieu et porte la responsabilité juridique et financière. Elle gère la direction technique du bâtiment, la programmation culturelle, la Cantine et l'ouverture des autres espaces publics du site. Elle assure la gouvernance collaborative du lieu en associant toutes les parties prenantes (Cocos, voisin·e·s, partenaires institutionnels et associatifs).

Groupes SOS Solidarités

Créé en 1984, **Groupe SOS-Solidarités** est une association fondatrice du Groupe SOS. Le Groupe SOS-Solidarités agit contre toutes les formes d'exclusions, et accompagne les publics dans leur autonomie, selon le principe fondateur « une société pour tou·te·s, une place pour chacun·e ». Groupe SOS-Solidarités porte des projets sur plusieurs pôles : le handicap, l'habitat et l'hébergement, l'asile et l'intégration, la formation et l'emploi, la santé des femmes, la justice, l'addiction, et la santé communautaire et la lutte contre les discriminations.

Au sein de Coco Velten : Le Groupe SOS-Solidarités contribue à la coordination générale, coordonne la Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (RHVS - 80 places), et assure un rôle de pivot dans l'accompagnement au travail social avec les équipes partenaires, avec la création de projets d'insertion pour les personnes en grande précarité, comme les Premières Heures en Chantier. En parallèle, le Groupe SOS-Solidarités gère une intermédiation locative (60 places) permettant d'accompagner les résident·e·s vers un logement durable.

PLATEAU URBAIN

Plateau Urbain : Créée en juillet 2013, Plateau Urbain est une coopérative proposant de redonner vie à des immeubles vacants pour permettre l'émergence ou la pérennité de projets associatifs, culturels, solidaires ou de jeunes entreprises. Il s'agit de développer de nouveaux types d'usages des bâtiments, en profitant d'une temporalité urbaine non exploitée : la phase de transition qui précède la restructuration d'un bâtiment.

Au sein de Coco Velten : Plateau Urbain contribue à la coordination générale, coordonne le choix et la gestion des occupant·e·s des locaux (les Ateliers Bureaux) et anime leur réseau. Elle participe également à la programmation du site et à nouer des partenariats avec les acteur·rice·s du quartier, afin de permettre que les Ateliers-bureaux présents sur le site ne soient pas en vase clos, mais créent des synergies internes et externes au lieu.

Pour aller plus loin :

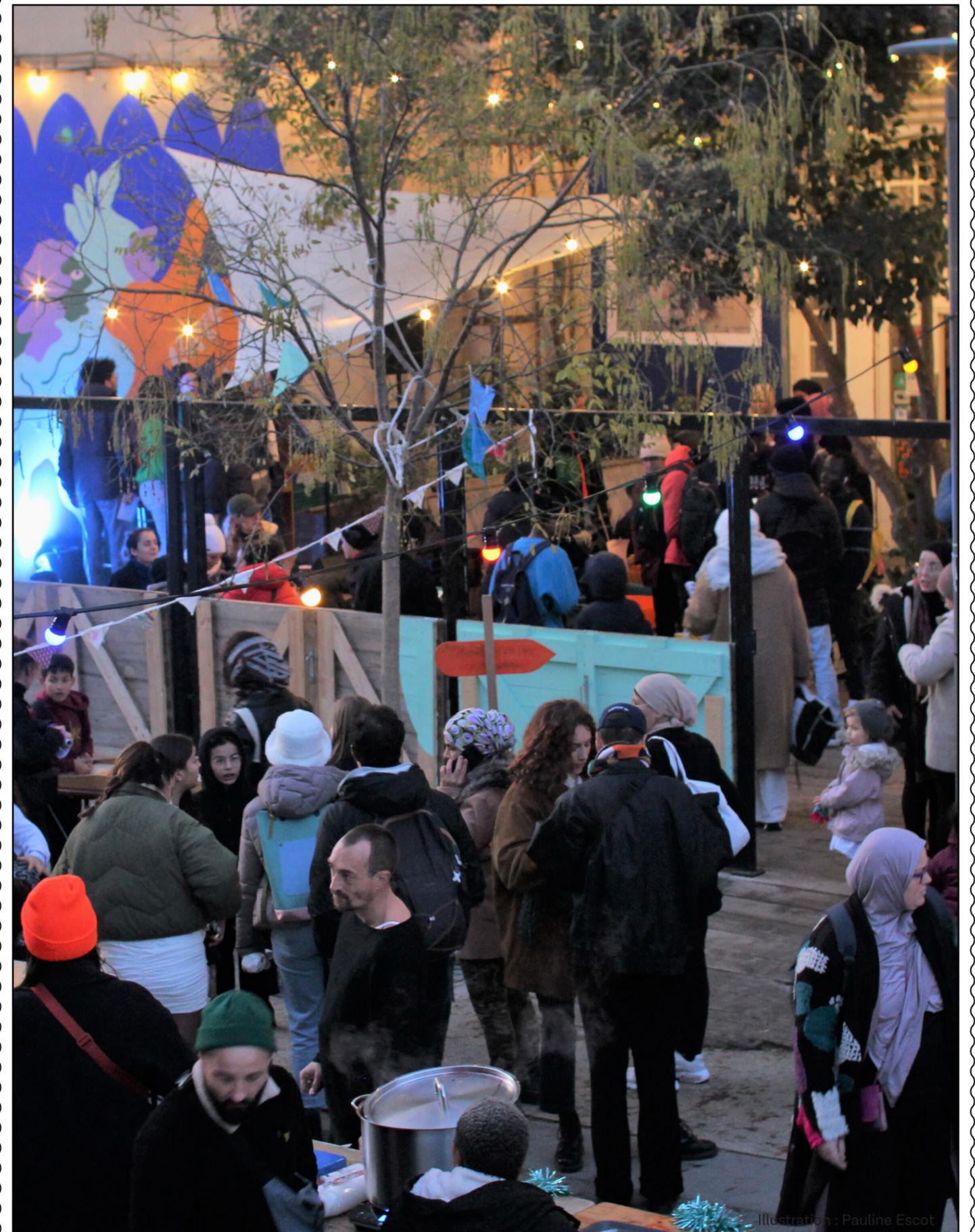
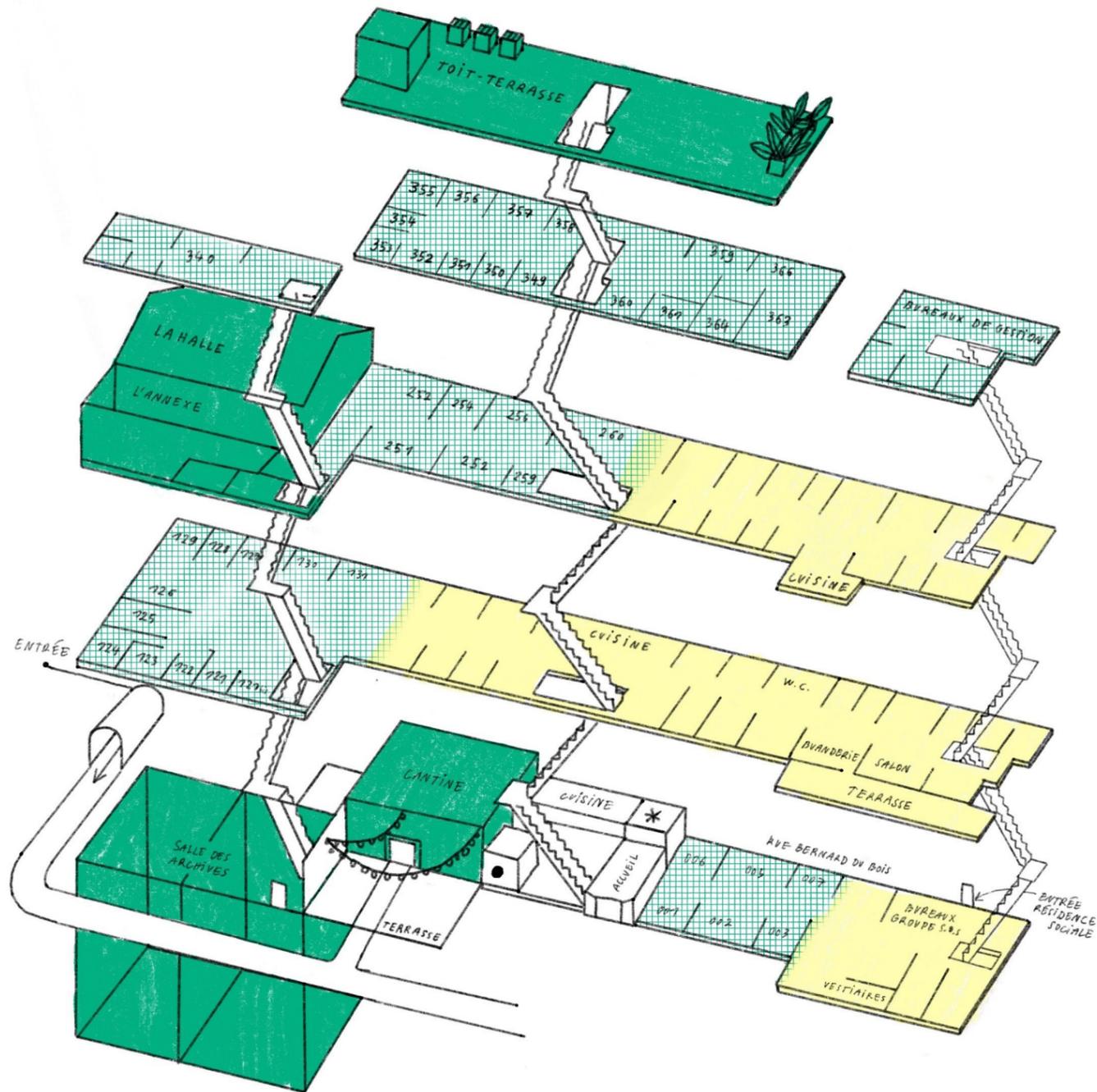


Illustration : Pauline Escot

RÉPARTITION DES ESPACES AU FIL DU TEMPS



Cantine : ouverture en avril 2019

* Accueil puis Free Shop en 2020

• Loge

Espaces jaunes : Résidence Hôtelière à Vocation Sociale

Les Archives : La Confiserie / Atelier de bricolage partagé / zone indéterminée

003 : Atelier de bricolage partagé // Terre Terre Céramique

006 : Sozinho // Coup de Pouce aux Migrants

005 : Cabanon de Simon // Bureau YWC - PU

121 : Because U Art et Europart

122 : La Banquette

123 : Klima Intérieur // Josei Simone // Myra Studio

124 : Bureau d'Orientation des Artistes Exilés (BOA)

125 : Pensons le Matin // Caracol // Gouvernons // Le Tamis

126 : Peuple et Culture Marseille

127-128 : Tabasco Vidéo // Wake Up Café // LACDAM

129 : Le Bazar Palace / l'Eclap

130-131 : Josei Simone

251 : Bureaux YWC // Films Femmes Méditerranée

252 : Atelier Boucaran // Sindiane

253 : Bureaux YWC // Collectif Co

254 : Petits Labos

256 : Ancrages // Les Alchimistes

257 : Bureaux YWC // Gritou Tattoo // Parallèle

259 : Terre-Terre Céramique // Fabraka // Reconnect

260 : Parallèle

3+ : Collectif A+ : Les Six Patates / Vost / Christophe Davids / Radio Bam / Radio Shabbah / Double neuf / Ca va faire du bruit / Olivier Sarrazin Photographie / la société du sensible / Journal un Autre monde

349 : Azur // Tabasco Video // Premières Heures en Chantier

350 : Criss Cross Studio // Atelier Aïno

351 : L'orage // Vacances et Familles

352-353 : Air Climat

354 : Droit à l'hygiène // LACDAM // Solidarités internationales // Air Climat

355 : Làbo / Mahos Architecte / Solie Morin

356 : Réseau Môm'artre // Kipawa // Singa-J'accueille

357 : Réseau Môm'artre

358 : Atelier Aïno

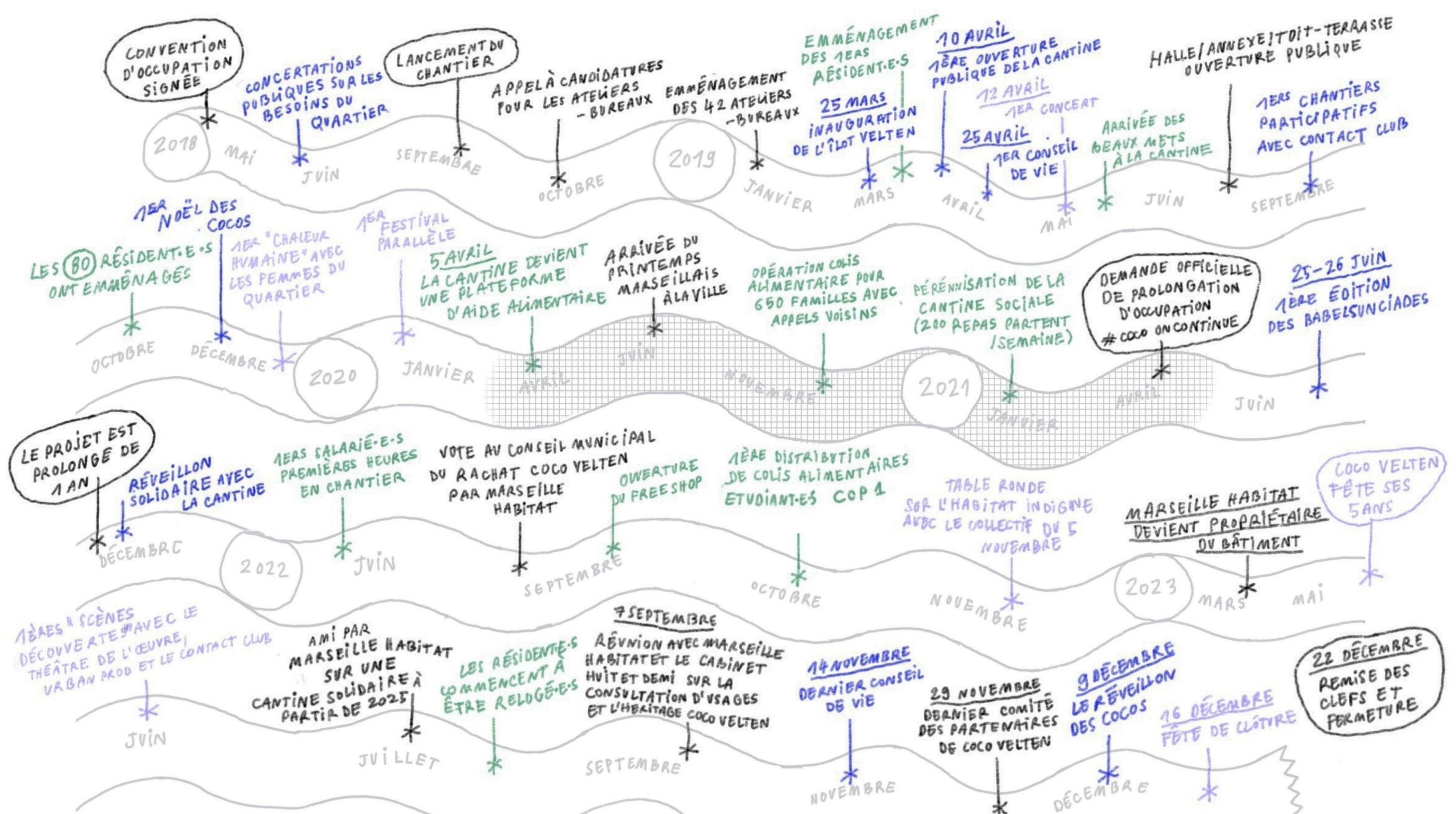
360 : Alban de Chateauxvieux

361 : La Cloche Sud

363 : MARSS // La Cloche Sud

364 : MARSS // Tabasco Video

366 : MARSS // Solidarités International



- LÉGAL / INSTITUTIONNEL URBANISME TRANSITOIRE
- SOCIAL
- CULTUREL
- ANCRAGE TERRITORIAL GOUVERNANCE
- CRISE SANITAIRE

LÉOPOLD
CARBONNEL



Léopold Carbonnel est directeur régional adjoint, responsable du pôle inclusion et solidarités à la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

En 2017, au moment des discussions préalables à la création de Coco Velten, où étiez-vous ?

J'occupais un poste similaire à la DRJSCS (ancienne DREETS). Et avec cette casquette, j'ai participé à quelques-uns des ateliers du Lab Zéro, sur l'invitation de Marthe Pomié au SGAR (Secrétariat Général aux Affaires Régionales) et de Tarik Ghezali de Marseille Solutions. Ils sont venus nous voir, avec l'envie de faire Zéro SDF à Marseille Et j'y suis allé, ainsi que les autres services de l'Etat notamment la DDCS. C'était assez stimulant de se donner un horizon utopique pour faire bouger les lignes.

Autour de la table, il y avait beaucoup d'associations, les collectivités locales, les services de l'Etat, les usager·e·s. Il y a d'autres sujets qui ont émergé dont zéro non recours (au droit), qui revient aujourd'hui sur la table de la Ville de Marseille, avec Territoire Zéro Non Recours qui est financé par la Stratégie à la Pauvreté, c'est une idée ancienne qui prend d'autres formes aujourd'hui.

Ces sujets ont été portés assez haut à ce moment-là par le SGAR de l'époque, Thierry Queffelec, qui avait accepté de jouer le jeu et de mettre autour de la table toutes les parties prenantes, d'ouvrir les horizons et de voir toutes les idées qui pouvaient sortir. Celle d'utiliser les locaux vacants de l'Etat pour faire de l'hébergement a rapidement émergé.

Comment cela avait été pris à l'époque ?

On s'est rendu compte qu'il était nécessaire de faire l'état des lieux de ce qui existait et ce qui n'était pas utilisé. Il y a beaucoup de locaux non utilisés, souvent pour de bonnes raisons, parce qu'il y a des travaux à faire, ou qu'il y a du transit entre une vente, etc. A partir de là, il y avait donc un espace, un interstice pour essayer quelque chose. Les Domaines (service qui gère le patrimoine foncier de l'Etat) ont été rapidement assez aidants. Le point noir, ça a été l'amiante sur le site et le besoin d'investir pour mettre aux normes.. Qu'on investisse autant pour des locaux temporaires, ce n'était pas évident. On a quand même eu un accord au niveau national pour utiliser des crédits de

fonctionnement pour faire de l'investissement. Ce qui n'est pas la norme, du tout. Le fait que cela soit un bâtiment de l'Etat a facilité, en valorisant le bien. Ce type d'opération a nécessité de tordre les cases pour que cela puisse marcher.

Coco Velten, c'est la première fois que l'état met à disposition son patrimoine ?

Avec les événements de la Rue d'Aubagne, il y a eu du patrimoine que la DDETS a mis à disposition de Soliha, mais c'était en novembre 2018, donc postérieur à Coco Velten. Donc oui, Coco Velten c'est bien la première fois. Cela n'a pas essaimé de manière massive, mais cela a ouvert des portes, et pour le coup, avec la crise ukrainienne, on a eu beaucoup de propositions de collectivités ou même de services de l'Etat pour mettre à disposition de manière temporaire des locaux. On a une opération similaire sur deux villas à Aix en Provence, qui étaient occupées par Météo France. L'idée c'est d'en faire également des locaux d'hébergement. Il y a des travaux pour sécuriser le site, ce qui fait que c'est beaucoup plus long que prévu. Cela pose la question de l'ingénierie, qu'on n'a pas clé en main, et qui n'est quand même pas si évidente que cela. Mais effectivement grâce à Coco Velten, on s'est dit que si on l'avait fait une fois, on pouvait le refaire ailleurs, que c'était répliquable.

Et le fait de faire un hébergement d'urgence en plein centre ville ?

Ce n'était pas gagné qu'il y ait une acceptation locale, notamment de la part des riverains et des élus. Aujourd'hui, il y a beaucoup de discussions sur la mixité sociale et de ne pas rajouter de la misère à la misère, de ne pas forcément reloger les ménages DALO (Droit au logement opposable) et de ne pas faire de nouveaux centres d'hébergement dans les quartiers prioritaires. Une nouvelle circulaire est attendue sur le sujet. Pour Coco Velten le caractère transitoire et mixte du lieu a clairement contribué à son acceptation locale

Reproduiriez-vous l'expérience dans d'autres centres d'hébergement ?

Ce qui est intéressant c'est le caractère mixte. La plus-value c'est la participation des résident·e·s aux activités culturelles, qu'il y ait eu de l'adhésion, que cela ait produit des effets positifs, de remobilisation. D'offrir des ressources nouvelles aux personnes, étant entendu qu'elles bénéficient toutes d'un accompagnement plus ou moins standardisé, plus ou moins personnalisé. Si on diversifie les ressources, cela ne peut être qu'un plus.

Au lancement de Coco Velten, vous aviez des grandes interrogations ou des doutes ?

On a eu beaucoup d'échanges sur le statut du centre d'hébergement. Au moment où il y a eu cette idée d'occupation temporaire, le plan Logement d'abord venait de sortir. Ce plan national avait pour objectif d'essayer d'offrir des solutions alternatives aux personnes sans abris, qui ne soient pas justement de l'hébergement mais qui soient un accès direct au logement, avec un accompagnement, d'un parc social ou d'un parc privé via intermédiation locative. On a eu tout de suite des discussions avec la DEETS et le SGAR : est-ce que cette idée de créer un nouveau centre d'hébergement, un peu innovant, était en phase avec la politique nationale ? Alors que celle-ci demandait de créer des alternatives à l'hébergement ? Force est de constater que depuis que le plan Logement d'abord est sorti, le parc d'hébergement en France a presque doublé. Cela s'explique par plusieurs raisons : faire accéder à du logement directement, c'est compliqué, il manque énormément de logement social dans la région; il faut également solvabiliser le ménage, qu'ils puissent accéder à leurs droits, avoir du travail, et surtout qu'ils aient des papiers. Le constat

est celui d'un nombre important de personnes vulnérables sans droit ni titre, ce qui fait qu'à part de l'hébergement, on n'a pas grand-chose à leur proposer. On a fait la démonstration par l'exemple, avec le Covid, on a mis à l'abri dans de l'hébergement de façon assez massive, parce que c'était des mesures de protection, de santé publique et que c'était vital. Et depuis ces places là, nous ne les avons pas fermées. Le besoin est toujours autant important. Aujourd'hui, nous avons dans la région un parc de 10,000 places d'hébergement, incluant presque 3,000 places d'hôtels. Certes l'hôtel, c'est mieux que la rue mais ce n'est quand même pas satisfaisant Aujourd'hui si on fait des alternatives à l'hôtel avec des centres d'hébergement tout court c'est déjà très bien. Cela fait deux ou trois ans qu'on a une politique de transformation des places d'hôtels en places de centre d'hébergement en bonne et due forme. Il y a eu des créations exemplaires. Le ministre a inauguré la Minoterie, en remplacement du centre de l'UHU la Madrague dans les quartiers nord. On a réussi à faire des choses de qualité tout en restant de l'hébergement. C'est un type de solution qui reste nécessaire.

Une des innovations de Coco Velten c'était de l'admission en direct pour le RHVS sans passer par le SIAO ?

L'idée initiale était compréhensible dans la mesure où les délais d'orientation étaient extrêmement élevés. Aujourd'hui la situation s'est un peu améliorée avec un renforcement des moyens du SIAO. Le SIAO doit rester l'orienteur unique car il y a un enjeu à harmoniser le diagnostic social des situations et permettre une orientation rapide des personnes sur l'ensemble des places disponibles mises à jour en temps réel, ainsi que sur toutes les solutions d'insertion vers le logement. Le passage par le SIAO est aujourd'hui la règle et elle doit le rester.

Pour vous, cela a été quoi la plus grande réussite de Coco Velten, qu'est ce qui vous a le plus surpris ?

Que cela dure ! Quelque part c'est le meilleur indicateur de succès pour quelque chose qui devait être temporaire. Coco Velten a profité du fait que ni le propriétaire ni l'acquéreur initial n'avaient de projet alternatif. Cela a laissé le temps à Coco Velten de prospérer, d'expérimenter des choses, d'avoir de nouveaux partenaires. Il y avait de l'espace pour implanter quelque chose de nouveau, et cela répondait à un besoin. Coco Velten entre aujourd'hui dans le droit commun alors qu'il devait être sur du transitoire. C'est une réussite.

« Coco velten entre aujourd'hui dans le droit commun alors qu'il devait être sur du transitoire, c'est une réussite »

Est ce que les occupations temporaires ne permettent pas de tester des choses qui pourraient s'inscrire sur le plus long terme si elles marchent ?

Ce qui est intéressant avec les occupations temporaires c'est de pouvoir tester de nouvelles modalités, notamment en termes d'hébergement ou d'accompagnement. Comme c'est temporaire, cela crée un espace temps plus ouvert. Le statut de centre d'hébergement n'était pas innovant en soi, ce qui était intéressant c'est d'être dans un lieu mixte. Si la question c'est est-ce que ne peut pas avoir des centres d'hébergement moins classiques, plus mixtes et de façon plus pérenne ? Oui bien sûr. S'il y en a l'opportunité financière, et les acteurs nécessaires autour, car on voit bien qu'il y a besoin d'une ingénierie assez complexe. Faire cohabiter tous ces gens là ce n'est pas facile. Ce n'est pas les mêmes usages, pas les mêmes visions des choses, mais c'est cela qui est intéressant.

Et pour vous, ce serait quoi un centre d'hébergement innovant ?

Ce serait un endroit où les personnes resteraient vraiment très peu de temps, pour aller vers du logement. Quand on laisse des personnes à l'hôtel ou dans des centres d'hébergement pendant un an, deux ans, trois ans, c'est qu'on n'arrive pas à trouver de solutions adéquates. Normalement l'hébergement c'est vraiment transitoire, dans l'attente de quelque chose. Malheureusement aujourd'hui c'est souvent "une voie de garage". Il est très compliqué d'offrir des perspectives, même s'il y a un accompagnement performant, même si les droits sont ouverts. Il n'y a pas de place dans le parc social, c'est très compliqué. Or un centre d'hébergement doit être un endroit où on peut se reposer, un abri où on peut respirer, poser les valises, mais aussi où on peut mettre le pied à l'étrier très vite, où il est possible de s'engager tout de suite dans un parcours d'insertion, notamment vers un travail, qui est la voie d'autonomisation la plus efficace. De ce point de vue là, des centres d'héber-

gement qui sont couplés à des chantiers d'insertions, où on met en place des activités économiques, en fonction des vœux et des capacités des personnes, je trouve que c'est quelque chose qui manque aujourd'hui. Et que Coco Velten a essayé de le mettre en place avec Premières Heures en Chantier, c'était très prometteur.

Quand je dis que les durées d'hébergement sont trop longues, je ne dis pas que les personnes doivent se presser, je dis que souvent elles restent parce qu'il n'y a pas de solution alternative, et qu'elles sont la 150ème personne sur la liste d'attente d'un logement social, alors qu'elles sont prioritaires.

Le parc social, à qui revient la responsabilité ?

C'est très compliqué. Il y a des commissions d'attribution officielles, avec un système de cotation sociale des demandes qui se met progressivement en place. Les institutions qui ont financé le parc social : l'Etat, les collectivités, les bailleurs, ont une sorte de quota. L'Etat a 25% du parc qui est à sa disposition. Et donc chaque réservataire a sa politique d'attribution. Sachant qu'il y a des ménages dits prioritaires, la loi indique que pour toute place qui se libère dans le parc social, chaque réservataire doit assurer 25% de ses places à ces ménages prioritaires. C'est ça la règle. Il y a un enjeu collectif à mieux évaluer là où on en est et à se donner des objectifs de progression. C'est tout l'enjeu du plan « logement d'abord 2 »

Il n'y a pas de SIAO du logement social ?

Il y a le système national d'enregistrement, qui est l'endroit où on fait une demande de logement social. Mais il y a tellement de demandes, il y a une file d'attente énorme. Il y a un gros sujet là-dessus. Et on voit bien qu'il y a beaucoup de travail à faire entre les bailleurs sociaux, le SIAO et les acteurs de l'hébergement pour réussir à faire accéder au parc social les ménages hébergés qui ont été accompagnés pendant des mois, qui ont un travailleur social, et qui sont « prêts à habiter ». Malgré cela, seulement 3% des at-

tributions dans le parc social sont dédiées aux personnes à la rue ou en sortie d'hébergement. C'est en progression, mais on doit faire mieux.

Par rapport à 2017, le zéro SDF à Marseille en 2027 ?

Manifestement on n'y est pas ! Je ne peux pas dire le contraire. Même s'il y a beaucoup de choses qui ont été faites : la création de pensions de familles pour des personnes seules, très isolées de plus de 40 ans. Nous avons aussi doublé les places en intermédiation locative (captation de logements dans le parc privé avec un accompagnement). Malheureusement, on a dû créer encore de nouvelles places d'hébergement, je dis malheureusement parce que ce ne sont pas des solutions complètement satisfaisantes.. Aujourd'hui on a un parc qui n'a jamais été aussi haut, et en parallèle on a jamais eu autant de demandes qu'on n'arrive pas à satisfaire. Même avec un volume de places très important, on a encore tout autant de personnes qui sont à la rue, et c'est décourageant

En termes de budget étatique, avec la loi Immigration dans l'actualité, est-ce que l'Etat tend à continuer à créer de nouvelles places ?

Le parc d'hébergement aujourd'hui est à 203 000 places au niveau national, il est stabilisé à ce niveau là. En loi de finances initiale 2024, en discussion, c'est maintenu. Pour notre région, le préfet a porté au niveau national une demande d'augmentation de notre parc, compte-tenues des demandes non satisfaites et des tensions spécifiques du territoire.

Si c'était à refaire, Coco Velten nouvelle génération, nouvelle étape, il faudrait le refaire, on gagne toujours à prendre des risques, même si on se plante. Quand on expérimente, quand on se trompe, on apprend, et cela nous permet d'avancer. C'est un domaine où il y a beaucoup d'initiatives associatives et c'est à saluer.

« si c'était à refaire, Coco Velten nouvelle génération, nouvelle étape il faudrait le refaire, même si on se plante. Quand on expérimente, quand on se trompe, on apprend et cela nous permet d'avancer »

BIEN PLUS QU'UN HÉBERGEMENT SOCIAL

Coco Velten est une grande colocation, offrant des opportunités multiples de réinsertion sociale et professionnelle. Les espaces ouverts au public se caractérisent par un accueil inconditionnel, avec un accès libre, sans obligation de consommation ; les nombreuses associations présentes sur le site proposent une offre de services ; enfin la mixité des usages et usagers permet de décloisonner le travail social pour une approche plus humaine des parcours.

La Résidence Hôtelière à Vocation Sociale

La RHVS a pour ambition de permettre aux personnes hébergées de bénéficier de stabilité pour développer leur projet de vie, et de renforcer leur autonomie. Elle a ouvert ses portes fin mars 2019 avec 80 places pour des personnes sans domicile fixe.

Dans sa genèse, la RHVS reposait sur de grandes ambitions :

Le "Logement d'abord", avec l'accueil en priorité de premières mises à la rue. Pour se faire, les admissions au sein de la RHVS étaient en direct via un consortium d'associations, en dehors du cadre réglementaire via le SIAO (Service intégré d'Accueil et d'Orientation) et le 115. La résidence a notamment accepté des admissions pour des publics en droits incomplets (non prise en charge par le SIAO).

Un pilier complémentaire à la RHVS devait servir de tremplin vers du logement durable, avec une intermédiation locative (IML Coc'home) où le Groupe SOS-Solidarités prenaient des appartements sur le marché classique de l'immobilier pour loger des personnes en grande précarité (avec une capacité de pouvoir payer un loyer). Ce pilier complémentaire reposait notamment sur le fait que les admissions au sein de la RHVS ne passait pas par le système du SIAO.

Une mixité des profils des personnes accueillies (post-carcéral, personnes isolées, femmes victime de violences, familles issues des bidonvilles, personnes en situation d'addiction) avec l'ambition de "refaire société" au sein de la résidence.

Enfin, l'hébergement des personnes était conventionné sans limitation de durée, dans une approche "rétablissement" où ce sont les personnes accompagnées qui dirigeaient le processus d'accompagnement (ainsi le nécessaire respect de la temporalité des résident.e.s), et via un travail constant d'implication et d'encapacitation des résident.e.s de la part des équipes salariées dans les

possibilités proposées par le lieu.

Sur les trois premiers de ces points, l'expérimentation n'a pas donné les résultats escomptés. Cela s'explique par plusieurs facteurs. Il était en réalité très difficile de se concentrer sur les "premières mises à la rue". Dans les faits, les associations membres du consortium ont mis à l'abri les personnes dont les situations étaient les plus urgentes. La dérogation de ne pas passer par le SIAO a également été mal vécue par les équipes du 115, qui ne pouvaient pas effectuer l'évaluation du dispositif selon leurs procédures. Enfin, l'obligation pour les associations membres du consortium de continuer d'assurer l'accompagnement pour les personnes qu'elles mettaient à l'abri au sein de la résidence leur était compliquée à tenir du fait des urgences des personnes encore à la rue qu'elles suivaient. Au bout d'un an et demi, sur la demande de la DDETS, les entrées au sein de la RHVS sont revenues dans le cadre traditionnel d'admission via le SIAO. Cette expérimentation a cependant ouvert un précédent, pour d'autres centres d'hébergement, telle que l'Auberge Marseillaise, qui applique l'admission en direct.

Le programme d'intermédiation locative (Coc'home) a ouvert 30 premières places financées par l'ARS pour une typologie particulière de profils : des personnes souffrant de troubles psychologiques et/ou psychiques. Cela ne correspondait qu'à une petite minorité du public hébergé au sein de la RHVS (et les publics ayant des droits incomplets étaient inéligibles). Les 30 places suivantes dites "sociales" n'ont jamais pu être financées. Au bout d'un an et demi, lorsque la RHVS a réintégré le SIAO, l'intermédiation locative a été décorrelée de la RHVS, les entrées étant elle-même gérées par le SIAO selon l'antériorité de la demande (et non plus la provenance des publics). Ainsi les personnes passant par la résidence sociale et étant en mesure d'habiter dans un logement durable, n'ont pas pu bénéficier du programme du fait des délais ou de la non-conformité de leur profil aux places financées et de la réintégration dans le dispositif du SIAO.

La mixité des profils a eu des retombées positives : pour les personnes en situation d'addiction, la présence d'enfants au sein de la résidence a été vécue comme un frein à leur consommation. Cependant, la présence de sortants de prisons avec des femmes victimes de violences a pu faire revivre des traumatismes, et a enclenché parfois des sorties négatives de la résidence de personnes hébergées qui mettaient en péril l'équilibre et le bien-être du collectif. L'innovation de l'approche rétablissement a pu être maintenue sur l'ensemble de l'expérimentation. Cela s'est traduit notamment par des chantiers participatifs d'aménagements de la résidence (changement des cuisines collectives, construction de mobilier d'extérieur sur la terrasse, aménagement de la salle de jeux par les enfants, embellissement des sanitaires et des couloirs, etc). L'acte d'aménager, de végétaliser, de construire, a permis aux résident.e.s de concrétiser leur pouvoir d'agir, et d'habiter pleinement leurs espaces de vie.

Insertions professionnelles et Premières Heures en Chantier

Des opportunités économiques et de remobilisation ont émergé : à travers des stages, des créneaux de bénévolat (avec des Ateliers-bureaux tels que la Cloche Sud, la Maraude Sans Nom, Coup de Pouce aux Migrants, atelier Aïno, Mom'artre, etc) ou lors de shifts avec les équipes salariées derrière le bar de la Cantine. 10 résident.e.s ont bénéficiés de contrats en petits volumes horaires en CDD adaptés à leurs besoins, sur fonds propres de Yes We Camp, et contribuant à lever les freins d'une remise au travail, au sein de la cantine (plonge, commis, pâtisseries) ou pour l'entretien des espaces, etc. Ces contrats ont été un premier pas dans un univers sécurisant, vers une formation professionnelle, un stage ou même un contrat de travail à l'extérieur.

Suite à ce succès, afin d'élargir le dispositif à un plus grand nombre de personnes en grande précarité, le dispositif Premières Heures en Chantier déployé par Convergence France a été mis en place à Coco Velten. PHC est l'actualisation du Dispositif Premières Heures (DPH) créé en île-de-france par Emmaüs Défi dans les années 2010, puis répliqué dans 18 établissements, dont la conciergerie solidaire des Grands Voisins.

PHC est un sas temporaire, progressif, pour les personnes sans domicile fixe, vis à vis desquels les chantiers d'insertion classiques s'avèrent inadaptés. Le travail est un levier à la remobilisation, à la reprise de confiance en soi, au renforcement d'un accompagnement vers du soin et une mise à l'abri de la personne. Ce dispositif repose sur une adaptation poussée à l'extrême des conditions de travail pour la personne orientée.

PHC s'appuie sur 3 principes :

- un recrutement sans sélection ni prérequis ; sans attente de productivité avec un accompagnement social global en externe (orienteur) et en interne par un.e éducateur.ice socio-professionnel.le ;
- une montée en charge progressive selon les besoins et les envies de la personnes (d'un contrat de 4h à 20h par semaine pour une durée de 6 mois à 1 an) ;
- une passerelle potentielle vers un chantier d'insertion classique intégré dans le programme Convergence à Marseille.

A Coco Velten, depuis juin 2022, 13 salarié.e.s PHC ont intégré le dispositif sur différents supports d'activités tels que de l'aide alimentaire, la gestion du magasin gratuit, l'entretien des espaces communs et de l'îlot velten. Sur les 13 salarié.e.s, 4 ont pu intégrer un chantier d'insertion classique, 4 ont pu stabiliser leur situation logement, 4 ont eu accès à un parcours de soin et 2 ont ouverts des droits au RSA et à la sécurité sociale.

Malgré certains ajustements et aiguillages lors de l'expérimentation du dispositif, le bilan fait par les salarié.e.s PHC sur Coco Velten et ses possibilités reste fructueux et témoigne de nouvelles manières de travailler et de vivre ensemble. A Coco Velten, des personnes marginalisées, en parcours de rue, ont retrouvé une sociabilisation et un accompagnement permis par cette intégration professionnelle.



Pour aller plus loin :





portraits
des résident.e.s



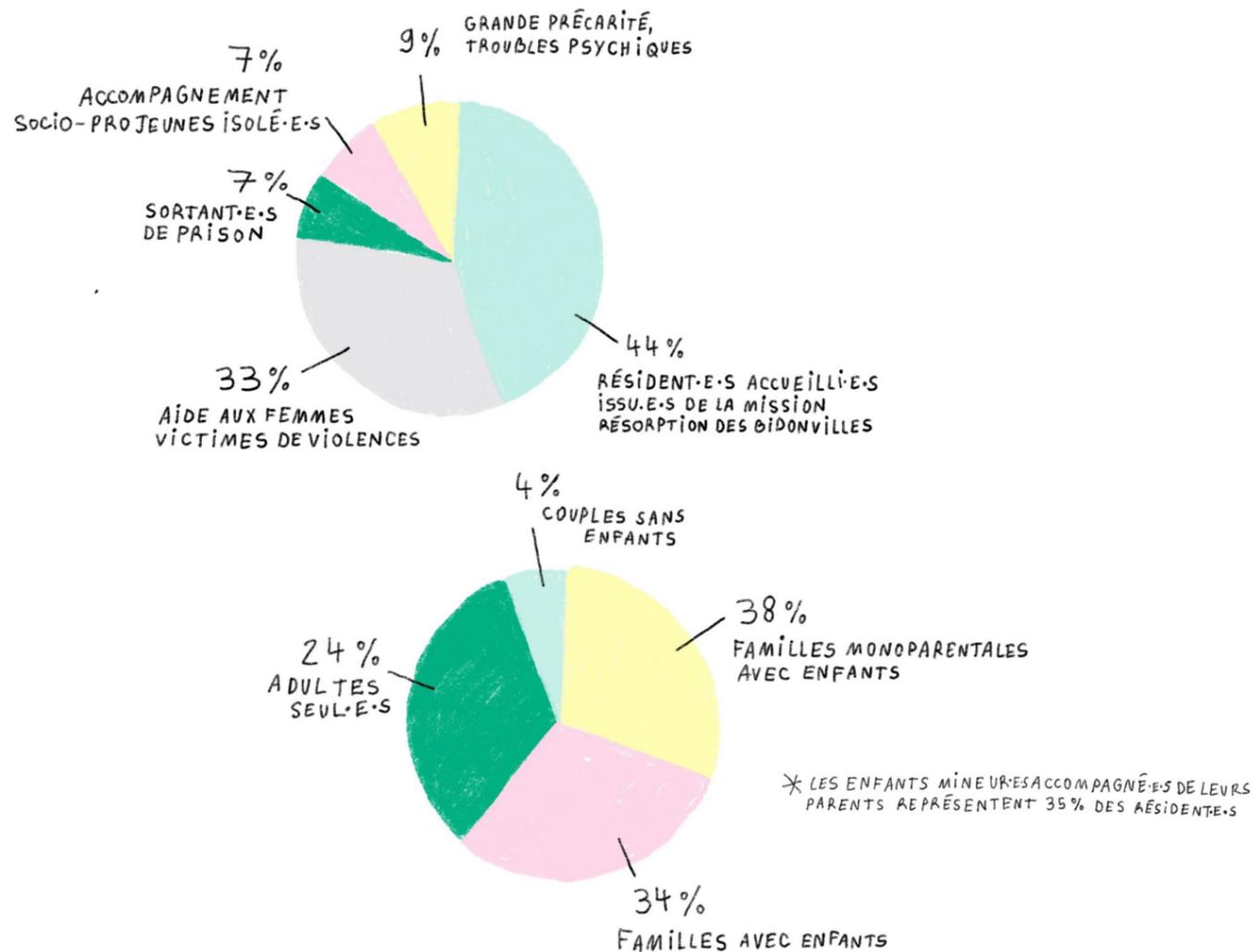
L'Escale

"Le temps d'un séjour, de courte ou longue durée. Le temps d'une réinsertion, d'un rétablissement. Le temps de nouvelles rencontres. Les résident·e·s font escale au sein de la Résidence Hôtelière à Vocation Sociale basée à Coco Velten, à Marseille. Ce lieu d'accueil héberge et accompagne au quotidien 80 personnes vulnérables.

L'Escale est un projet de la photographe Angéline Stoësz, capturant les résident·e·s à un instant de leur passage dans la résidence sociale. Une halte, un tremplin, un nouveau parcours, où les résident·e·s redeviennent acteur·rice·s de leurs projets, vers un retour à l'autonomie."



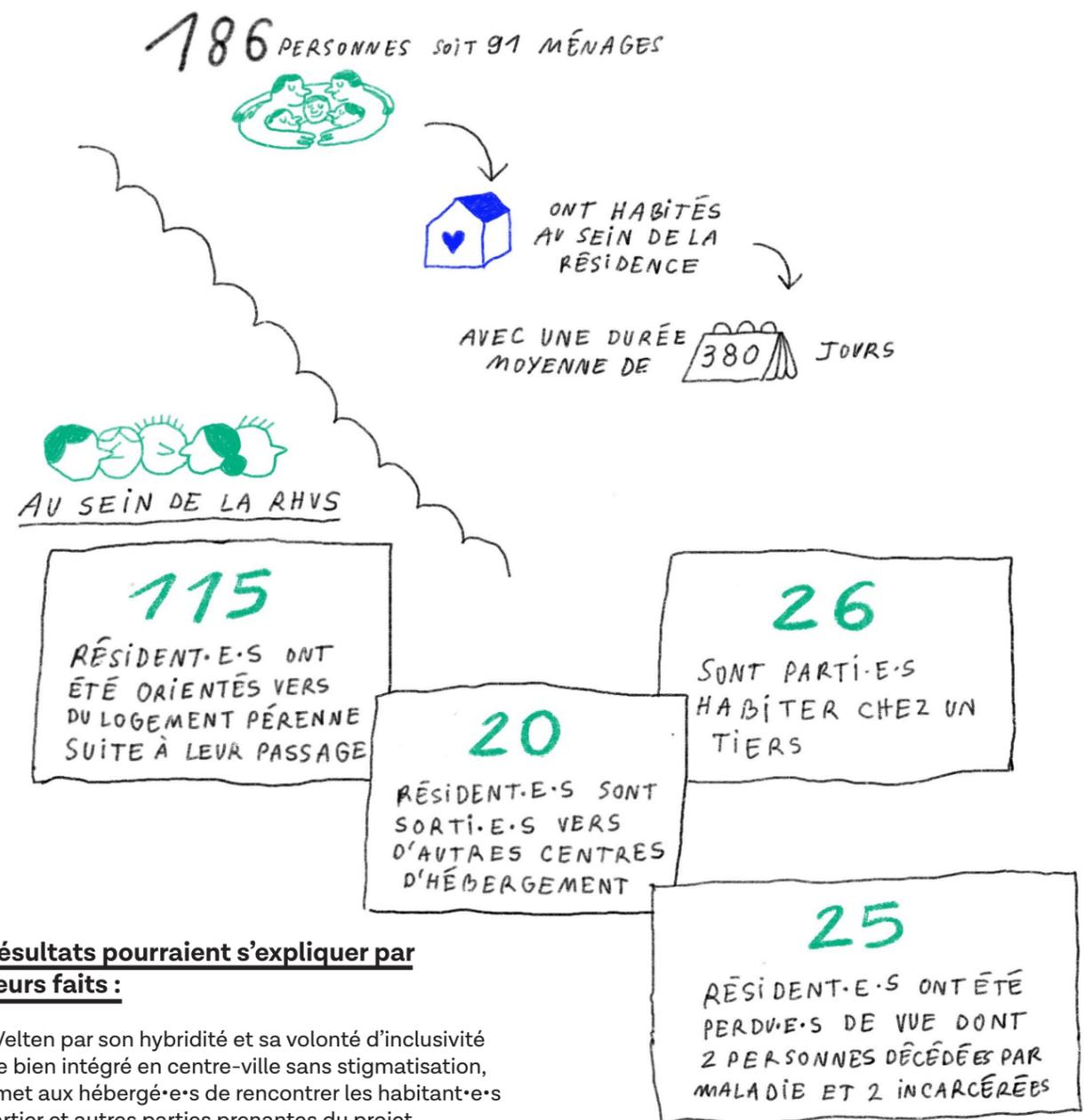
UN MODÈLE D'HÉBERGEMENT QUI A FAIT SES PREUVES



Coco Velten est un lieu hybride axé sur des démarches participatives et d'inclusivité qui souhaite développer les capacités* des personnes y étant hébergées. Une enquête comparative par questionnaire et grille d'observation a démontré que les caractéristiques de Coco Velten favorisent davantage les capacités des hébergés par une meilleure intégration dans la communauté (connaissances, activités et relations sociales dans le quartier), par plus de liberté et de choix (notamment dans la possibilité de participer aux décisions concernant le fonctionnement du lieu), et plus de soutien en comparaison aux autres centres d'hébergement collectifs/

semi-collectifs Marseillais (Poulain et al., en cours de publication). La qualité de l'hébergement est également un facteur important d'influence des capacités. Nous aurions pu imaginer que la nature « occupation temporaire » ayant limité l'investissement pour une haute qualité d'hébergement, aurait limité les capacités des résident·e·s. L'enquête a finalement montré que la qualité de l'hébergement de Coco Velten était équivalente aux autres centres d'hébergement et de réinsertion collectifs à Marseille.

Entre 2019 et 2023



Ces résultats pourraient s'expliquer par plusieurs faits :

Coco Velten par son hybridité et sa volonté d'inclusivité semble bien intégré en centre-ville sans stigmatisation, et permet aux hébergé·e·s de rencontrer les habitant·e·s du quartier et autres parties prenantes du projet, favorisant une mixité de soutien social. La démarche participative pourrait effectivement favoriser la liberté et la participation des hébergé·e·s aux décisions les concernant ou concernant le projet. La qualité de l'hébergement reste équivalente de par la basse qualité des autres centres d'hébergements collectifs à Marseille, et relevée par le soin porté à l'esthétisme du lieu, étant un facteur relevé comme important dans l'évaluation, en cohérence avec l'esthétisme des espaces communs et réalisés en chantier participatif avec Yes We Camp.

* La **capabilité** (Sen, Nussbaum) est le potentiel de tout ce que les personnes sont réellement libres et capables de faire et d'être. L'approche par la capabilité permet d'analyser de façon pragmatique la qualité de vie tout en considérant les injustices de participation sociale des individus et communautés. Le développement des capacités sous-tend notamment d'avoir des ressources, un environnement qualitatif et riche en opportunités ainsi que la possibilité et la liberté de choisir.

Entretien

**JEAN-RÉGIS
ROOIJACKERS**



Est-ce que tu peux nous parler de ton lien avec Coco Velten ?

Je débarque dans le Lab Zéro via Marthe Pommié et Marseille Solutions sur le projet zéro SDF, en 2017, sous l'impulsion d'Aurélien Tinland et Vincent Girard. Dans ce projet je fais partie des personnes castées avec d'autres co-directeurs pour être experts de la question du sans-abrisme, du logement et des bidonvilles. Il y avait des représentants institutionnels, des experts. J'ai beaucoup parlé d'occupation intercalaire, d'utiliser les lieux vides. Cela fait dix ans que je porte ce discours. Au delà de la réquisition citoyenne, de pouvoir avoir des réquisitions pour des projets, en occupant les espaces vacants.

Il y a eu la visite aux Grands voisins avec le Préfet et le SGAR (Secrétariat Général des Affaires Régionales de la Préfecture des Bouches du Rhône) et le Lab Zéro. Cela nous a permis de faire la preuve par la réalité. J'ai vu avec le SGAR l'impact, et que tout ce qu'on leur a raconté se traduisait par quelque chose de réel, de possible et d'ambitieux.

C'était intéressant pour nous de prendre les acteurs des Grands Voisins surtout qu'il y avait un marseillais dans la bande : Yes We Camp, Plateau Urbain, et Aurore. On avait identifié Yes We Camp comme un aménageur d'espace public, un faiseur de lieu, un facilitateur. En fait, Yes We Camp, c'est tout ce que le travail social est en incapacité de faire : construire des lieux pluriels avec des usages qui sont instinctifs, parce qu'il y a du visuel, il y a du beau, et qu'on soit dans le manger ensemble, festoyer ensemble, des choses simples et concrètes, où on voit les gens comme étant une solution et pas un problème. Et c'est cette naïveté là qui m'intéressait. Et dans le bon sens du terme, cela donnait une générosité; une posture : d'être dans le faire.

Aurore avait une capacité d'action, de trésorerie. de grande surface, validé dans l'expérience, face à l'Etat c'était un acteur crédible. Aurore finalement n'y va pas suite à une décision de son Conseil d'Administration. Et le SGAR contacte

Jean-Régis Rooijackers est Coordinateur de projet association JUST ; Membre collègue PACA Médecins du monde. Il est spécialisé en santé, habitat grande précarité et projet en coopération.

le Groupe SOS-Solidarités pour porteur équivalent. On a habillé travaillé à acculturer le Groupe SOS-Solidarités, et ils y ont vu tout leur intérêt.

Après la problématique, qu'on ait fait un projet démonstrateur qui soit trop soutenu sur le plan politique, et qui soit identifié très macroniste, notamment avec l'inauguration du Premier Ministre; il y a plein de gens qui ont travaillé contre le projet. C'est le défaut des qualités des premiers qui font les choses.

Après 5 ans, quelle analyse tu portes sur Coco Velten et les pratiques du travail social ?

Deux choses qui m'ont manqué, dans l'analyse que j'ai de Coco Velten, et qui est lié aux écarts entre la philosophie d'action qu'on avait et sa réalisation.

La logique de silos est restée forte du côté de l'hébergement et cela s'est traduit par le manque d'un esthétisme commun. Il y avait une barrière visuelle, quand tu passais la porte. Les chantiers participatifs ont mis du temps à être mis en place. Et pour les hébergés, il n'y avait pas d'autorisation implicite, parce que c'était trop codifié visuellement le passage d'un monde à l'autre.

Cette logique de silos s'est aussi traduite sur un plan administratif, il a manqué une contractualisation avec le Groupe SOS-Solidarités sur le temps de travail collectif, avec les

salariés. Il n'y avait pas de temps de travail commun dans leurs fiches de postes. Or si tu veux tenir un lieu ensemble, il faut des usages communs ensemble. Et cela a fatigué les équipes.

Après sur le positif, avec la crise sanitaire, vous avez montré que c'était possible de faire les choses différemment, et vous avez fait monter le lieu en compétences. Et vous avez permis que l'hébergement de personnes vulnérables et précaires soit accepté dans un quartier central. Plus personne ne critique ça. Au tout début, les premières consultations, avant que le site ouvre, c'était pourquoi vous ramenez des migrants dans un quartier pauvre. Les 80 places, avec des familles roms issues des bidonvilles, ça c'est une victoire. Dans l'implantation, dans le quartier, tout le monde tolère ça, et a même oublié qu'il y avait une résidence sociale là, pour des personnes précaires, avec des problèmes psys et des problèmes d'addiction. Une belle victoire de montrer que la coopération, la différence, le côté strass et paillettes, faire la fête, être ensemble, nous permet de gérer des problématiques sociales autrement, d'avoir une vie commune.

Vous attirez un autre public et donc des regards différents. Coco velten a permis de montrer qu'il y avait un tiers lieu solidaire possible à Marseille et sur les représentations, vous avez changé quelque chose ! Les représentations, contre les bobos qui viennent faire de la gentrification, quand tu regardes l'usage aujourd'hui, il n'y a pas de gentrification du lieu. Et personne ne le dit, mais c'est assez précieux. Et on apprend des choses de cela avec des gens comme vous.

Cela a ouvert une scène pour que le travail social reprenne des lettres de noblesse, cela a posé la question plus globalement, qu'est ce que le vivre ensemble aujourd'hui ? Et pour les équipes qui sont passées par là, elles ne peuvent plus retourner dans le travail social classique. Elles veulent retrouver des lieux de vie comme Coco Velten.

Quelles sont les répercussions sur le long cours ?

Cela a permis de convaincre qu'il était possible d'avoir un usage des lieux vacants pour des projets solidaires et d'hébergement. A tel point qu'aujourd'hui, la Ville de Marseille a un service de tiers-lieux. Certains sans hébergement, mais ils existent parce que Coco Velten a montré que c'était possible, visible. La Culture a pris sa part dedans. Euroméditerranée a repris le concept (Le Move), ouvrant la porte à des lieux comme Jeanne Barret.

Le Village Club du Soleil a été rendu possible : face à une situation sanitaire d'urgence, on a pris un hôtel de luxe ensemble, avec Nouvelle Aube qui vous détestait à l'époque, et pleins d'assos, pour occuper le Village Club du Soleil comme un projet démonstrateur, qu'on peut mettre des personnes sans domicile dans des chambres de luxe et que tout se passe bien. Cela a marqué tout le monde. Des gens qui ne s'appréciaient pas, se sont rendus compte que c'était possible de travailler ensemble, quand on est dans le faire, quand on partage le pouvoir, et qu'on fait des

événements qui ne sont pas que soigner les gens. Et après le VCS, l'Auberge Marseillaise. Soutenu par la ville qui nous met son patrimoine à disposition, l'Etat qui ouvre des nouvelles places d'hébergement pour les femmes. Le Cada (Centre de Demandeurs d'Asile) autogéré de Saint Basile rentre aussi dans cette grande famille. On a légalisé des squats qui sont devenus des résidences temporaires. Saint Basile c'est un projet avec les personnes elles-mêmes concernées, un collectif de réfugiés organisés. Et ça a été soutenu par le Préfet Délégué à l'Égalité des Chances et s'est remonté jusqu'à Paris. Les institutions publiques ont accepté que la valorisation de leur patrimoine vacant, pouvait héberger des projets solidaires alors qu'auparavant ils faisaient du gardiennage pour sécuriser leurs bâtiments.

« C'est ce qui nous fait tenir psychologiquement : avoir un impact sur le réel »

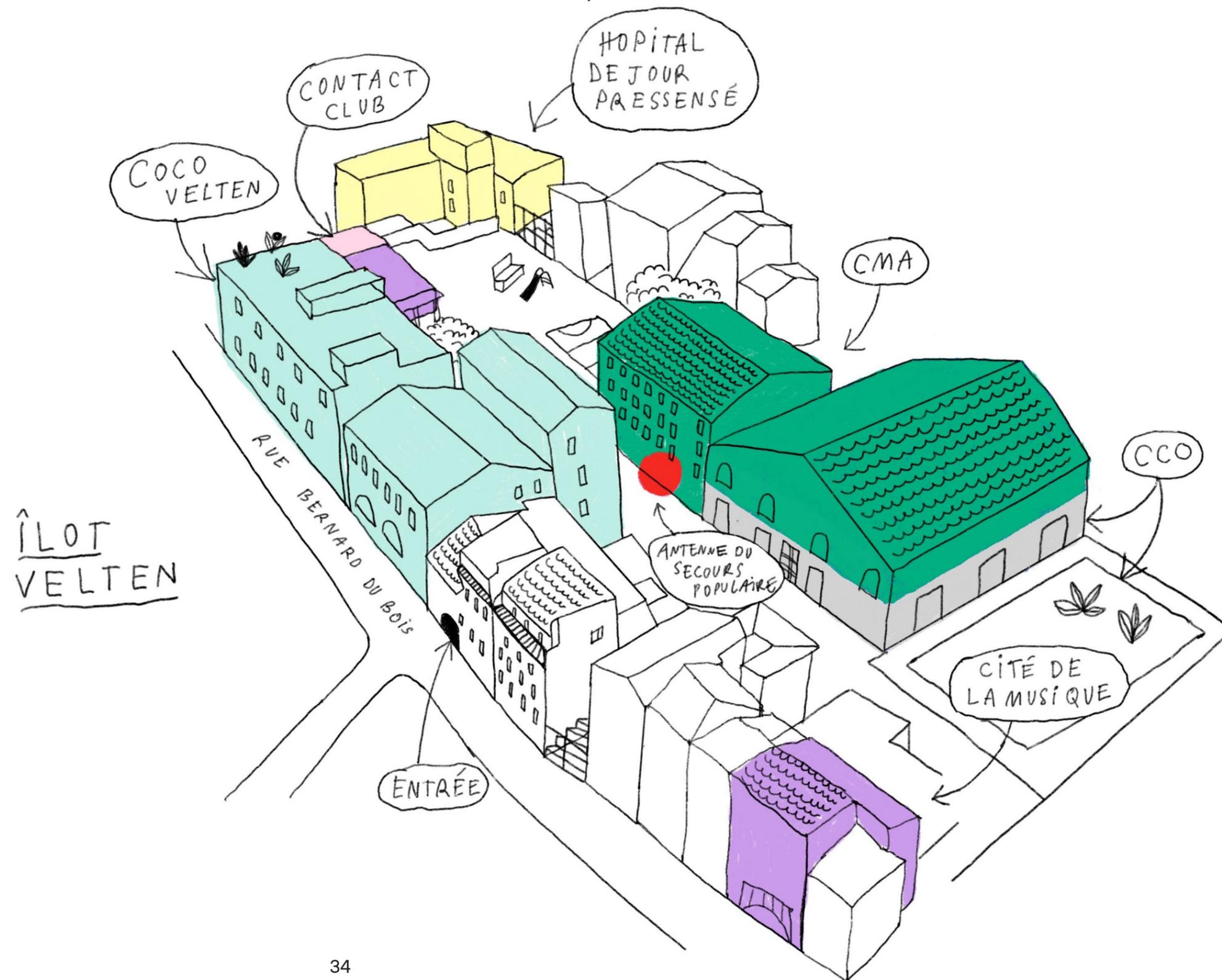
Même si les acteurs ne le revendiquent pas, on s'inscrit dans cette histoire commune. Il y a une famille de personnes qui veulent démontrer que comme alternative aux hôtels d'urgence, face à la tension immobilière actuelle et le manque de moyens, une solution intelligente c'est d'utiliser les lieux vacants, et de faire de l'intercalaire, comme l'a fait Coco Velten. Et oui c'est temporaire, parce que si on doit le sacraliser sur du long terme, autant faire de la réhabilitation, et du logement. Cette démonstration, quand je la présente, tout le monde est d'accord. Quand je la présentais il y a 5 ans, on me répondait "vous savez la propriété, c'est compliqué..."

Un des enseignements que j'ai appris en vous observant : Il ne faut jamais s'attacher aux lieux. On s'en fout du lieu. C'est ce qu'on y fait. Ne pas tout programmer, pouvoir avoir une marge de changement. Agir avec des bénéficiaires assez visibles. C'est ce qui nous fait tenir psychologiquement : avoir un impact sur le réel. Et le lieu c'est celui-là aujourd'hui, ce sera un autre demain. Ce qui est riche c'est les relations, les interconnexions qu'on crée entre nous. On a besoin de créer du lien avec les autres, dans les espaces où on peut jouer, se disputer et apprendre. C'est précieux parce que ce ne sont pas des espaces marchands, où en plus il y a de l'entraide avec des gens qui sont différents. Tous les gens à Coco Velten qui ont vu des familles roms, des personnes bien abîmées, ils auraient jamais osé avoir une seule relation avec eux avant Coco. On ne sauve pas tout le monde, mais pour certaines personnes la rencontre fait vraiment la différence.

Coco Velten a changé la vie de certaines personnes. Des gens se sont rencontrés, ont tissé des liens de confiance. Des travailleurs sociaux mobilisés, mobilisables, ont trouvé une scène pour faire autrement.



S'ENRACINER À BELSUNCE



Coco Velten s'est ancré dans le quartier de Belsunce, entre la Gare Saint Charles, la Porte d'Aix, les tours Labourdettes et la Canebière. Catégorisé Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), il existe un fort sentiment d'appartenance des habitant·e·s à Belsunce, qui se traduit par une importante vitalité de l'engagement associatif et une réelle volonté de s'impliquer dans la valorisation de leur quartier. En parallèle, ces mêmes habitant·e·s se sentent parfois impuissant·e·s face aux problèmes rencontrés : la détérioration des conditions de vie, le délitement du lien social, la recrudescence des habitats insalubres, la carence en équipements culturels et sportifs, la dégradation des espaces publics sur fond de peur d'un aménagement urbain non concerté, qui pourrait être l'outil de la gentrification.

Face à ce constat, il était primordial pour Coco Velten de participer à la transformation de riverain·e·s consommateur·rice·s en habitant·e·s coproducteur·rice·s de leur cadre de vie et les soutenir dans la formulation de réponses adaptées aux difficultés identifiées. Pour se faire, plusieurs outils : le contrat d'engagement des ateliers-bureaux présents sur le site envers les habitant·e·s ; la mise à disposition des espaces communs pour toute envie d'implication volontaire ; la mutualisation des ressources et des outils pour faire ensemble, concrètement.

Contrat d'engagement des ateliers-bureaux :

42 ateliers-bureaux travaillaient tous les jours à Coco Velten : associations, chercheur·euse·s, artistes, artisan·ne·s, structures de l'économie sociale et solidaire. Un appel à candidature lancé en 2018 a permis de construire une véritable mixité de métiers et de s'appuyer sur des acteur·rice·s qui souhaitaient rejoindre et construire collectivement le lieu. Les critères de sélection étaient multiples : complémentarité entre les structures, besoins urgents en locaux (ne pouvant pas accéder au marché classique de l'immobilier), mais d'abord et surtout, une volonté forte et une capacité à participer à la dimension sociale et collective du lieu tout en créant des synergies avec le quartier. Beaucoup de structures sélectionnées étaient déjà implantées de longue date à Marseille, comme Ancrages ou Peuple et Culture Marseille, et sont les fers de lance de l'éducation populaire, quand d'autres étaient en phase de lancement et pouvaient apporter de nouvelles compétences à Belsunce : Atelier Aïno sur l'architecture en réemploi ; Air Climat sur la sensibilisation aux pollutions atmosphériques, etc.

Les ateliers-bureaux ont eu un contrat d'engagement : à s'impliquer dans la vie collective, à se mobiliser pour tisser des liens avec les habitant·e·s et les structures du quartier. Les ateliers-bureaux ont été ainsi force de proposition, pour co-construire des projets répondant aux besoins et/ou permettant de valoriser le quartier, en portant la voix de Belsunce, avec de nombreux récits participatifs et collectifs.

Exemples non-exhaustifs :

 **Atelier Aïno** (cabinet d'architecture de réemploi) et **L'Eclap** (créatrice de jeux) ont monté un jeu urbain sur la porte d'Aix à destination des enfants, sur un contrat d'activation de la place publique avec Euroméditerranée.

 **Le Journal un Autre Monde** a été créé par **VOST** et **la Cloche Sud** pour que les personnes sans domiciles fixe puissent co-écrire et vendent un journal en devenant colporteur·euse·s.

 **Tabasco Vidéo** a collaboré avec **Urban Prod** et pris en contrat 10 jeunes en services civiques pour monter une balade urbaine dans le quartier de Belsunce avec leur application FRIGG.

 **L'Eclap** et **Air Climat** ont co-créé un jeu de société pour sensibiliser au réchauffement climatique et à la pollution de l'air appelé "Carboniq".

 **Peuple et Culture Marseille** a mis en place des ateliers d'écriture avec l'autrice Marie Cosnay et les jeunes suivi·e·s par **Ramina Réseau**.

 **La Radio Bernard**, webradio née de la volonté de résident·e·s et d'ateliers-bureaux, a pu grâce à la cagnotte commune acheter du matériel et former ses membres à la prise de son et au montage de podcasts.

 **La Cloche Sud** a monté une chorale avec des personnes sans domiciles fixe et des travailleur·euse·s des ateliers bureaux volontaires.

 **Ramina Réseau, Sindiane** et **Ancrages** ont proposé de manière hebdomadaire des cours de FLE (Français langue Étrangères) pour les personnes en parcours migratoire.

Mutualisation des outils et ressources pour faire ensemble

Dès son inauguration, Coco Velten a intégré le collectif Velten : Centre Social CCO Bernard du Bois, le Centre Municipal d'Animation Velten, le Contact Club, la Cité de la Musique et par la suite l'antenne du premier arrondissement du Secours Populaire. Le collectif se regroupe régulièrement au cours de l'année pour discuter des aspects techniques, logistiques et programmatiques des espaces communs de l'îlot, comme l'organisation de la fête de l'îlot, la mise en place d'Olympiades sportives, la création d'une signalétique commune ou encore l'entretien des espaces extérieurs.

La mise en œuvre de dynamiques collectives de construction et d'aménagement des espaces partagés renforcent les capacités de participation et d'implications des citoyen·ne·s. Les réalisations qui en découlent contribuent à une amélioration concrète et visible de la qualité de l'espace public pour les habitant·e·s. Dans cette vision, Yes We Camp a mis à disposition ses compétences d'intelligence collective, de construction et d'aménagements, auprès des acteur·rice·s de l'îlot. Différents projets très concrets en ont découlé.

En partenariat avec le Contact Club, Yes We Camp a organisé des ateliers de réflexion autour de l'aménagement de l'îlot, en impliquant les jeunes qui s'y installent en journée. A travers différents chantiers participatifs organisés tout au long des 5 ans, les jeunes ont imaginé, conceptualisé et construit leurs propres aménagements urbains : barbecue sur roulettes, hamac mobile, tables de ping pong, bancs et jardinières intégrées. L'atelier de bricolage partagé des Archives de Coco Velten a pu permettre d'accueillir les jeunes âgés de 7 à 15 ans et de leur apprendre les usages des outils en toute sécurité. Les aménagements construits ont pris place dans l'îlot, pour l'usage de tou·te·s. Des permanences de bricolage avaient lieu de manière hebdomadaire (deux demi-journées par semaine) sur accès libre, dans l'atelier de bricolage partagé.

Sur le plan de la nature en ville, Yes We Camp a créé sur le toit terrasse du bâtiment, un Jardin Commun, pépinière de semences paysannes faisant écho au jardin de plantes aromatiques du Centre Social CCO Bernard du Bois. Tous les vendredis matins, des bénévoles (dont des mineur·e·s non accompagné·e·s et des habitant·e·s de la résidence sociale et du quartier) ont participé à des ateliers de jardinage, moments d'échange de savoir-faire durant lequel chacun·e a appris à faire des semis dans la petite serre, replanter et entretenir les parcelles jardinées. Un projet d'agriculture urbaine a réuni les voisin·e·s de la rue Bernard du Bois, les Cocos, le Centre Social CCO Bernard du Bois, le CIQ Saint Charles, et les jardinier·ère·s du Bois Fleuri. La constitution de ce collectif a abouti en 2021 à un projet de végétalisation et d'aménagements urbains accueillant les jardinières sur la rue Bernard du Bois et la place de la Pierre Levée, construits avec les habitant·e·s de la rue et s'inscrivant dans la trame verte citoyenne sur le quartier de Belsunce.

Défier le temporaire

Il est important de notifier qu'au début, l'arrivée de Coco Velten a fait l'objet d'une certaine défiance par les acteur·rice·s du quartier et notamment de l'îlot Velten. Cela s'explique notamment par l'inscription différente dans la temporalité. Ces acteur·rice·s historiques sont en première ligne depuis plusieurs années face à toutes les difficultés sociales et économiques des habitant·e·s de Belsunce. Un projet transitoire comme Coco Velten, avec une date de début et de fin (à l'origine seulement trois ans avec une fin annoncée en 2021), était donc perçu comme une trop courte période pour pouvoir se rencontrer, se faire confiance et travailler ensemble : "A quoi bon, comme vous allez partir ?".

Le sentiment de parachutage depuis Paris (bien que Yes We Camp soit Marseillais) avec l'inauguration du lieu par le Premier Ministre a également fait l'objet de fausses rumeurs, Coco Velten ayant un statut de privilégié avec des financements non accessibles pour les associations du quartier. Enfin, l'indifférence voire la non-coopération des équipes municipales (avant les élections de 2020) a contribué à ce sentiment de défiance. Les choses ont drastiquement changé suite à l'urgence de la crise sanitaire, où il fallait faire ensemble et dépasser ces préjugés.

Pour aller plus loin :



- ESPACES OUVERTS AU PUBLIC
- ÉCOLES
- FONCTIONS SOCIALES

BELSUNCE



PARC DE LA PORTE D'AI

INSTITUT MEDITERRANÉEN DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES

UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE

HOSPITALITÉ POUR FEMMES

GARE SAINT-CHARLES

PORTE D'AI

CITÉ DE LA MUSIQUE

COCO VELTEN

À VOIX HAUTE

CHELFUN FUNK

TWALI

SECOURS POPULAIRE

CMA

CITÉ DE LA MUSIQUE

CONTACT CLUB

HOPITAL DE JOUR PRESSENGE

HABITAT ALTERNATIF SOCIAL

ECOLE MAURICE KORSEK

CCO

LA COMPAGNIE

FOYER CHEZ LES COUSINS

CRÈCHE DE BELSUNCE

ECOLE DES CONVALESCENTS

UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE

AMPIL

ECOLE MATEABELLE PARMENTIER

CONTACT CLUB

HALLE PUGET

SOLIDAIRE BTP

URBAN PROD

BIBLIOTHÈQUE DE L'ALCAZAR

THÉÂTRE DE L'ŒUVRE

← LA MER

↓ LA CANEBIÈRE

DE L'AIDE ALIMENTAIRE À UN FESTIVAL CULTUREL ET SOLIDAIRE

Entraide solidaire

La crise du Covid-19 a été l'occasion pour le lieu de démontrer sa force d'adaptation à de nouveaux usages, participant ainsi à la résilience du territoire. Dès le premier confinement, Coco Velten s'est immédiatement transformée en plateforme de production d'aide alimentaire, par la transformation de la cantine, l'obtention d'un agrément auprès de la Banque Alimentaire et l'organisation d'un important réseau de bénévoles quotidiens.

Aux côtés du collectif Appel Voisins 13001 (initié par les habitant·e·s, accompagné·e·s par le Théâtre de l'Oeuvre, A voix Haute, le Centre Social CCO Bernard du bois, Le Contact Club et l'antenne du 1er arrondissement du Secours Populaire), Coco Velten a organisé la mobilisation citoyenne d'une centaine de marseillais·e·s autour d'actions de solidarité : production de 400 paniers repas par jour, 6 jours sur 7 pendant 7 mois, redistribués en maraudes auprès des personnes sans domicile fixe hébergées temporairement dans les hôtels ou encore dans la rue (avec Sara Logisol, le Samu Social et la Maraude Sans Nom); et préparation et confection de colis alimentaires et de kits d'hygiène à destination de 650 familles démunies à partir du deuxième confinement. Au total, plus de 2200 colis alimentaires et d'hygiène et 32 000 repas ont pu être distribués en 2020.

En 2021, afin de pérenniser l'action d'aide alimentaire, différentes demandes de subvention sont déposées dans le cadre de France Relance : la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire avec Appel Voisins 13001 ; la constitution d'un réseau de permanences de cuisines libres pour les personnes sans domicile et/ou hébergées à l'hôtel. Seulement le deuxième projet a pu être financé. Des permanences cuisines hebdomadaires ont ainsi été organisées, en lien avec la Marmite Joyeuse, Ramina Réseau, la Cantina, les Coursiers Solidaires, l'Armée du Salut, Maavar et la Cuisine du 101. Ces permanences ont permis aux personnes de retrouver du pouvoir d'agir, en cuisinant elles-mêmes leurs repas pour la semaine, selon leurs goûts et cultures culinaires. Les approvisionnements provenaient en grande partie d'invendus alimentaires ou de surproduction ne correspondant pas aux gabarits de vente de producteurs locaux.



Lorsqu'il a été permis de rouvrir, la cantine a changé de forme et est devenue une cantine solidaire sur un modèle hybride. Les mêmes plats, cuisinés à partir de produits locaux bio ou issus de l'agriculture raisonnée ou d'invendus alimentaires, sont pour moitié destinés à la vente pour la clientèle du restaurant et pour moitié envoyés en maraudes ou consommés sur place. Chaque semaine, 200 paniers repas partaient en maraude et 40 repas suspendus consommés sur place.

Festival de quartier recréé : Les Babelsunciades

La crise sanitaire et ces actions de solidarité communes ont eu pour effet de renforcer les relations entre les acteur·rice·s de Belsunce et de se faire confiance. Au déconfinement, le collectif Belsunce a vu le jour, ayant pour objectif de recréer du lien social, avec le renouveau d'un festival de quartier : les Babelsunciades.

A l'origine, ce festival mythique de Belsunce a été créé en 2000, par l'association le Pied Nu, comme une grande fête du quartier annuelle réunissant les écoles, les partenaires associatifs sociaux culturels, les familles et les commerçant·e·s. Après 19 éditions, le Pied Nu a passé le flambeau de l'organisation du festival au collectif Belsunce composé d'une trentaine de partenaires, avec le théâtre de l'Oeuvre, le Contact Club, Urban Prod et Coco Velten comme fers de lance de la co-construction de ce festival.

Quatre éditions ont pu voir le jour, sur deux années consécutives investissant des espaces publics emblématiques du quartier : la Halle Puget, le parc de la Porte d'Aix, la place de la Pierre Levée, la place Louise Michel, l'Église Saint Théodore, le jardin de la Providence, l'îlot Velten. Chaque édition visait à célébrer le patrimoine vivant et immatériel de Belsunce : les paroles de ses habitant·e·s, leurs visages et leurs histoires, leur artisanat et leur art, leurs cuisines et leurs musiques. Festival solidaire, les Babelsunciades ont créé des temps forts sur le territoire, en laissant une place à chacun d'implication pour participer à la fête : scènes ouvertes, banquets partagés, ateliers pour les enfants, déambulations, projections en plein air, etc.

Il a été difficile de tenir l'énergie collective du festival dans la durée du fait du manque de financements. Le festival étant gratuit, pour permettre l'accès au plus grand nombre aux propositions artistiques et culturelles, Coco Velten a assuré les recherches de subventions pour financer les éditions. De petites enveloppes ont été accordées permettant de rémunérer les artistes et les prestataires, mais non pas l'ensemble des équipes engagées par les associations partenaires (édition juin 2021 : Département des Bouches-du-Rhône (5,000 €) ; édition septembre 2021 : Ville de Marseille (15,000 €) ; édition juin 2022 : PDEC Quartier d'été (3,900 €) ; édition septembre 2022 : Année de la Gastronomie CCI (10,000€)).

À la suite de ces éditions, l'énergie collective s'est maintenue dans la co-organisation de fêtes de l'îlot, qui ont permis de créer des programmations pour et en lien avec les familles du quartier, sous des formats de grands banquets partagés et de bals, de scènes ouvertes, d'ateliers participatifs pour les enfants, et de bien être pour les mamans (avec un hammam mobile), événements conviviaux et festifs qui permettaient de rassembler toutes les catégories d'âges.

Pour aller plus loin :



Entretien

SAMIA
CHABANI



Comment a commencé Ancrages ?

La première adresse d'Ancrages était aux Carmes, dans le 2^{ème} arrondissement, pas loin de Belsunce. Le premier évènement date de 1999, le Moussem de Marseille, qui faisait référence aux Moussem de l'immigration, un peu comme la fête de l'huma, qui liait des temps festifs et des temps de discussions sur l'histoire des migrations, l'histoire politique, la façon dont les migrants participent à la vie démocratique. Une des grandes institutions de Marseille venait de disparaître, en 1998 : la Maison de l'Étranger, qui était situé, à quelques mètres de Coco Velten, en face de la Bourse du travail. C'était une association, un guichet unique d'accueil et d'hospitalité à Marseille, qui a eu trente ans d'existence. L'histoire se répète, les associations émergent et disparaissent dans le quartier et il en reste les acteur·rice·s, les récits d'acteur·rice·s et les archives !

Est ce que tu peux nous parler un peu de l'Histoire de Belsunce ?

Au 17^{ème} siècle, c'était un quartier bourgeois dont le cours Belsunce, porte le nom de son fondateur : Monseigneur de Belsunce. Il y a une dégradation progressive du quartier à partir du 19^{ème} siècle, avec une paupérisation et l'avancée progressive de l'insalubrité. Et cela va devenir un quartier où s'installent naturellement les populations qui viennent d'arriver à Marseille. Il y aura la période italienne, la période arménienne, la période algérienne évidemment. Il y aura toute cette histoire des meublés, des chambrées**, de la Sonacotra, et maintenant d'Adoma, qui sont toutes ces résidences sociales, qui s'appelaient à l'époque des foyers de travailleurs migrants. Ils ont été créés dans les années 1950 pour offrir un hébergement à des travailleurs immigrés esseulés à Marseille, un peu comme des journaliers qui venaient travailler dans les industries locales et qui n'avaient pas forcément vocation à rester en France. C'était comme ça déjà à l'époque qu'on les envisageait. On est finalement dans toute cette chaîne du logement temporaire, pour une immigration temporaire, et dans

Sociologue de formation, Samia Chabani est la directrice fondatrice de l'association Ancrages, depuis 23 ans, qui a pour but de travailler sur la valorisation de l'histoire de Marseille et notamment l'histoire sociale, des migrations et de la colonisation.

une vision globalement assez utilitariste et économique des migrants. C'est intéressant car l'actualité, notamment l'article 3 de la loi immigration nous rappelle que l'on est d'accord à autoriser le séjour à condition que les personnes relèvent de métier en tension. On est rattrapé par l'Histoire de ce qui légitimise la présence des travailleurs immigrés en France : le travail...

Belsunce devient donc un quartier dortoir de l'immigration du travail à Marseille, proche de la gare et du port, un quartier transit. Et on le voit bien à partir de notre expérience de Coco Velten, finalement Belsunce reste un quartier d'immigration. C'est un quartier palimpseste, d'une immigration récente, car toujours identifié par les jeunes migrants comme un espace ressource, d'où leur présence sur le territoire, notamment sur la Porte d'Aix. Mais aussi, d'une immigration ancienne et vieillissante, car il a été durablement réservé à cette population, au regard du nombre de foyers de travailleurs migrants qui sont toujours présents. On est à la fois sur un quartier de jeunes hommes migrants qui ne sont pas pris en charge aujourd'hui, et un quartier d'une vieille immigration notamment algérienne, avec des chibanis*, présents dans l'espace public, qui ont l'air oisif, dont pour certains la présence dérange, mais pourtant ils sont là depuis plus de cinquante ans. Et c'est leur quartier

aussi, malgré les rénovations, ils sont toujours là et ils ne rentreront nulle part parce que la France c'est bien chez eux, c'est bien leur foyer. Nombreux sont ceux qui pensent que les chibanis ont beaucoup d'attaches dans leur pays d'origine. C'est vrai pour certains, mais pas pour tous. Leur famille, c'est celle qu'ils se sont fait autour du quartier, dans leur réseau social local : au sein des associations, notamment l'Ampil, dans les cafés, dans les meublés, avec leur camarade de chambrée. Ils ne sont pas totalement esseulés mais c'est vrai qu'ils souffrent de beaucoup d'isolement. Et on l'a bien vu lors de la crise du Covid, grâce au travail qui a été fait à Coco Velten avec le portage de repas directement dans les hôtels.

Il y a une centaine d'hôtels à Belsunce. Une grande partie appartiennent à des franco-algériens notamment et ils sont en train de se transformer. Les chambrées dans les années 1950 étaient de 4m², avec ce qu'on appelle les bayas, des lits superposés qui pouvaient accueillir des ouvriers sur les 3/8, comme ceux qui ont existé à Paris ou à Lyon. Ces meublés se transforment en hôtel de tourisme, avec la cohabitation de populations, dont la présence est liée à des raisons très différentes. Ce patrimoine immobilier hôtelier est très constitutif du quartier de Belsunce. Et les cafés sont le prolongement de ces foyers de travailleurs migrants. Il y a beaucoup d'hommes dans les cafés à Belsunce ou à Noailles, parce qu'ils sont le prolongement de ces chambrées très exiguës, souvent partagées. L'espace du repos, de l'abri se prolongeait jusque dans le café. Et à Belsunce c'était aussi le cas des restaurants, des cantines populaires où il était possible de manger chaud pour 4 euros. On retrouve les cuisines non pas dans les appartements mais dans l'espace public. Ce n'est pas seulement un rapport méditerranéen à l'espace public, c'est aussi une réalité économique qui fait que ces hommes ont des usages qui sont liés à leur histoire, à leur parcours migratoire, qui explique aujourd'hui qu'ils sont dans l'espace public.

Ce que j'ai trouvé très intéressant avec l'expérience de Coco Velten, moi qui passait parfois devant ces cafés, sans forcément m'y arrêter, c'est que Coco Velten a réintroduit une forme de mixité dans le quartier pour la plus grande joie des usagers et des commerçants. C'est cela qui est intéressant : arriver à sortir de l'entre-soi, que ce soit un entre soi représenté ou un entre soi réel. Pour moi c'est l'essentiel de l'expérience positive de Coco Velten.

Au sein de l'îlot Velten, sous la halle, il y avait le marché du soleil, à la place du Centre Social. Mon mari y vendait des cassettes, de la musique. Il y avait tous ces articles qui constituaient le colis du retour au bled, avec les tissus, pour les mamans et les jeunes mariées, comme la wax pour les sub-sahariens, sauf que là c'était des tissus à paillettes qui permettaient de constituer différentes robes selon les régions. Les cassettes c'était quand même très particulier des années 80, car non seulement elles servaient à écouter de la musique. Nos parents les utilisaient pour s'envoyer des lettres car une grande partie était analphabète. La cassette a une double fonction de partager de

la musique, mais aussi une relation épistolaire avec le pays d'origine.

Et puis, rue Bernard du Bois, il y a eu le Studio Rex, tenu par la famille Keussayan d'origine arménienne, une histoire importante pour Belsunce. Avant Ancrages, j'étais travailleuse sociale auprès des résidents des foyers des travailleurs migrants. Beaucoup d'entre eux me montraient cette photo du Studio Rex, avec leur chérie, parfois en manteau de fourrure, il y avait une mise en scène très intéressante. Toutes ces photos, ils les envoyaient au bled pour montrer qu'ils avaient réussi socialement. Or il y avait quelque chose de très délicat entre des situations réelles très dures, des conditions difficiles qui impactaient leur santé mentale et puis cette volonté de montrer qu'ils avaient le bon choix, que tout allait bien.

Belsunce, c'est aussi les cabarets orientaux et les cafés nords africains. On l'a montré avec le projet passerelles sonores qui a associé le Mucem, l'Ampil et Ancrages. On a valorisé toutes ces musiques qu'on pouvait imaginer comme étant oubliées, qui étaient en fait la madeleine de proust de toute cette population immigrée à Marseille, pas que les hommes mais aussi les femmes, dont certaines se sont produites dans ces cafés, ces cabarets ou ces espaces festifs privés. Il y avait toute une vie qui est restée confidentielle, qui aurait pu être plus davantage public s'ils avaient eu accès à de vraies scènes artistiques et qui revisitaient des répertoires musicaux très différents en faisant le lien musicalement entre des immigrations différentes.

Enfin Belsunce, c'est toute une série de commerçants issus de ces vagues d'immigrations : le fameux bleu de chine à la rue des dominicaines, la vente de textile arménien, etc. Ils sont encore très présents, c'est ça qui est incroyable. Ils ne sont plus là pour faire du business, mais parce qu'ils sont très attachés à leur boutique et que pour rien au monde ils ne la vendraient. Même si pour certains c'est devenu un couloir sombre.

Pourquoi avez-vous répondu à l'appel d'occupation des bureaux de Coco Velten ?

Il y a plein de gens qui dissertent du matin au soir sur la mixité. J'avais envie de voir quelles étaient les personnes qui étaient derrière le projet. J'ai rencontré les équipes et je me suis dit quelle énergie, d'abord de beaucoup de jeunes femmes, beaucoup de convictions, d'engagements, des gens qui ne comptent pas trop leurs heures. Je retrouvai à Coco Velten l'énergie, l'amateurisme sur certaines choses qui me plaisaient bien finalement. Cela ne peut pas être

*chibani : Immigré âgé, souvent maghrébin, venu travailler en France durant les Trente Glorieuses

**chambrée : Ensemble des personnes qui couchent dans une même pièce.

parfait, c'était une praxiste, on apprend en faisant, en prenant des risques. Je venais chercher à Coco Velten, cette énergie des débuts, une aventure collective où on prend des risques, on les partage, on accepte de les partager et on renouvelle son projet au contact des autres. Et cela est vraiment indispensable dans la vie associative, on ne peut pas être des ingénier·euse·s du changement sans accepter ce genre de contexte. Alors c'est fatiguant, c'est fragile, cela nous rend parfois vulnérable sur le plan économique et humain, mais cela en vaut la peine, et permet de bouger les lignes entre les acteur·rice·s institutionnels, associatifs et les citoyen·ne·s. Cela permet de questionner les usages et de proposer des choses qui sont dynamiques. On l'a vu pendant le Covid. D'arriver à changer son orientation pendant un projet, qui est déjà un projet expérimental, en plus temporaire, c'est quand même un challenge assez important.

Pour Ancrages, qu'est ce que cela a changé pour vous d'être à Coco Velten ?

Cela a permis des rencontres incroyables. Je n'imagine pas une ville sans des espaces comme celui-là. C'est impossible aujourd'hui d'imaginer que le lien social va se faire par une succession d'associations les unes à côté des autres. Pour moi c'est un modèle qui est mort. Par contre, imaginer des espaces communs dans lesquels on peut partager, expérimenter ensemble, c'est l'avenir. C'est cela que j'étais venue chercher en venant à Coco Velten, pour voir si c'était possible. Et on a réussi. Ce n'était pas gagné au départ, parce que j'étais moi-même dans une représentation et j'ai subi aussi les foudres de ceux qui avaient une représentation de Coco Velten comme un projet gentrificateur, d'artistes hors sol, que n'ai-je pas entendu, "les mangeurs de graines et de quinoa". Cela enferme. Comme les personnes qui veulent "sauver les jeunes des quartiers populaires". C'est le lexique de la politique de la ville. Mais comment peut-on travailler ensemble autour de ces enjeux là ? Parce que ce n'est pas des enjeux qu'on va résoudre à un ou deux, on va les résoudre à plusieurs. Et pour le coup, je trouve que l'approche territoriale proposée par Coco Velten, c'est-à-dire l'approche du tiers-quartier, était hyper intéressante.

Les tensions entre les acteur·rice·s sur ce territoire-là, sont

les mêmes que j'ai pu vivre dans les quartiers nord. Les tensions entre qu'est ce qui relève de la prévention spécialisées, qu'est ce qui relève de la gestion urbaine de proximité, du lien aux espaces publics... On a l'impression que les projets comme Coco Velten dérangent parce qu'ils rebattent les cartes de l'éducation populaire et de l'éducation spécialisée. Ils viennent réinterroger la performance des acteurs et leur capacité de mobilisation et d'implication des habitants. C'est vraiment des projets qui sont au cœur de la politique de la ville. J'en suis parfaitement convaincue. Réussir à créer des dynamiques entre les différents acteur·rice·s, on a bien vu que c'était compliqué : entre le Centre Social, le théâtre de l'Oeuvre, l'Addap, Coco Velten. On peut pas dire que tout a été simple. C'est une question de personnes, une question de clivage idéologique sur la façon de faire. Mais si on part d'un seul principe qui est celui de l'intérêt des habitant·e·s, Coco Velten a fait ses preuves.

Est ce que vous avez eu des doutes sur la méthodologie de Coco Velten ?

Le principal point faible était sa dimension temporaire. Or on est dans un territoire où durablement il n'y a pas vraiment eu d'action publique ou en tout cas une action publique plutôt à la baisse car on considère que ses habitant·e·s vont changer. On le voit bien, on a ce super Institut Méditerranéen du paysage et de l'architecture qui sort de terre et en parallèle dans l'espace public, les mamans immigrées n'ont pas de banc pour s'asseoir. On comprend qu'il y a une rénovation en cours qui est extrêmement puissante et que cette rénovation ne s'adresse pas à tout le monde. Et les habitant·e·s, même quand iels n'ont pas forcément la lecture de ces politiques, ils le sentent quand même. Et souvent cela génère de la tension, de l'agression. La pire des situations c'est quand les acteur·rice·s le savent et iels s'en servent les uns contre les autres et là on est très éloigné de l'intérêt public.

Quand on est sur des territoires où il y a un maillage associatif aussi dense, mais aussi une carence des politiques publiques, on ne peut pas faire une évaluation qui tient la route sur 3 ans, il faut que le projet soit au moins renouvelé une fois. 3 ans, c'est seulement le temps pour installer un projet. Tu peux pas faire moins, surtout un projet de cette dimension. En plus, on s'est pris le Covid dans la tête. Il faut pouvoir expérimenter un renouvellement, ajuster. On passe un temps fou à aller chercher des financements, sur l'évaluation. Au moins 6 ans de temps c'est le minimum.

J'aurais beaucoup aimé qu'on travaille plus sur des temporalités communes. Je crois qu'on a fait ce qu'on a pu. On a partagé beaucoup d'outils, je n'avais jamais vu ça avant. De partager des outils sur les subventions, sur les contacts. J'ai trouvé cela incroyable, car justement il y avait de la compétence qui pouvait apparaître comme un risque pour certains acteur·ice·s, et le fait de tout mettre en copie, en partage complet, moi c'était l'une de mes utopies associatives. D'arriver à combattre cette asymétrie dans l'information et de faire monter en compétences pour moi c'est d'une très grande puissance démocratique. Cela vient contrer l'esprit de compétition qui existe aujourd'hui entre les acteur·ice·s associatifs dans ces territoires, qui est souvent induite par nos interlocuteur·rice·s institutionnel·le·s via les modalités de financement, qui vient à l'encontre de l'intérêt général. Coco Velten a lutté contre tout cela, en proposant de la mutualisation, de la coopération, du partage d'outils, de ressources et de la transparence. Dans les années 1980, le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) a été inventé pour accompagner l'émergence de nouvelles associations, Coco Velten a fait ça et aurait pu faire bien plus que cela s'il y avait eu le temps. Cela fait partie des pré-carré des centres sociaux, mais cela fait bien longtemps qu'ils ne le font plus, accompagner l'émergence de la vie associative. Or, c'est important parce que, un jeune = une association. Un jeune peut avoir envie de se mobiliser autour d'un projet. Cela demande un accompagnement, qui est aujourd'hui insuffisant. Accompagner au développement de la vie associative c'est être capable d'accompagner sur des valeurs d'utilité sociale, d'agir collectif. C'est ça qui est à la base de l'utopie associative : de faire ensemble et de pas faire contre les autres. Et cela c'est quelque chose de réussi à Coco Velten : on a réussi à partager des espaces, des ressources, des usages, des outils pour faire ensemble pour le bien commun.

Je comprends que Marseille Habitat souhaite développer du logement social en plus de l'hébergement d'urgence, cela fait sens dans le quartier. Mais je regrette qu'il n'y ait que 10 associations qui puissent continuer à travailler là. Ce qui faisait l'intérêt du lieu, c'était la mixité entre l'approche culturelle, artistique, linguistique, sociale. Et avec 10 associations, cela sera plus difficile à obtenir. C'est cette **divers-cité** qui faisait la force de Coco Velten.



« On ne peut pas dire que tout a été simple. C'est une question de personnes, de clivage idéologique sur la façon de faire. Mais si on part du seul principe qui est celui de l'intérêt des habitant·e·s Coco Velten a fait ses preuves »

Entretien

SARAH
CHAMPION
SCHREIBER



Sarah Champion-Schreiber est metteuse en scène au sein du Collectif Transbordeur, et réalise des projets de création partagée. Elle travaille principalement à partir des récits de vie et paroles d'habitant·e·s qu'elle met en scène dans des théâtres et dans l'espace public (Encore Heureuses ; 93.13 Appel d'Air.e ; Elles disent ; Hamlet de Belsunce). Elle a travaillé avec le Théâtre de l'Œuvre en tant qu'artiste associée pendant 7 ans.

Est-ce que tu peux nous raconter les premières réunions entre Coco Velten et les acteur·ice·s locaux·ales à la veille du lancement du lieu dans le quartier ?

Les premières rencontres ont eu lieu au Café Louise Michel sur la place éponyme, où l'ensemble des acteur·rice·s du quartier se sont réunie·s à la demande de Nicolas Détrie, directeur de Yes We Camp pour présenter Coco Velten. Au départ, ce projet et la manière dont il était présenté n'a pas été très apprécié par l'ensemble des acteur·ice·s. On avait l'impression que rien n'était à l'œuvre et qu'il allait impulser la dynamique de quartier. Or celle-ci était déjà en mouvement, depuis longtemps. Lors des réunions, on écoutait sagement la longue présentation du projet à venir mais aucun réel temps d'échanges n'était prévu. Au Théâtre de l'Œuvre on était très attaché aux méthodes d'éducation populaire, aux démarches participatives. Donc on était méfiant·e·s de ces communications descendantes et de cette façon d'arriver en terrain conquis. C'était comme si une grosse machine efficace débarquait et allait déterminer la dynamique culturelle dans le quartier. Or, je travaillais au Théâtre de l'Œuvre en lien avec toutes les acteur·rice·s financé·e·s par la politique de la Ville justement sur cette dynamique. Les bras nous en sont tombés. On avait de nombreuses interrogations sur la manière de collaborer, si on allait se faire concurrence ou si on allait réussir à travailler, à co-construire ensemble. Au début, on regardait un peu l'arrivée de Coco Velten comme une très grosse structure qui allait potentiellement nous supplanter et manger le peu de budget qu'on avait. C'était complexe au début. Et de mon point de vue personnel, c'était encore un nouveau directeur qui arrive dans le quartier où déjà la grande majorité des structures sont dirigées par des hommes, où on passe un temps infini à les écouter nous expliquer comment ça va se passer et où après sur le terrain on se retrouve étrangement surtout entre femmes à s'activer...

Après ces rencontres, comment s'est passée la suite ?

Cela a pris du temps avant d'arriver à s'appréhender mutuellement. C'est une fois que les personnes sont arrivées sur le terrain, des travailleuses surtout à Coco Velten que les liens se sont tissés différemment. Coco Velten a pris un rôle très positif dans la dynamique de quartier au moment de la reprise du festival des Belsunciades, qui sont devenues les Babelsunciades. Quand le Pied Nu a arrêté de porter le festival, le besoin s'est fait sentir de forces vives. Au Théâtre de l'Œuvre, on n'avait pas la capacité de gérer seul·e. Coco Velten a mis ses moyens au service du quartier, avec une volonté de valoriser l'ensemble des acteur·rice·s. Cela a été très positif et enthousiasmant. C'était des femmes là qui étaient à la manœuvre : Kristel, Juliette, Océane, Elsa, Sophia. Du bas Belsunce au haut Belsunce, on était toutes au diapason. Il y a eu aussi les collaborations au moment de la crise covid où il y avait un réel besoin de travailler sur le haut et le bas du quartier. Le Théâtre de l'Œuvre étant en bas, Coco Velten était là-haut. Il y avait sur les distributions de colis alimentaires, sur la préparation de plats et les maraudes une très belle coordination entre les différentes structures.

Coco Velten et le Théâtre de l'Œuvre sont restés ouverts ! Cela a été les deux seules structures du quartier à le faire. Il y avait d'énormes besoins des familles, des personnes migrantes sans hébergement. Tout était à l'arrêt et on s'activait. Et qui étaient là pour coordonner les actions ? Surtout des femmes. Emma Bester du théâtre, Djaouida Achaida du Secours Populaire, Laetitia Brisard d'A Voix Haute, Samira el Heddadi de Coco et j'en oublie ! Quasi aucun directeur de structure n'était présent sur le terrain à ce moment-là, c'étaient les travailleuses, les militant·e·s, les habitant·e·s, les mères de famille, les représentantes des associations des parents d'élèves, et les directrices d'écoles.

A la suite de cette crise, un événement bien-être pour les femmes - avec hammam, henné, massages - est né et a été programmé tous les deux mois à Coco Velten (Chaleur Humaine). Cela venait d'une proposition de femmes de la résidence sociale, qui vivaient un isolement décuplé, elles avaient besoin de se connecter. Coco Velten et le Théâtre de l'Œuvre ont accueilli un grand nombre d'événements pour la cause des femmes.

Cela résonne fortement en moi, par rapport au travail que j'ai mené sur la question des femmes dans l'espace public. On a mené beaucoup de collectes de paroles, recueilli des témoignages, des récits... Dans le quartier de Belsunce, les femmes ne se sentent pas à l'aise. Les jeunes femmes ne sortent pas dans ce quartier, elles sortent ailleurs. Les mères de famille font des détours avec leurs enfants pour ne pas passer par certaines rues, et le soir c'est encore plus compliqué. Le quartier est complètement évité et on ne passe que par les grands axes. Quand on se balade à Belsunce, les femmes ne sont pas ou peu visibles. On est dans un quartier de grossistes, les magasins ne sont pas accessibles. Ce qu'on voit, c'est les terrasses des cafés qui sont tenues et fréquentées par des hommes. En tant que femme, on se sent pas à l'aise et ça toutes les femmes le disent. Même certaines femmes qui habitent des quartiers comme La Bricarde, La Viste, ou La Busserine disent que Belsunce est pire ! Surtout depuis la fermeture du Café Louise Michel, la place s'est totalement dégradée. Aussi la Halle Puget. On met un temps fou à mettre en place des dynamiques pour apaiser des espaces, permettre des usages mixtes et multiples. On déploie des énergies énormes, et il suffit qu'un acteur ferme pour qu'on reparte de zéro. C'est très dur. Heureusement qu'il reste l'îlot Velten. C'est quand même un espace partagé, où il y a une vraie fréquentation, où la mixité est réelle. Et depuis l'arrivée de Coco Velten l'îlot vit ! Avant l'îlot ne vivait pas, non.

Ces cinq dernières années, l'îlot Velten a été préfiguré comme un espace familial, mixte, sécurisé tout en restant ouvert sur le quartier. C'est quelque chose que tu parles aussi ?

Il y a besoin de repenser complètement la circulation du quartier pour que les femmes se sentent à l'aise partout. Stratégiquement, l'îlot Velten est l'endroit idéal pour redéployer une dynamique. Il a cette ouverture vers la place Louise Michel, aujourd'hui à l'abandon, avec le passage

côté Rue Francis de Pressensé qu'il faudra un jour rouvrir ! Tout est à refaire. La Ville a du travail. Il y a à repenser les circulations entre le bas et le haut de Belsunce. S'il y a un accueil de jour pour femmes et enfants, bien sûr que stratégiquement, il faut penser ces lieux pour elles-eux. Le Théâtre de l'Œuvre, dans le bas de Belsunce, est en porosité avec la Canebière. Sur le haut de Belsunce, La porte d'Aix, et la Halle Puget sont des espaces difficiles. Il y a aussi tout ce parking de la Providence. Cela fait des années qu'il y a ce projet d'en faire un espace pour les familles et rien ne se passe. Certes il y a les revendications des commerçants, mais je pense que cela a été aussi une volonté politique de faire mourir ce quartier. De le laisser à l'abandon, de presque faire table rase de son identité, pour pouvoir recréer autre chose. Or les habitant·e·s ont eu le désir évidemment de rester ici et de ne pas être reléguées dans les quartiers périphériques.

Cette fermeture de deux ans va être dommageable. L'îlot Velten ferme alors qu'il est en pleine vitalité. Et qui sont les plus impactées ? Les femmes, les jeunes, les enfants. Parce que les hommes, ils peuvent toujours aller se retrouver au café, ils y sont tranquilles.

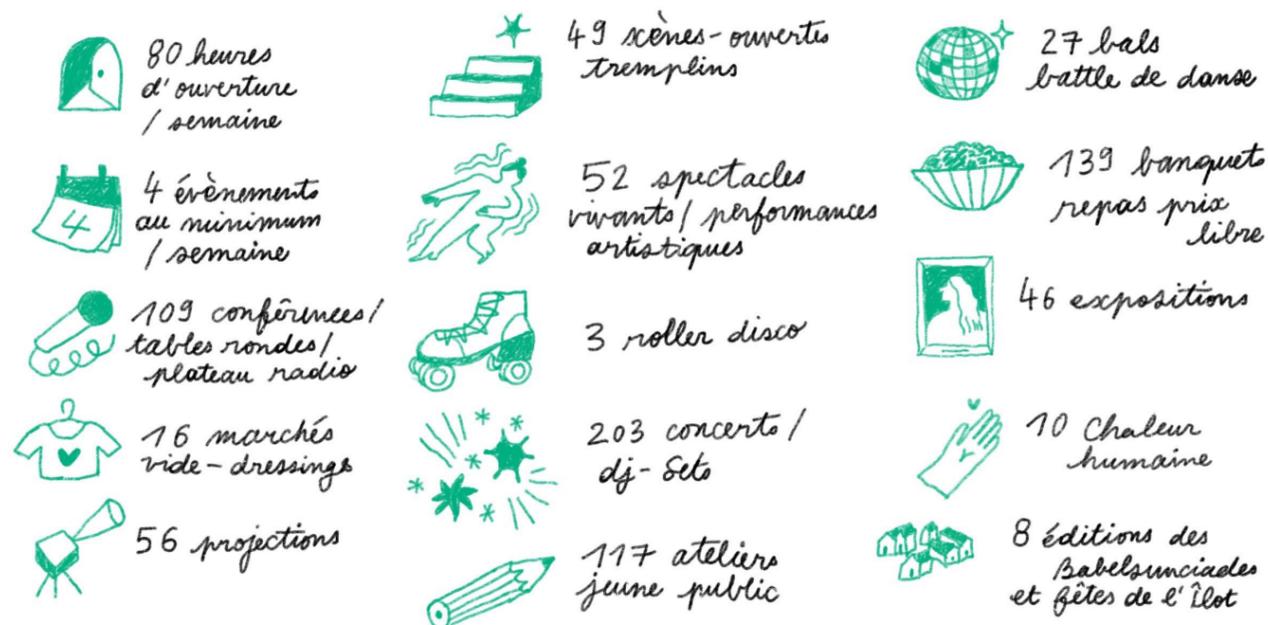
Sur cette dernière année, tu pourrais dire que ton regard sur Coco Velten a changé ?

J'avais une vision au départ qui était attachée à l'image du directeur de la structure et petit à petit, en travaillant avec les salariées sur les différentes actions et les nombreux événements culturels, j'ai changé d'avis. Ce qu'on ressent beaucoup, c'est l'action des femmes à Coco Velten. Elles font bouger les choses et font marcher cette grosse machine au quotidien. J'y ai vu des femmes militantes, actives avec une très belle énergie, une grande écoute, une manière de collaborer juste, et le souci de la place faite à chacun·e dans les actions menées. J'ai fait plein de belles rencontres. Cela a changé mon regard, m'a permis de me sentir à l'aise, d'avoir envie de venir ici et d'y déployer aussi des actions. Je n'ai pas de souvenir d'une chose qui se soit mal passée au quotidien à Coco Velten.

Ce que je trouve dommage, c'est que le projet soit temporaire. Pour Belsunce qui a tant de besoins, c'est dur. Les actions qui ont commencé à être mises en place, cette vitalité qui arrive et puis brutalement cette rupture. Un lieu qui s'éteint, qui repart ? Il est où le flambeau ? A qui il est donné ? C'est pour les habitant·e·s que cela va être le plus difficile. Déjà au Théâtre de l'Œuvre, depuis la nouvelle direction, tout le projet social est terminé, il n'y a plus d'accueil mixte inconditionnel. Où sont les lieux d'accueil inconditionnel à part Coco Velten à Belsunce ?

« Ce qu'on ressent beaucoup c'est l'action des femmes à Coco Velten, des femmes militantes, actives qui font bouger les choses »

BIEN PLUS QU'UNE SCÈNE CULTURELLE



La programmation culturelle et artistique de Coco Velten a été coproduite, protéiforme et prétexte à la rencontre. Elle a eu pour ambition de donner la place aux voix et aux corps invisibilisés, émergents ou minoritaires, et de soutenir la jeune création contemporaine du territoire, en tant qu'espace de création ou comme scène intermédiaire, permettant la rencontre avec les institutions et les publics. Cette effervescence culturelle et artistique a été l'un des piliers fondateurs du lieu, dégageant un sentiment de liberté et d'ouverture qui a mené à une appropriation de plus en plus forte du bâtiment et de ses espaces communs au fil de ces cinq ans.

Une programmation multipartite

Presque toujours, la programmation provenait de sollicitations extérieures, par des appels à contribution, fréquents et relayés au sein de différents médiums pour pouvoir toucher un plus grand nombre. L'équipe de pilotage n'avait pour rôle que de dresser les grands cadres d'accueil de la programmation : toujours gratuite et inclusive, en accord avec les valeurs du lieu. Quiconque souhaitait proposer de la programmation en respectant ce cadre, a pu le faire,

et même a pu être financé à petite échelle pour mener à bien son projet. Les réunions de programmation hebdomadaire étaient ouvertes en interne à tous les cocos, pour que chacun puisse avoir la place de faire des propositions (bénévoles, ateliers-bureaux, résident.e.s, voisin.e.s et partenaires du quartier). L'équipe de pilotage avait à cœur de faciliter la diffusion artistique sous toutes ses formes, des plus populaires au plus expérimentales. Du fait de la multiplicité des sollicitations, un cadre à la semaine s'est dessiné afin de dresser un fil conducteur avec, les *mercredis repas prix libre*, préparés par un habitant.e ou un coco ; les *jeudis on cause*, ouverts aux débats de société à travers des projections ou des conférences ; les *vendredis et samedis soirs festifs*, avec souvent des formats concerts ou de performances ; les *samedis pour les petits*, avec des propositions d'ateliers et de spectacles jeune publics ; etc. Une thématique mensuelle, puis trimestrielle s'est instaurée, donnant une teinte à la programmation et permettant ainsi de fédérer différents acteur.rice.s qui travaillaient autour des mêmes sujets. Cette grille de lecture thématique a permis de mettre en avant la portée sociale et engagée du lieu, tout en faisant corps avec les écosystèmes. Coco Velten a ainsi été une caisse de résonance pour des

programmations engagées sur de multiples sujets : de la lutte contre l'habitat indigne, à la protection des droits des personnes lgbtqi+, à la sensibilisation au réchauffement climatique, etc.

De nombreux hors-les-murs ont également été co-organisés avec les acteur.rice.s du territoire, lors de la reprise du festival des Babelsunciades avec le collectif Belsunce et la mise en place des fêtes de l'îlot à la veille des vacances scolaires, en investissant des espaces publics clés ou oubliés du quartier (tel que le parc de la Porte d'Aix avant son ouverture, ou l'église désacralisée Saint Théodore, etc).

Un soutien à la jeune création et à la professionnalisation des artistes

Coco Velten a offert un espace de diffusion aux jeunes artistes émergent.e.s. Cela a été parfois une première scène, une première rencontre avec un public. Une manière de faire ses armes et d'avoir des premiers contrats, une reconnaissance institutionnelle pour cette scène artistique en construction. En cinq ans, Coco Velten a invité et rémunéré plus de 350 artistes. En jouant le rôle de scène intermédiaire, en accueillant ce qui ne pouvait encore être fait ailleurs, Coco Velten a servi de tremplin pour ces artistes. Des scènes découvertes mises en oeuvre avec Urban Prod, le Théâtre de l'Oeuvre, et le Contact Club ont permis notamment à des jeunes de Belsunce de pouvoir se produire à Coco Velten, ou lors de hors les murs sur la place de la Pierre Levée ou de la Halle Puget. Ils ont également pu d'enregistrer leur EP avec un clip vidéo tourné sur le toit de Coco Velten ou dans l'îlot.

Avec l'hospitalité au cœur du processus de création, Coco Velten a invité plus de 50 artistes en résidence, sur une période plus ou moins longue (d'une semaine à deux mois) à dialoguer avec le lieu et ses habitant.e.s. Chaque intervention artistique a été pensée comme devant répondre à son environnement, à travers des créations *in situ*, qui favorisent les pratiques collaboratives. Dans une période de changement de paradigme, lié aux questions environnementales, il est nécessaire de penser en écosystèmes plutôt qu'en objets. Les résidences de recherche et création proposaient donc de travailler un glissement sémantique de la sculpture vers la scénographie, de la monoculture (art pour art, white cube) à la permaculture (pratiques collaboratives, *in situ*). Les pratiques artistiques participent pleinement à faire société, les processus de création comptent autant que les productions et sont souvent porteurs de rencontres, d'apprentissages, liens et partages de savoir. Les pistes de recherches proposées ont été les suivantes : en amont (créer à partir de matière récoltées *in situ*, témoignages, etc...), pendant le travail de la matière (chantier participatif, transmission de techniques...) ou en aval (créer tout seul des œuvres dont la destination est d'être usitées, appropriables...). Chaque artiste en résidence a inventé des formats spécifiques liés à sa pratique.

Les œuvres se sont déployées de façon luxuriante dans le lieu, hors des espaces d'expositions et se sont répondues entre elles. Les appels à résidences Sors du Bois, ou La Relève, lancés avec La Compagnie, la galerie des Bains Douches, et Parallèle, ou encore le dispositif Ouvrir le Monde, de la DRAC, ont affirmé cette méthode de Coco Velten de soutenir les artistes à ouvrir leurs pratiques et travailler en dialogue avec un public cible (enfants de la résidence sociale ; mineur.e.s non accompagné.e.s suivis par Ramina Réseau, etc), alliant les processus de médiation et de création.

Pour accompagner les résidences artistiques, différents dispositifs étaient mis à disposition des artistes : un atelier partagé de 150m² avec des spécialisations (bois, métal, peinture), un suivi technique sur la réalisation des œuvres, et un suivi éditorial de l'équipe de programmation. Ces résidences ont souvent été des premières expériences pour des artistes sorti.e.s d'école qui ont bénéficié d'une attention toute particulière à la réalisation de leurs œuvres dans la limite des moyens matériels et financiers disponibles.

Pratiques alternatives pour manifestations institutionnelles

Du fait de la mixité des publics ayant leurs habitudes à Coco Velten, le lieu a permis aux différentes manifestations culturelles rythmant les saisons marseillaises de tester des formes autres de programmation, en dehors des salles dédiées à la culture, dans des espaces plus en prise avec le quotidien, en contact direct avec les publics éloignés des scènes institutionnelles.

C'est parce que la rencontre avec l'objet culturel et artistique s'opère dans un cadre non conventionnel, dans un espace qui invite à la rencontre, à la fête, dans un lieu de vie, du quotidien, que le public est au rendez-vous. Des personnes qui n'oseraient pas franchir la porte d'institutions intimidantes, entrent à Coco Velten et sont invitées à une pluralité de rencontres sensibles avec différents artistes et médiums. En cinq ans, Coco Velten a collaboré avec de nombreux festivals et institutions culturelles reconnues à Marseille (Le Festival de Marseille, le FID Marseille, le Festival Avec le Temps, le Festival Allez Savoir, Manifesta, pour n'en citer que quelques-uns), leur permettant de mettre en pratique leurs réflexions sur la mixité et le renouvellement de leurs publics, avec notamment la diffusion de leurs œuvres culturelles et artistiques auprès de publics empêchés.

Pour aller plus loin :





Aline Galliou



Aline Galliou



Aline Galliou



Aela Lebreton



Aline Galliou



Aline Galliou



Aline Galliou



Aela Lebreton



Aline Galliou



Aline Galliou



Aline Galliou



Aline Galliou

exposition des programmes



Illustration : Pauline Escot



Aline Galliou



Aria Giulj



Aria Giulj



Aria Giulj



Illustration : Maya Mihindou



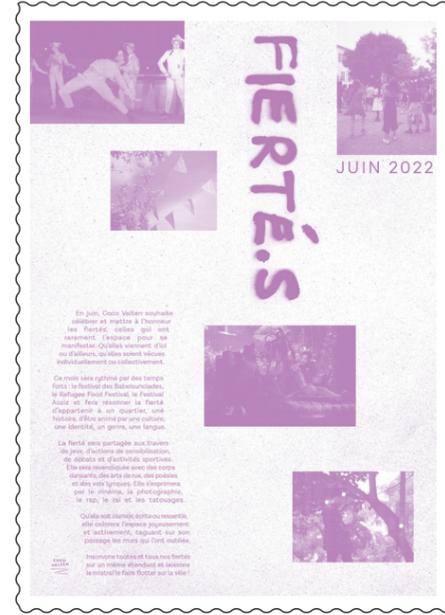
Aria Giulj



Aria Giulj



Aria Giulj



Aria Giulj

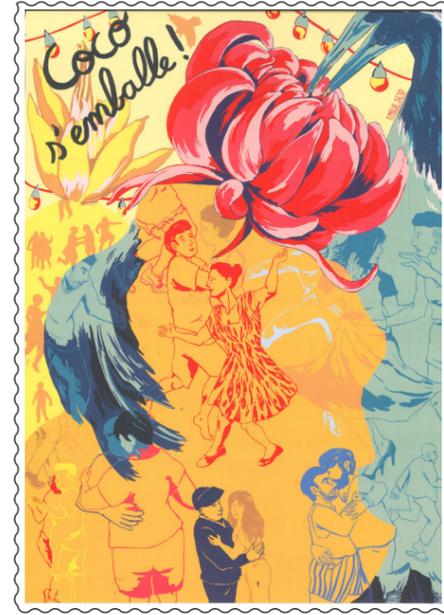
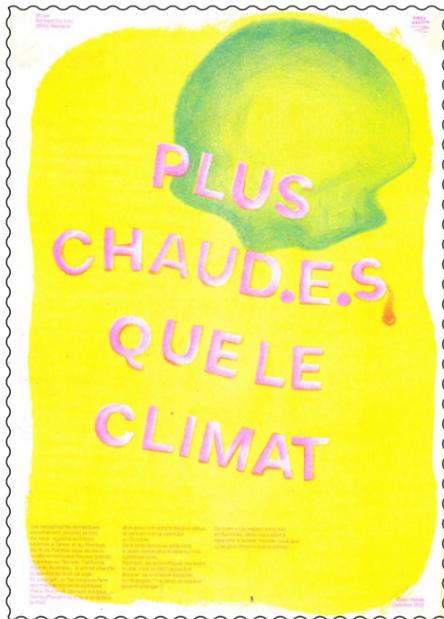


Illustration : Emilie Seto



Aria Giulj



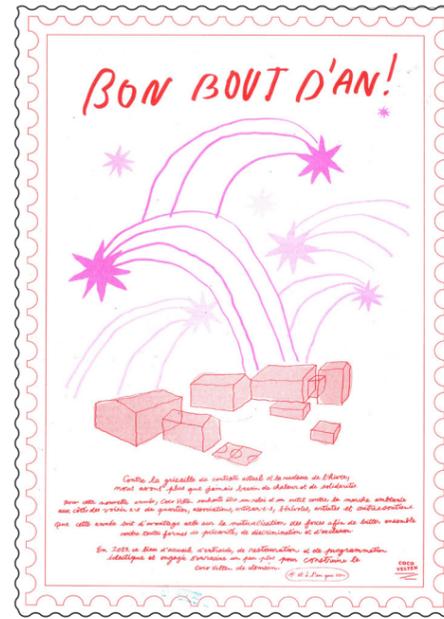
Aria Giulj



Aria Giulj



Aria Giulj



Laurie Lacorre



Laurie Lacorre



Laurie Lacorre



Laurie Lacorre



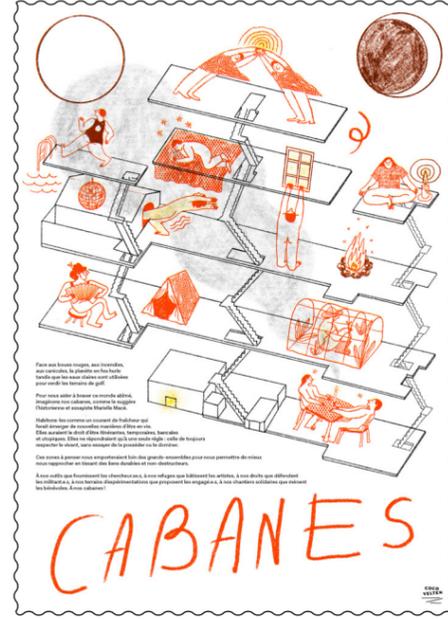
Laurie Lacorre



Laurie Lacorre



Laurie Lacorre



Laurie Lacorre



Laurie Lacorre

Entretien

LOU COLOMBANI



Cette aventure Coco Velten, en tant que Parallèle, qu'est ce que vous a apporté ?

Cela nous a apporté beaucoup de choses. C'est assez dur de quitter Coco pour nous. On a la sensation d'être ébranlé. On a trouvé des fondations ici, qui sont devenues structurantes de notre identité. C'est se sentir chez soi, mais pas chez soi en tant que propriétaire solitaire, un chez soi partagé, avec des personnes différentes. Et c'est ultra porteur, très nourrissant, et reconfortant aussi par rapport au monde dans lequel on vit. C'est un ébranlement où on se dit comment on va continuer à être porté sans ces fondations là, pour construire de manière aussi intrinsèque des actions qui soient autant liées au monde. Tous les jours voir Hamza, Marie, Mat [ambassadeur·rice·s de la Cloche Sud]. C'est une infusion, Coco Velten, lente et profonde. Et cela te teinte, ça change ta couleur à toi, dans pleins de petites choses au quotidien.

Par exemple, quand tu fais des rendez-vous professionnels à la cantine, tu sais que tu vas voir 25 personnes que tu connais, qui vont venir te parler. Parce que ce ne sont pas des gens qui sont forcément dans un rapport au travail comme nous. Ils sont dans la rencontre et le partage de vie et du temps. C'est important aussi, dans notre rapport au travail, car cela nous replace. Tu ne vas pas avoir envie de leur dire, "excuse-moi je suis en rendez-vous, je suis en train de travailler, c'est plus important". Non ce n'est pas plus important. Ce n'est pas plus important que les cinq minutes de conversation que tu vas avoir avec ces personnes là, qui sont juste là parce que ce sont des usager·ère·s du lieu, et que c'est tout autant légitime que toi ce que tu es en train de faire.

Et le fait de faire le Festival Parallèle ici, qu'est ce que cela a changé pour vous ?

Beaucoup de choses. Cela a été notre base, notre socle pendant 4 ans. C'est de là que le projet s'imagine toute

l'année entre les murs de notre bureau. On dit toujours que c'est du local, à l'international, en partant par le national. On imagine vraiment nos activités comme des ondes de résonance, comme quand tu jettes un caillou dans l'eau. Coco Velten c'est le cœur du caillou. Cela part d'ici, on investit le lieu, mais aussi les gens que l'on côtoie au quotidien, nous accompagnent dans les autres espaces de la ville. Et c'est une victoire. Notre relation à la Cloche Sud, c'est ce qui me tient le plus à cœur. Que le festival Parallèle puisse se passer au Ballet National, au Mucem, à la Friche, au théâtre Joliette, au Zef et que soient toujours à nos côtés avec nous, les usager·ère·s de la Cloche. Parce qu'on se tient la main, il n'y a pas d'appréhension à aller dans ces espaces. Qu'on y aille ensemble, pour les usager·ère·s de la Cloche Sud, la question ne se pose plus, ils se sentent le droit et légitimes de passer la porte. Dans un rapport de fraternité, la question ne se pose plus de savoir si c'est possible d'être dans un espace, parce qu'on y est ensemble.

Fondatrice du pôle de production Parallèle à Marseille, dont elle est la directrice, Lou Colombani s'investit depuis 18 ans dans les pratiques émergentes. Son leitmotiv : que la création contemporaine n'ait pas à mettre de côté son exigence artistique pour répondre à des contraintes de production et qu'elle soit un vecteur de lien social. Le festival se déroule du 25 janvier au 10 février 2024.

Et quand tu discutes de cette méthodologie avec des scènes nationales ?

Je n'ai pas de leçons à donner, mais quand on me parle de Coco Velten, je dis combien cette expérience est riche. La différence entre ces institutions et nous, c'est que nous sommes une toute petite équipe. Nous n'avons ni un poste et encore moins une équipe de relations publiques, d'actions avec les publics, et donc nous l'endossons tous, nous l'avons tous·tes avec nous. Chacun·e dans notre périmètre d'activité, la communication, l'administration, la programmation, la direction, etc, on porte une partie de relations publiques et on l'incarne. C'est notre manière de bosser. Après je n'ai rien à apprendre à ces gens là qui sont très expérimentés, c'est juste que la situation n'est pas là même. Les équipes dédiées des scènes nationales sont très mobilisées sur le travail avec les publics, de faire en sorte qu'il y ait des scolaires qui viennent, d'aller à la rencontre des habitant·e·s de leur quartier respectif. Tout le monde est d'extrêmement bonne volonté pour remplir sa mission.

Sur le volet création artistique, tu as participé avec l'appel à résidence de la Relève, et de Sors du bois, qu'est ce que tu peux retirer des ces expériences là ?

Elles sont belles, parce qu'elles sont portées avec beaucoup de désirs. Chaque partie s'est impliquée pour faire vivre une vie artistique au sein du bâtiment, pour faire en sorte que ce soient des œuvres en accès libre, visibles par tous·tes.

Après il y a une précarité du travail, qui fait qu'on est pas au MoMA. On ne peut pas produire des œuvres de très grande envergure, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas qualitatives. Ce qu'on a fait, on l'a fait bien mais avec les moyens du bord. Ce que l'on peut déplorer, c'est des grands déséquilibres en termes de moyens pour porter des actions. Pourquoi un projet comme Coco Velten, un projet de tiers lieu, et même, je reprends les mots de Fabrice Lextrait, de tiers-quartier, parce qu'il n'y a pas que Coco Velten : il y a le CMA, le Contact Club, la Cité de la Musique, la Compagnie, etc... Pourquoi ces endroits là d'actions ne pourraient pas être autant considérés en termes de valeurs et donc de moyens à y injecter que des grandes institutions ? C'est la question. Après, dans ce contexte là, on trouve les moyens d'agir parce qu'on est agiles, et on se met la barre haute en termes de qualité de ce que l'on produit. Mais on est habitué à travailler avec des bouts de ficelles...

On est dans un pays très structuré administrativement, avec un système jacobin qui date d'une époque dont il faudrait peut-être faire une actualisation. Pas un reset, parce qu'on y perdrait beaucoup mais une actualisation. Cela ne se fait pas du jour au lendemain, même quand il y a la volonté de le faire, mais si je suis critique, la volonté de le faire en profondeur, est ce qu'elle est là ? Je n'en suis pas sûre. Parce qu'il y a des systèmes qui sont

organisés à partir de cela, des personnes qui reposent sur ces systèmes et que les revoir, signifie fragiliser leurs fondations à eux. Mais imaginer un monde plus équitable, c'est accepter de revoir les équilibres, de questionner ce qui est déjà en place, de pouvoir imaginer quelque chose qui n'existe pas encore et de s'accorder et le temps et les moyens de le faire. Et cela, on n'y est pas.

On est dans un monde qui se resserre financièrement. Au mieux on est à budget constant, mais cela ne suit pas l'inflation et donc de toute façon on travaille toujours avec moins de moyens. Et dans ces moments-là d'angoisses, de craintes, on s'immobilise et on veut sauver d'abord ce qui existe. Je ne dis pas qu'il ne faut pas sauver ce qui existe, mais il faut avoir le courage de se dire : "Et si on inventait autre chose ?". Maintenir ce qui est en place, doit être mis en simultanéité avec la possibilité d'inventer, d'expérimenter, sinon c'est la mort. On est tous figés et on attend que cela passe.

Est-ce qu'il y a des choses que tu aurais fait autrement à Coco Velten ? Ou que tu as vécu comme une contrainte dans ton travail ?

Je crois que ce qui a été fait c'est ce qui pouvait être fait et qu'il y a suffisamment d'intelligences au travail, de personnes de bonne volonté qui ont réfléchi, qui ont travaillé ensemble, qui ont une sacrée capacité en ingénierie collective. Je crois que ce qui a été fait, c'est ce qui pouvait être fait.

Ce qu'on aurait pu faire autrement, cela ne nous appartient pas. Ce qu'on aurait pu faire autrement c'est s'inscrire dans le temps. C'est donner les chances à un projet comme cela d'évoluer, de grandir, de s'affiner, de s'amplifier, de s'enraciner plus profond. Mais cela n'a pas été de notre ressort.

Tu le vois comment la suite ? L'héritage que va reprendre Marseille Habitat ?

Ce que je trouve beau c'est que ce ne soit pas rasé pour faire de la promotion immobilière. C'est que ces projets transitoires peuvent laisser des traces dans une ville, et qu'on n'a pas fait cela pour rien. Parce que cela laissera quand même des traces : l'idée d'un modèle, déjà croisé et multiple. Parce que s'il s'agissait dans le bâtiment, de ne faire que du logement social, je pense que franchement, autant le faire ailleurs. Je ne suis pas sûre que ce soit le quartier qui a le plus besoin de logements sociaux, il y en a déjà beaucoup et le bâtiment n'est pas forcément formaté pour accueillir des appartements, des salles de bains et des cuisines. Si c'est ici que cela reste, c'est bien que cela reste un projet croisé, multiple, avec une partie de bureaux, avec de la cohabitation, de la vie en commun, avec la cantine et avec un espace de programmation culturelle et artistique. Après le danger pour Marseille Habitat, c'est à croire qu'il suffit de mettre à côté ou de superposer pour créer du

collectif et du commun. J'espère qu'il y a la conscience que c'est beaucoup de travail, d'efforts, d'intelligence collective et que sinon, cela va être d'un côté la résidence, d'un côté les bureaux, là une cantine solidaire, c'est cool, mais c'est pas ça Coco Velten, c'était bien plus que cela.

Vous avez quoi Parallèle comme projets futurs après Coco Velten ?

On est dans l'inquiétude et l'expectative. On est en train de trouver des solutions provisoires pour avoir des bureaux. J'ai regardé les annonces et évidemment, nous ne sommes pas armés, pour lutter contre l'inflation immobilière. On ne peut pas assumer la flambée des loyers à Marseille, et ça il faut que la puissance publique l'entende. Nous sommes des acteurs du tissu social, du lien social, de la vie collective. Nous sommes des structures d'utilité publique et d'intérêt général. Nous ne pouvons pas être soumis au jeu de l'inflation immobilière qui est lié au tourisme, à la croisière, à la coupe du monde de rugby, aux Jeux Olympiques. Nous devrions bénéficier d'une protection de la part de la puissance publique.

Les élu·e·s et les services culture de la Ville sont à l'écoute mais iels sont submergé·e·s de dossiers. C'est un immense problème pour toute la ville, la relation à son foncier, le besoin de remises aux normes et d'entretien, et j'ai la sensation qu'il y a une sorte d'impuissance liée à la masse du problème à traiter. A l'heure actuelle, nous n'avons pas de réponse concrète. Nous sommes une structure subventionnée, de taille moyenne, fragile, et si nous n'avons pas une écoute spécifique, nous ne pouvons pas tenir. Si nous devons payer un loyer du marché immobilier, la réponse est claire, nous ne pouvons pas tenir.

C'est une situation qui est commune à beaucoup de structures culturelles et d'artistes, on l'a vu avec la fin de Buropolis, etc...

Le besoin est immense. Et le problème c'est qu'on est facilement dans une relation où on a l'impression de demander quelque chose. Il y a eu des alertes, dans le quartier de Belsunce, qui est tellement en train de se tendre, avec le trafic de drogue, avec la précarité, avec le post covid,... Quand on est arrivé il y a eu une peur de la gentrification, et elle s'entend, elle est normale, et je pense que ces relations sincères, de travail et d'envie de faire ensemble, ont permis de vraiment comprendre qu'on était pas là pour blanchir le quartier. On était là pour s'impliquer dans le quartier. Et aujourd'hui c'est clair pour tout le monde.

Avec la fermeture de Coco Velten et tous les acteur·rice·s associatifs qui vont partir, cela risque de laisser les acteur·rice·s qui restent, tout seuls face à la violence, à la misère, au trafic. Une ville pour tenir, elle a besoin de nous tous. Elle a besoin d'acteur·rice·s comme nous, aussi petit·e·s soient iels, parce qu'iels font un travail de dentelle, de proximité. Et que si la puissance publique ne fait pas

attention, parce qu'elle a l'impression que c'est trop petit, le résultat c'est que cela s'affaisse par le bas.

Est-ce qu'il peut y avoir un entre deux entre les occupations temporaires telles que Coco Velten ou les 8 pillards, et des lieux scènes nationales comme la Friche ?

Il y a eu des outils qui ont créé des espaces de création comme la Friche qui émanent de personnes qui se sont retroussées les manches et qui ont créé un lieu pour les artistes, accessibles. C'est un lieu qui est reconnu, qui a bon an mal an les moyens de son fonctionnement. Et cela est l'évolution d'une initiative collective et individuelle. Aujourd'hui, il n'y a plus la place à ce que des projets comme Coco Velten puissent se prolonger dans le temps. Coco Velten aurait pu être un petit cousin de la Friche, 30 ans plus tard. Cela aurait pu. Mais aujourd'hui on est dans des visions à court terme. Aujourd'hui, à Marseille, deuxième ville de France, soit tu es dans l'hyper précarité temporelle et de moyens, soit tu es dans le label, l'institution, définie par l'Etat et les puissances publiques. Or il y a un interstice, qui est celui de ce qui est imaginé, construit, bâti par la société civile. Parce qu'elle a des compétences, des intelligences, et qu'elle est au contact direct des problématiques. C'est toujours cette question, est-ce que cela vient d'en haut et que c'est descendant, ou est-ce que cela émerge du terreau, parce que c'est en prise avec le terreau et que cela monte progressivement vers l'institutionnalisation ?

Marseille était une ville riche en scènes intermédiaires solides, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Là il y a un sauvetage, qui est temporaire, de Montevideo qui a failli disparaître. La Friche est occupée et sur-sollicitée, il n'y a plus de place pour d'autres. Jeanne Barret cela vient d'être prolongée, mais oui encore un sursis... Cela donne envie de réfléchir à comment peut-on mailler la ville d'espaces de liens, d'espaces de création, qui ne sont pas dans la survie et dans l'ultra-précarité permanente ? Est-ce qu'il ne faudrait pas qu'il y ait des mini-Friches ou des gros Coco Velten, dans chaque arrondissement de la ville ?

« Coco Velten,
c'est une infusion, lente et profonde.
et cela te teinte, ça change ta couleur
à toi, dans pleins de petites choses
au quotidien »

MÉTHODO COCO :

modèle économique

En moyenne, le budget annuel de fonctionnement de Coco Velten a représenté près de 1,85 millions d'euros, comprenant la Résidence Hôtelière à Vocation Sociale, la cantine solidaire et le budget socle. Si nous prenons en compte le poids économique des ateliers-bureaux, le PIB total annuel de Coco Velten est estimé à 4 millions d'euros.

Le budget socle représente toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment : les fluides, la maintenance, l'entretien et les aménagements du site, la programmation culturelle et artistique, la gouvernance collégiale.

Le budget socle était à l'équilibre, composé de 60 % d'autofinancement et de 40 % de subventions publiques et privées. Les recettes d'autofinancement provenaient des contributions aux charges des unités du lieu : une part fixe annuelle de la Résidence Hôtelière à Vocation Sociale ; une part évolutive du chiffre d'affaires de la cantine solidaire ; un prix au m² pour les ateliers-bureaux, en dessous du prix du marché de l'immobilier classique.

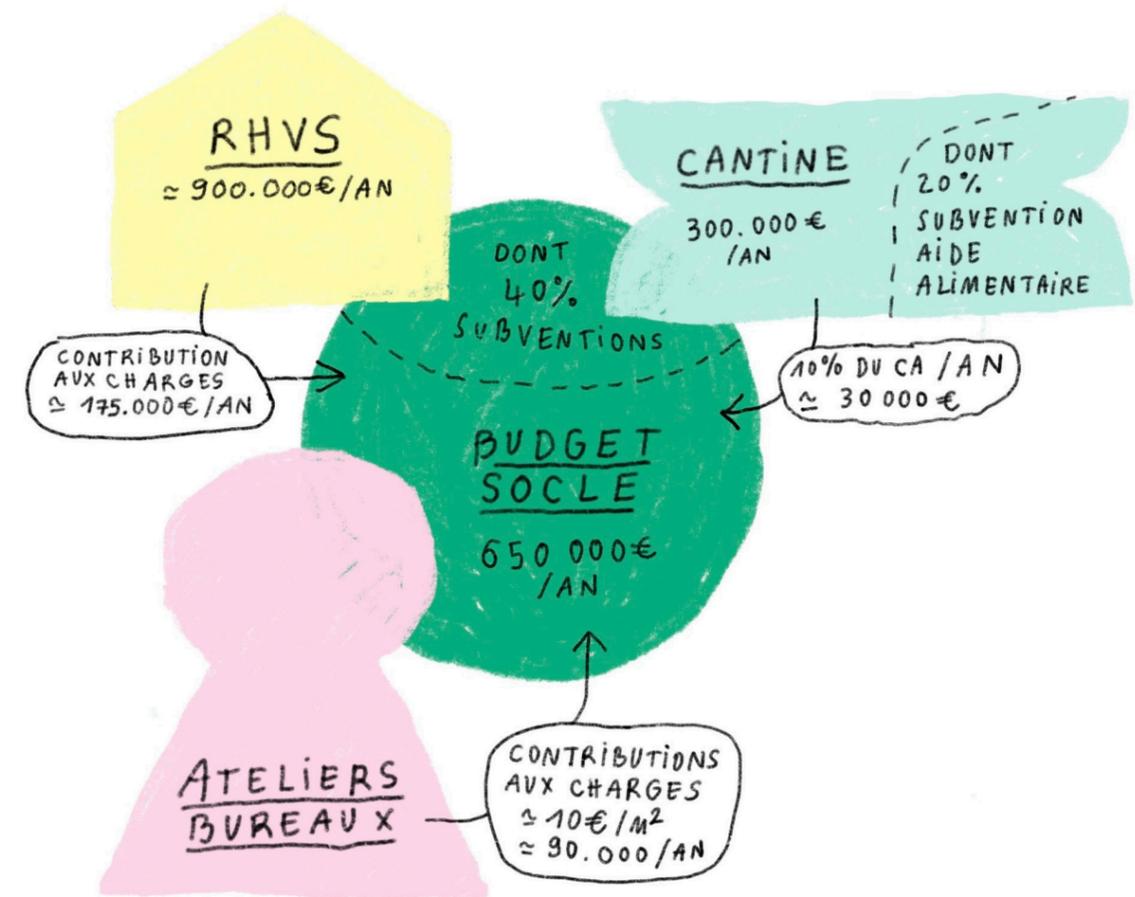
Une privatisation des espaces communs permettait également de générer des recettes marchandes, en moyenne à hauteur de 80,000 euros l'année. Une règle simple était appliquée : toutes les sollicitations d'événements ouverts au public et gratuits entraient dans le cadre de programmation publique de Coco Velten (avec une mise à disposition des espaces, une mobilisation des équipes salariées et une enveloppe financière pour la programmation). Toutes les sollicitations d'événements privés ou payants (séminaires, mariages, tournages, etc) entraient dans le cadre des privatisations, avec une grille tarifaire en fonction de la nature du demandeur·se (particulier / association bénéficiait d'un tarif préférentiel par rapport aux entreprises). Les privatisations ont permis à la fois de diversifier les ressources financières du lieu, tout en permettant d'accueillir de nouveaux publics qui ne seraient pas venus au premier abord, dans un autre cadre à Coco Velten.

Étant donné que le lieu bénéficiait d'une mise à disposition gratuite du bâtiment par l'Etat, il était convenu dans la convention du bail de l'occupation temporaire que les recettes marchandes permettaient seulement de couvrir les charges nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment. Tout euros en bénéfice devait être redonné à l'Etat.

Les subventions publiques et privées ont été changeantes. Une part de financement pluriannuel a été accordé pendant trois ans, permettant le lancement du projet, suite à une convention avec la Préfecture de Région (100,000 euros/an), la DRAC (10,000 euros/an) et Euroméditerranée (25,000 euros/an). Yes We Camp a également été lauréat de l'appel à projet Tremplin Asso de l'ANCT permettant un financement de trois ans de Coco Velten (100,000/an). En dehors de ces financements, Yes We Camp a répondu à différents appels à projets, en prenant d'importants risques financiers, et en appliquant une stratégie de démonstration par le fait. Le calendrier administratif n'est pas corrélé au calendrier de projet, la plupart des réponses de financement tombant en fin d'année pour l'année en cours.

Comme tout à chacun, le budget de Coco Velten a particulièrement pâti du choc de la montée des prix des fluides. En 2021, Coco Velten payait 64,000 euros de fluides (eau, électricité, chauffage). En 2022, pour une consommation similaire, la facture s'élevait à 112,000 euros, soit une augmentation de 175 %. La réaction a été tardive pour impacter cette augmentation de coûts sur les contributions aux charges. Yes We Camp et Plateau Urbain ont proposé aux ateliers-bureaux de pouvoir payer un plus proche de leurs capacités financières et d'incorporer un variable en fonction des consommations (le prix moyen est passé de 10 euros du m² à 12,5 euros du m²). Pour la RHVS, la négociation avec l'État de la subvention de l'hébergement à la nuitée n'a pas été augmentée malgré l'inflation. Il a été donc difficile pour le Groupe SOS-Solidarités de pouvoir suivre l'augmentation des fluides à la même hauteur proportionnelle et le poids a été réparti sur le budget socle. Il a été nécessaire de supprimer un poste.

En ce qui concerne le chantier et la remise aux normes du bâtiment, les coûts ont été contrôlés, par une technique de recouvrement de l'amiante présente dans le bâtiment, et par des matériaux issus principalement du réemploi (sanitaires provenant d'un site en démolition, dons de peinture qui allaient périmer, achat en seconde main des équipements de la cuisine, etc). Au total 970,000 euros ont été investis pour réhabiliter et remettre aux normes les 4000 m² du bâtiment, pour une occupation temporaire de 5 ans, soit un prix de 242 euros/ m².

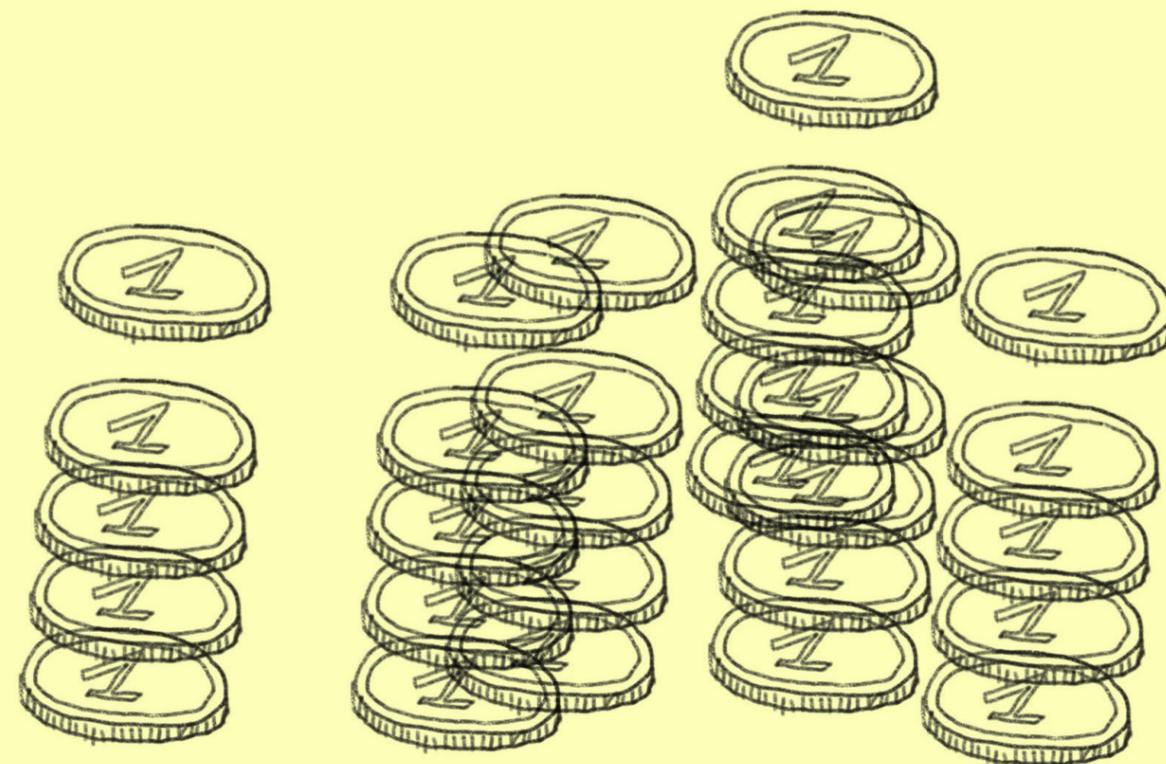


Investissements

Nom du projet et locaux initiaux, opérateur d'hébergement	Coût d'investissement		Nombre de places	Coût d'investissement à la place	Durée initiale de l'occupation	Coût d'invest./place sur la durée de l'occupation	Subventions d'investissement
Résidence Hôtelière à Vocation sociale	430 000 €		80 places (31 chambres soit 1600 m ²)	5662 €	3 ans 2019-2023	283 €/m ²	DREETS 453 000 €
	78k € remise en fonctionnement	375k € adaptation aux nouveaux usages					
Ateliers-bureaux et espaces communs accueillant du public	517 000 €		150 personnes (ateliers-bureaux) + 450 personnes (jauge ERP) soit 2400 m ²	861 € par utilisateur à l'année	3 ans 2019-2023	215 €/m ²	Métropole (FIH) 200 000 € Région 90 000 € SGAR 200 000 € Banque des territoires 25 000 €
	214k € remise en fonctionnement	303k € adaptation aux nouveaux usages					
Total	970 000 €						

Subventions annuelles en fonctionnement

	2019	2020	2021	2022	2023
Etat	Préfecture (100k euros) DRAC (10k euros + Culture et lien social 8k euros) ANCT (100k euros)	Préfecture (100k euros + Quartier d'été 2k euros) DRAC (10k euros) ANCT (100k euros)	Préfecture (100k euros) DRAC (10k euros) ANCT (100k euros); CCI Année de la gastronomie (10k)	Préfecture (100k euros + Quartier d'Été 3,9k euros); Drac (tiers lieu culturel 30k)	Préfecture (100k en attente) DRAC (3k rouvrir le monde)
Région SUD		Manifesta (6k)			
CD-13	Vie Asso (5k)	Vie Asso (5k)	Vie Asso (5k)	Vie Asso (5k)	Vie Asso (4,5k)
Ville de Marseille			Culture (15k)	Social animation urbaine (50k euros); Femmes (3k euros)	Social animation urbaine (50k euros); Femmes (5k euros)
EPA	Euromed. (25k)	Euroméditerranée (25k)	Euromed. (25k)		Euromed. (9,6k)
Fondations privées	SNCF (13k)	Truffaut (4,5k)		SNCF (12k)	Fondation de France (40k euros)



Entretien

ANAI'S
JACOBY



Anais Jacoby est Déléguée Générale à la Fondation de France Méditerranée.

La Fondation de France a soutenu Coco Velten, au départ pendant la crise sanitaire, afin de financer l'action des papiers repas et des colis alimentaires. Par la suite, la Fondation de France a aidé Coco Velten à transformer la cantine en cantine solidaire sur le long terme. Une relation de confiance s'est instaurée, entre l'équipe de pilotage et la Fondation de France, allant au-delà du soutien financier, avec un soutien juridique et stratégique sans faille, permettant d'oeuvrer ensemble à la pérennisation et transmission des usages préfigurés à Coco Velten.

Pourriez-vous présenter les missions de la Fondation de France ?

Les missions de la Fondation de France sont d'accompagner toutes les envies d'agir et de les rendre efficaces. Notre métier c'est de connecter des mondes différents, au plus proche du terrain et accompagner ces initiatives qui émergent, pour qu'elles puissent trouver toute leur pertinence et les moyens de leurs ambitions. Nous aidons à connecter les porteur·se·s de projets avec les acteur·rice·s public·que·s, avec les financeur·se·s, car nous avons cette position de tiers, unique dans le paysage. Nous avons une fonction de "suisse", les acteur·rice·s font appel à nous pour cette neutralité. C'est un choix politique pour nous d'être neutre, ce qui nous permet d'être un plus grand facilitateur. Nous sommes à l'écoute des besoins du terrain par notre approche territoriale. Nous sommes plus agiles, et nous pouvons prendre plus de risques que d'autres financeur·se·s. Et notre mission c'est de permettre la capitalisation des expérimentations qui marchent, pour pouvoir inspirer des politiques publiques.

Comment avez-vous connu Coco Velten ?

A travers le Lab Zéro ! Nous avons financé une recherche-action sur le SIAO. Et c'est là que nous avons rencontré Marthe Pommié et qui est devenue par la suite

experte bénévole sur nos questions d'habitat à la Fondation de France.

Nous avons aussi connu Coco Velten, à travers Yes We Camp, car nous avons aidé au financement d'une pépinière d'activités à Foresta, dans les quartiers Nord. Et lors de la crise sanitaire, nous avons financé l'action d'urgence de plateforme d'aide alimentaire mise en place par la Cantine de Coco Velten. Nous étions fier·e·s d'avoir pu financer cela, car nous avons pu réagir à l'urgence très rapidement et le fait qu'on œuvre à la pérennisation de cette cantine solidaire à Belsunce après la crise sanitaire, cela avait beaucoup de sens pour nous.

La crise sanitaire nous a permis un aller-vers, et nous a fait connaître beaucoup de porteur·se·s de projet, que nous avons repéré comme des acteur·rice·s ayant des grandes capacités de transformation sociétale. A ce moment-là, nous avons lancé un nouveau programme : Inventer demain, avec Les Acteurs Clés De Changement. Et on a décidé de soutenir Yes We Camp sur le plan national avec ce programme, pour pouvoir changer la donne sur leur champs et renforcer leur capacité de rayonner, de faire réseau, d'impulser un mouvement. Pour nous, Yes We Camp est un acteur important qui crée de la valeur sociale et sociétale, avec ces projets d'urbanisme transitoire qui ont un début et une fin, et dont la valeur créée n'est pas forcément toujours reconnue, or elle est d'importance. On voit à quel point Yes We Camp est capable d'apporter de nouvelles réponses de société. Des réponses qui ne sont pas uniquement dans le pansement, mais qui sont aussi sur l'action, sur les causes racine de tout ce qui ne va pas très bien dans notre société et à travers plusieurs leviers.

On parle d'économie, d'emplois, de social, de lien social. Et dans tout ça, on parle de pouvoir d'agir. Les projets comme Coco Velten sont de véritables catalyseurs d'énergies, que ce soit du côté des institutions publiques, privées et catalyseur d'énergie de personnes. Tout ça, pour nous, c'est le changement systémique dont on parle tous.

Nous avons cette fonction, nous Fondation de France, de repérage de ces acteur·rice·s de changement, et de les accompagner à monter en compétence et en résonance, de valoriser leurs méthodes de changement social et sociétal.

Pour Coco Velten, il y a eu cette phase de transition incertaine, avec une grande incertitude sur la prolongation de l'occupation temporaire. Vous vous êtes retrouvés avec la corde cou, avec des demandes de financement qui étaient encore en attente et toutes aussi incertaines. La Fondation de France a eu cette capacité d'entendre et de répondre à cette urgence-là. C'était crucial dans votre stratégie et la nôtre, d'assurer cette phase de transition d'un projet aussi structurant pour notre ville, pour les habitant·e·s du quartier, mais aussi pour ses occupant·e·s, qu'ils soient hébergé·e·s au sein de la résidence, ou que ce soient les artistes et les structures associatives. Il fallait aider à ce que l'essence du lieu, et ses usages soient au maximum pérennisés. Qu'il puisse y avoir les conditions les plus favorables pour que la reprise en main du bâtiment par d'autres puissent maintenir des usages qui avaient été produits sur ce lieu là.

Nous avons œuvré ensemble, pas seulement financièrement, mais aussi politiquement, à ce que cette création de valeur là ne soit pas évaporée. Et surtout qu'il puisse y avoir une capitalisation de tout cela, la trace de cet héritage, pour que cela puisse bénéficier à plein d'autres d'acteur·rice·s du territoire et au-delà.

Au-delà de l'aspect financier, comment avez-vous apporté votre aide à Coco Velten ?

Une relation de confiance s'est instaurée avec l'équipe de pilotage. Vous êtes venus nous voir avec certaines problématiques, nous avons apporté une écoute très attentive à vos besoins et une réponse sur des aspects politiques et stratégiques. Nous vous avons mis en lien avec des bénévoles au sein de la Fondation de France, qui avaient une expertise très technique sur justement ces compétences qui vous manquaient : l'habitat et le logement social. C'est tout notre place, nous sommes à l'écoute sur votre stratégie, et nous avons aussi une certaine prise de recul, sur les intérêts de cette passation entre un acteur associatif et un acteur institutionnel pour que des usages soient pérennisés, bien qu'ils soient transformés. L'intérêt pour la Fondation de France, c'est que cette transition se passe dans les meilleures conditions possibles. Dans toutes les phases de transition, il y a des moments de tensions et nous jouons ce rôle de facilitateur. Nous vous avons donné un espace de dialogue, de confiance, une grande écoute, qui vous a permis de prendre du recul sur vos positions, de vous mettre en lien avec des alliés et de vous questionner sur

vos postures. Je me souviens des différents allers-retours, au moment de la signature de la convention avec Marseille Habitat. Il y a eu une grande réactivité de notre part, et on a assuré ce rôle de mentor et de conseil. Nous n'avons pas vocation à faire de l'ingérence dans le projet, mais nous avons des compétences qui ont pu vous servir, des expertises spécifiques et des conseils stratégiques notamment sur les relations politiques avec les élu·e·s. De part notre métier, nous avons les connaissances de plein d'écosystèmes différents et l'on tente d'être "passeurs" de codes.

Dans le rachat par Marseille Habitat, qu'est ce qui vous semble inspirant dans ce qui se passe ?

Ce qui nous semble inspirant, c'est qu'un acteur politique affirme qu'à travers ce projet là, ils ont beaucoup appris. Cela les a questionnés, comment s'y prendre. Et c'est une fierté à notre sens, qu'un acteur institutionnel mette en avant qu'ils s'inspirent des porteur·se·s de projet pour faire leur métier. Il y a un rapport de transmission, qui permet d'inventer des nouveaux modes de faire, des nouveaux modes de construction de l'action publique et qui sont très empiriques. Ils vont capitaliser sur ce que vous avez fait. Certes, ce ne sont pas des rapports horizontaux et il y a une question de votre place dans le projet futur. Mais c'est la stratégie des petits pas. Il y a une part de deuil, et c'est très inspirant cette capacité que vous avez, à lâcher prise pour qu'il y ait des usages que vous avez préfigurés qui restent. C'est intéressant de voir comment les pouvoirs publics s'en emparent, même si la couleur en sera différente. Il n'y aurait jamais eu de cantine solidaire et de pérennisation de la résidence sociale dans le projet futur, sans tout ce travail de transmission, de création des conditions de passation.

Un conseil à donner pour le futur à l'équipe de Yes We Camp, Plateau Urbain et le Groupe SOS-Solidarités ?

De garder cette créativité et cette envie. Il n'y a que les personnes obstinées qui y arrivent. Vous avez une obstination militante créative. Face à notre société qui a de nombreuses fractures, votre force c'est dans des moments où le dialogue est rompu, vous inventez des modes de luttes créatives, joyeuses et positives. Vous passez des messages et créez des espaces de possibles. Vous inventez de nouvelles manières de militer.

MÉTHODO COCO : frugalité et alimentation engagée

La cantine de Coco Velten a été le cœur du lieu pour ses habitant·e·s et visiteur·euse·s. Quoi de mieux pour se rencontrer et se réunir, que de cuisiner, manger et festoyer ensemble ?

Yes We Camp à la gestion de la cantine de Coco Velten, défend dans chacun de ces lieux, une alimentation généreuse et solidaire, avec une cuisine locale et engagée, permettant le partage, l'apprentissage et l'hospitalité.

Côté cuisine, la cantine de Coco Velten a eu pour ambition de maintenir un juste équilibre entre prix accessibles et produits de qualité, provenant de producteur·rice·s locaux·ales des filières raisonnées et artisanales, le plus souvent bio. La cuisine était méditerranéenne, très souvent végétarienne, avec un plat unique (7-9 euros) et un sandwich (5-6 euros), changeant tous les jours en fonction des arrivages et des saisons. La démarche écologique a également été poussée le plus possible par la réduction et le recyclage des déchets, y compris le compostage de tous les déchets organiques avec les Alchimistes ou les mégots de cigarettes avec Recyclop.

Côté hospitalité, la cantine de Coco Velten pratiquait l'accueil inconditionnel, sans obligation de consommation. Toute personne pouvait se reposer, utiliser le wifi, demander un café ou un repas suspendu (le principe est qu'une personne paye un repas ou un café pour une autre, qui pourra en bénéficier gratuitement), prendre un vêtement dont elle avait besoin au magasin gratuit.

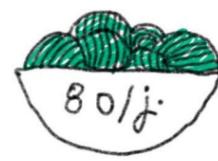
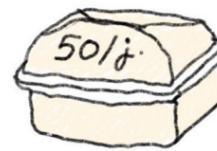
Côté apprentissage, la cantine de Coco Velten a été un levier de remobilisation économique. Elle a créé des emplois pour les résident·e·s de la résidence sociale en tant que commis·e, plongeur·euse, ou serveur·euse (10 résident·e·s au total, certains dans le cadre d'un apprentissage CAP). Elle a également été le réceptacle de la plupart des Premières Heures en Chantier, pour les personnes sans domicile fixe participant au dispositif.

Côté partage, une boucle vertueuse a été créée entre gaspillage et aide alimentaire. Avec l'association la Cantina, nous avons oeuvré à la mise en place d'une

plateforme de récupération des invendus alimentaires de producteur·rice·s locaux·ales, souvent de fruits et légumes endommagés ou ne correspondant pas au gabarit de vente, à destination des initiatives d'aides alimentaires en centre ville, livrées à vélo par les Coursiers Solidaires. Cette plateforme est née à la suite de la crise sanitaire et de l'aide alimentaire mise en place avec les partenaires pendant cette période d'urgence. Elle intervient en complément de la Banque Alimentaire (travaillant plutôt avec les grands distributeurs) ou l'épicerie sociale Andes (travaillant avec les importateurs de fruits et légumes au MIN des Arnavaux), en ciblant les producteur·rice·s locaux·ales des Bouches-du-Rhône et du Var et s'adresse à tous les collectifs d'aide alimentaire marseillais.

La cantine qui avait à son lancement en 2019 un modèle de restauration plus classique, s'est transformée pour pérenniser l'action d'aide alimentaire menée pendant les confinements, afin de devenir une véritable cantine solidaire. Tous les services du midi, une partie de la production destinée à la vente à la clientèle, partaient pour les maraudes qui distribuaient les repas à proximité de la Gare Saint Charles (notamment la maraude virage dépé, des supporteurs de l'OM) soit directement dans les hôtels de Belsunce, où sont également hébergées des personnes sans domicile. Chaque semaine, en moyenne, 200 repas étaient distribués pour les maraudes, soit presque 10,000 repas par an. Des colis d'aide alimentaire et de kits d'hygiène étaient également distribués deux fois par mois par l'association Cop1 à destination des étudiant·e·s les plus précaires (en moyenne 300 colis par distribution).

Afin de renforcer l'autonomie des personnes sans domicile, et de leur redonner du pouvoir d'agir, Coco Velten a oeuvré à la mise en place d'un réseau de cuisines solidaires, permettant des permanences hebdomadaires de cuisine en accès libre pour les personnes n'ayant pas accès à des cuisines (la plupart hébergées à l'hôtel), et leur permettant de cuisiner leur repas de la semaine. Les permanences avaient lieu tous les lundis à Coco Velten (jour de fermeture de la cantine) pour accueillir en moyenne 8-10 personnes en cuisine.



APPROVISIONNEMENTS

- PRODUCTEUR·RICE·S LOCAUX·ALES
- INVENDUS ALIMENTAIRES
- BANQUE ALIMENTAIRE

CONFECTION DES REPAS

(ADAPTÉS À TOUS LES RÉGIMES ALIMENTAIRES)

- COORDINATEUR·ICES DE LA CANTINE / CHEF·FE·S
- SALARIÉ·ES EN INSERTION
- BÉNÉVOLES POUR L'AIDE ALIMENTAIRE

DISTRIBUTION

• RÉSEAU DE MARAUDES

• VENTE SUR PLACE OU À EMPORTER

FINANCEMENTS :

- VENTE SUR PLACE
- VENTE DE REPAS SUSPENDUS
- SUBVENTIONS AIDE ALIMENTAIRE (DIHAL; VILLE DE MARSEILLE; FONDATION DE FRANCE)

Afin de créer du lien social entre les habitant·e·s de Belsunce et valoriser les compétences et le pouvoir d'agir des personnes bénéficiant de l'aide alimentaire, la cantine de Coco Velten accueillait tous les mercredi soirs des repas à prix libre. La cuisine était prêtée à un·e habitant·e du quartier, un·e résident·e, une association voisine, afin de proposer un repas à prix libre. Les approvisionnements du repas étaient financés par la cagnotte commune, afin de ne pas constituer de risque financier pour les personnes.

Les recettes du prix libre étaient ensuite redistribuées, indépendamment des bénéficiaires à 50 % aux personnes ayant cuisiné le repas, et à 50 % dans la cagnotte commune afin de financer les approvisionnements du prochain repas prix libre. Ces moments conviviaux et de mixité sociale, avec des habitant·e·s, des voisin·e·s, des visiteur·euse·s régulier·ère·s et des personnes désargentées qui partagent un repas, réunissaient chaque mercredi entre 50 à 100 personnes.

MÉTHODO COCO :

implication volontaire, confiance et indétermination

Coco Velten a eu pour vocation d'être un lieu ressource, de faire plateforme et d'accueillir toute envie d'implication volontaire. Dès sa conception, l'équipe de pilotage a défini plusieurs espaces communs, polymorphes, pouvant se transformer facilement afin de servir différents usages. Ces espaces communs avaient pour vocation d'accueillir les initiatives collectives. Ils ont donc offert plusieurs terrains d'expérimentation pour des porteur·euse·s de projets de tester leur idées, d'investir les espaces sur du long terme, sans contrepartie financière mais avec une contrepartie au lieu. Cette méthodologie d'accueil des possibles repose sur la confiance et l'acceptation du changement, de l'évolution des espaces selon les besoins et les envies qui émergent. Pour faire lieu, il est nécessaire de laisser la place à l'appropriation et l'indétermination.

Les espaces communs de Coco Velten

La Cantine, avec sa terrasse extérieure et sa cuisine partagée au rez-de-chaussée. Espace de restauration, de réunion et de programmation culturelle, d'une capacité de 150 personnes. En 2019, la Cantine a été le restaurant d'application des Beaux Mets, avec les détenu·e·s des Baumettes, avant l'ouverture du restaurant éponyme dans la prison. La Cantine a également accueilli des chef·fe·s cuisinier·ère·s qui souhaitaient tester leur offre avant d'ouvrir leur restaurant : Parchita, pour une cuisine vénétzélienne, Solzinho pour une cuisine du monde en circuit court sur un vélo, les Infiltrées pour des boissons fermentées bio, Le Pied-de-Mouton pour une cuisine produite seulement à partir d'invendus alimentaires. La Cantine a également suscité des vocations chez les résident·e·s de Coco et leur a permis de se professionnaliser et d'en faire un métier.

Son utilisation la plus inventive durant ces cinq ans ? une plateforme de confection de 400 paniers repas par jour pendant deux mois sur le premier confinement.

Le Toit-terrasse, au dernier étage, d'une capacité de 20 personnes avec la plus belle vue de Marseille. La jauge est limitée du fait d'un manque de sortie de secours et non pas de m². Ses usages ont été orientés autour de la nature en ville, avec une pépinière de semences paysannes lo-

cales qui produit son propre miel ; le jardin des clochettes, avec les ambassadeur·rice·s de la Cloche Sud ; et un capteur mesurant le niveau de la pollution de l'air. Vous y avez sûrement croisé Hamza et son journal Un Autre Monde. **Son utilisation la plus inventive ?** Un oracle immersif et virtuel pour tirer les cartes du tarot !

La Halle, ancien gymnase, avec ses douches, son sauna (qui était là avant notre occupation!), d'une capacité de 200 personnes au 2^{ème} étage. Elle est l'espace le plus polymorphe de tout le bâtiment, ayant accueilli résidences artistiques, programmations culturelles, conseils de vie et privatisations.

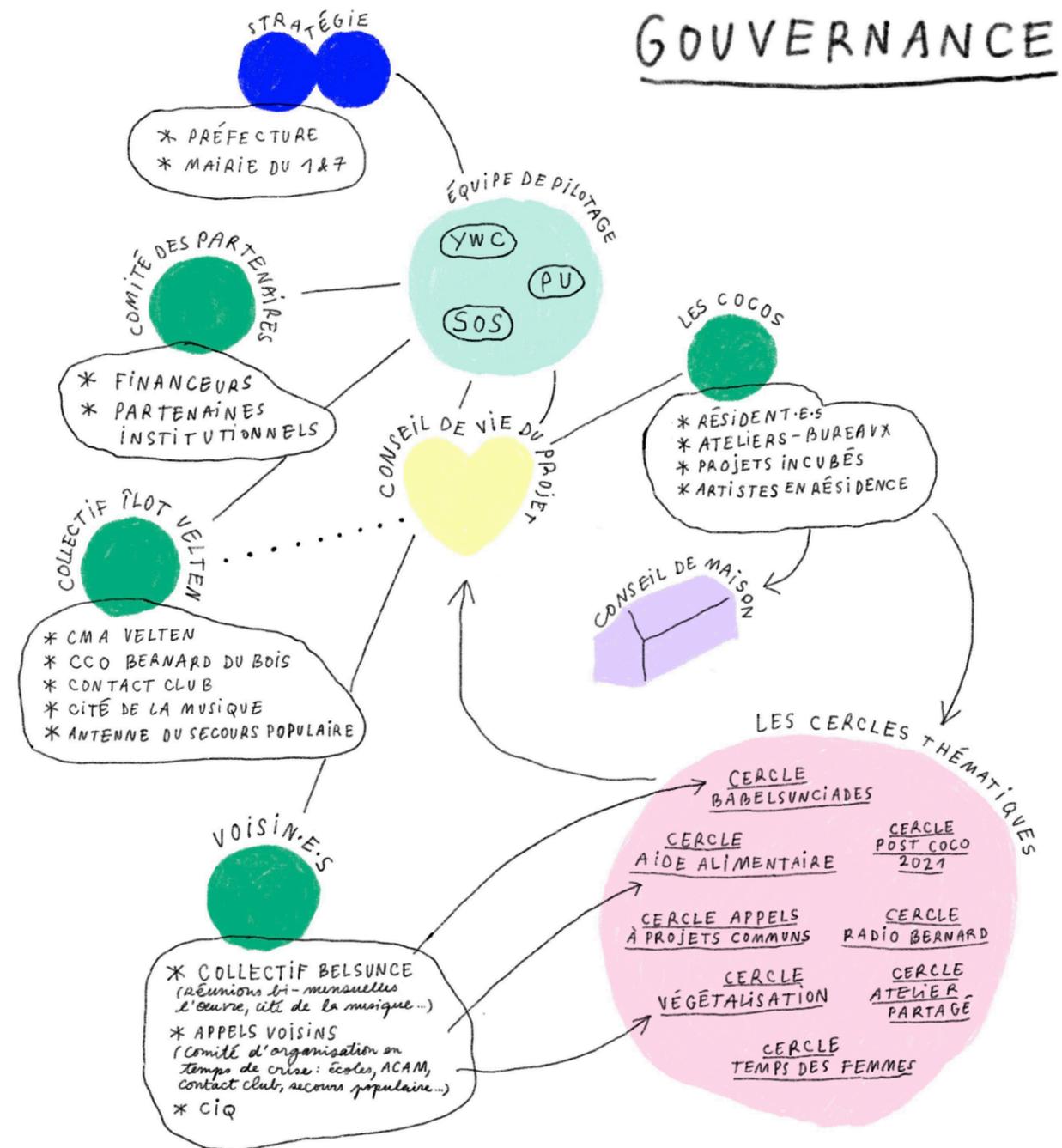
Son utilisation la plus inventive ? On pourrait toutes les nommer : roller disco, chaleur humaine avec un jacuzzi gonflable, battle de hip hop et même un mariage !

L'Annexe et ses petites Annexes attenantes, d'une capacité de 50 personnes, également au 2^{ème} étage. Espace de réunions plus intimiste servant aussi à des cours de sports et de bien-être. Elle a hébergé une bibliothèque et les séances de projections de films des résident·e·s.

Leur utilisation la plus inventive ? La cantine des équipes pendant le chantier où il fallait faire la vaisselle dans le petit lavabo des toilettes !

Les Archives, deux salles de 150m² chacune avec une hauteur de 9m sous plafond au sous-sol. Pendant longtemps de nombreux possibles avaient été envisagés : un mur d'escalade voire une école de cirque ? Une des salles a accueilli un grand atelier de bricolage partagé. Cet atelier a été une incubation de La Confiserie, collectif de quatre artistes plasticiens tout juste diplômés. La Confiserie est un atelier de production artistique, qui accompagne les artistes durant toutes les étapes du processus de création et conception de leurs pièces. En échange de leur occupation de l'atelier de bricolage partagée, la Confiserie proposait leurs savoirs avec des cours hebdomadaires de soudure ou de modelage au plâtre.

L'autre salle des Archives a été un espace de création et d'accueil de résidences artistiques, d'expositions des œuvres. Elle a aussi tour à tour hébergé sur une longue période de plusieurs mois, Mycotopia, une jeune entre-



Pour aller plus loin :



GOUVERNANCE

La gouvernance

prise cherchant à développer des biomatériaux pour remplacer le polystyrène et le plastique à partir de la culture de champignons ; les Petits Labos avec la fabrication de machines en open source pour créer des matériaux de construction à partir de plastique recyclé ; etc.

Leur utilisation la plus inventive ? Un mini club discothèque.

Pour rendre ces implications possibles, de nombreuses instances de gouvernance étaient nécessaires : certaines touchant au pilotage quotidien du projet, d'autres réunissant toutes les parties prenantes comme de grandes assemblées générales. Les cercles de travail enfin, avaient une durée de vie éphémère, répondant d'un projet très concret et pouvaient solliciter la cagnotte commune de Coco Velten.

URBANISME TRANSITOIRE ET PÉRENNISATION : les différentes pistes étudiées

A l'origine, l'occupation temporaire de Coco Velten devait durer trois ans, et se terminer au 31 décembre 2021. Cette date avait été fixée car le bâtiment faisait l'objet d'un contentieux juridique sur le prix de vente entre l'Etat (propriétaire vendeur) et la Ville de Marseille (acquéreur) qui souhaitait y construire une école. Trois ans étaient nécessaires pour que le contentieux soit rendu. Durant ce laps de temps, la crise sanitaire, les réponses de Coco Velten apportées aux besoins du territoire et le changement de municipalité ont fait abandonner le projet d'école. En l'absence de programmation urbaine future sur le bâtiment par l'acquéreur ou le vendeur, et ne souhaitant pas quitter les lieux pour que ceux-ci soient à nouveau vides, l'équipe de pilotage a étudié différentes pistes pour pérenniser Coco Velten.

Un rachat citoyen du bâtiment ?

À partir du dernier trimestre de 2021, une étude de trois mois a été réalisée, à la fois juridique et financière, accompagnée par la foncière solidaire Belleville. Cette étude a permis de rencontrer différents lieux qui étaient passés par les mêmes interrogations, et avaient choisi la piste de l'acquisition foncière, notamment à Marseille avec le Lica, L'Épopée, la Déviation, dans le Nord de la France avec l'Hermitage ou encore à Bruxelles, avec Communa. Pour l'équipe de pilotage, le rachat citoyen devait garantir que le bâtiment reste une propriété commune, où les occupants pouvaient être co-propriétaires, et aurait comporté une clause permettant de préserver le bâtiment de la spéculation foncière, même lors d'une potentielle revente. Le rachat ce serait effectué via une SCI Coco Velten qui aurait été créée pour l'occasion, et la gestion du bâtiment et des communs par l'association Coco Velten, constitué en syndicat ou régie des communs.

Cette piste a été écartée pour plusieurs raisons :

Les ventes de l'Etat sont très réglementées, et lorsque l'acquéreur est privé, cela passe forcément par un marché public. Il y avait donc un risque important que le bâtiment soit vendu au plus offrant.

Le montage financier de l'opération faisait peser un grand risque économique sur Coco Velten et venait contraindre toutes les générosités et usages actuels du site. Il avait

été estimé que l'achat collectif ferait peser un loyer d'au moins 200,000 euros / an pour rembourser le coût des emprunts. Dans ce cas de figure, il aurait été impossible de maintenir des loyers à bas coût pour les occupants, tous les services pour les personnes en parcours de rue, une programmation gratuite et une restauration à prix accessible.

Le bâtiment était déjà une propriété publique. Il paraissait aberrant d'acheter même dans une logique de propriété collective, un bâtiment qui était déjà de propriété publique et donc sorti de la spéculation immobilière, pour pérenniser son usage commun.

Un Bail Emphytéotique Administratif sur le modèle de la Friche ?

Le bail emphytéotique administratif permet pour le propriétaire public de transférer ses droits réels sur une période longue (de 18 ans à 99 ans possible), sans aucune charge, ni responsabilité, tout en maintenant le site dans son patrimoine. Pour le signataire du bail emphytéotique administratif, la négociation d'un loyer symbolique permet de ne pas rajouter une charge sur le budget de gestion en étant dans un cadre similaire à l'occupation temporaire mais avec la garantie d'une sécurisation de l'occupation sur un temps long, qui permet de trouver les financements extérieurs qui assureront les travaux.

La Friche, tiers lieu culturel à la Belle de mai, existe depuis 1992, sur ce modèle de bail emphytéotique administratif de 45 ans, les murs de l'ancienne manufacture des Tabacs appartenant à la Ville de Marseille. La Friche bénéficie de subventions de fonctionnement publiques pluri-annuelles, pour ses actions de création, de diffusion artistique et culturelle fonctionnant comme une scène nationale.

Afin de travailler cette piste, une étude architecturale a été menée avec les cabinets également ateliers-bureaux de Coco Velten : Atelier Aïno et Mahos Architectes. Cette étude a permis de réaliser une concertation avec les cocos (occupants des ateliers-bureaux, résidents de la résidence sociale, voisins, salariés de l'équipe de pilotage) sur les besoins, envies et dysfonctionnements dans leurs usages du bâtiment. Après plusieurs conseils

de vie (Assemblées Générales du lieu) et conseils de maison (réunions de colocation des résidents), un cahier des charges des travaux correspondant à ces aspirations collectives a été élaboré, avec des propositions concrètes, respectant les normes réglementaires qui avaient fait l'objet de dérogation dans le cadre de l'occupation temporaire. Sans être exhaustif, les propositions concernaient une rénovation thermique et énergétique ; l'agrandissement et l'amélioration des chambres de la résidence sociale pour qu'elles puissent devenir de véritables unités de vie ; une plus grande ouverture côté rue Bernard du bois, afin de désenclaver l'îlot Velten ; une dépose du toit de la Halle amianté et une surélévation afin de gagner de nouveaux m² et d'augmenter la jauge du toit-terrasse avec un nouvel escalier et ascenseur desservant tous les étages ; etc. Une première estimation de 6,7 millions d'euros de travaux avait été réalisée afin de rendre possible toutes ces aspirations collectives. Des demandes de subventions publiques d'investissement avaient été amorcées pour financer les travaux : l'ADEME pour la rénovation thermique, le Fond Chaleur pour la rénovation énergétique, l'ANAH pour la rénovation et les nouveaux aménagements de la Résidence sociale, l'ANRU pour les espaces communs du bâtiment, etc.

L'achat par le bailleur social de la Ville : Marseille Habitat

La Ville de Marseille a voté en conseil municipal d'octobre 2022 le rachat du bâtiment, par son bailleur social, Marseille Habitat. Le prix de vente a finalement diminué par l'application de la décote Duflot. Le bâtiment en était effectivement éligible grâce à la pérennisation de places d'hébergement d'urgence (la RHVS) réduisant le coût total de presque un million sur les 2,5 millions d'euros actés au rendu du contentieux juridique.

Une partie des usages préfigurés lors des cinq ans d'occupation temporaire de Coco Velten vont être maintenus tels

que les 80 places de la Résidence Hôtelière à Vocation Sociale, la cantine solidaire et quelques locaux pour des associations ou entrepreneur·se·s de l'Economie Sociale et Solidaire. Sur les 4000m² du bâtiment seront ajoutés à ces usages, 16 logements sociaux et un accueil de jour pour femmes géré par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Un appel d'offres a été lancé par Marseille Habitat pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux.

L'équipe de pilotage de Coco Velten a candidaté au sein de cinq consortiums différents. Aucun d'entre eux n'a été sélectionné. Deux ans de travaux seront nécessaires, qui commenceront à la suite des études et diagnostics en 2024. Le coût total des travaux réalisés par Marseille Habitat est estimé à 10 millions d'euros. En juillet 2023, une délégation de Coco Velten a été reçue à Marseille Habitat en présence des élu·e·s pour préciser le nouveau programme, le calendrier de réhabilitation et la méthodologie entrevue avec le cabinet d'architectes sélectionné. Lors de cette réunion, La Ville et Marseille Habitat se sont engagés à suivre la sortie des ateliers-bureaux et sonder aussi leurs envies de réintégration à l'ouverture. Communément, a été proposé la mise en place d'un comité de pilotage et suivi pour maintenir la dynamique commune et le principe de la gouvernance partagée pour garantir le maintien d'une énergie qui ne doit pas se perdre.

La question du financement de ce rôle d'animation et la transmission de cet héritage se pose toujours. Par ailleurs, la volonté "d'aller vite" et de lancer les travaux le plus rapidement possible pourrait nuire à l'héritage de Coco Velten. La non-continuité des activités sur une période d'au moins 24 mois, la non-relocalisation des ateliers-bureaux dans un bâtiment vide à proximité, aura des conséquences sur la vitalité du quartier et pourra signifier de repartir à zéro au moment de la réouverture, fin 2025. Ces questions demeurent aujourd'hui en suspens. En attendant, les occupants de Coco Velten quitteront le bâtiment, les locaux seront vidés et démontés et les clés seront rendues le 22 décembre 2023.



Crédits : Atelier Aïno et Mahos Architectes

Pour aller plus loin :



FRÉDÉRIC
PÂRIS



Frédéric Pâris est Directeur Général de Marseille Habitat depuis mai 2023.

Quel est le rôle et la méthode de Marseille Habitat ?

Marseille Habitat est le bailleur social de la ville, c'est un petit bailleur qui compte 3000 logements dont 1800 logements sociaux et 1200 logements non conventionnés. Deux tiers de son patrimoine sont dans le centre ville de Marseille et le reste se trouve dans les quartiers Nord.

Avant votre arrivée à Marseille Habitat, est-ce que vous connaissiez Coco Velten ?

Je connaissais en tant qu'habitant du centre-ville. Ce qui m'avait marqué, c'était l'ouverture du lieu, de mélange des publics. On a vraiment l'impression d'un lieu habité et animé dans tous ces espaces, d'un lieu de vie.

Sur la base de quel cahier des charges travaillez-vous avec la ville de Marseille, depuis le rachat du bâtiment le 31 mars 2023 ?

À l'origine, c'est bien une mobilisation du foncier de l'État pour créer du logement social. Ce mécanisme de financement du foncier (Décote Duflot) ne fonctionne que s'il y a une production de logement social au sens large du terme, c'est-à-dire s'il y a une résidence sociale ou du logement social familial.

Il y avait une attente de la Ville de Marseille, déclinée lors d'une délibération du conseil municipal, d'une programmation assurant la pérennité des activités existantes qui avaient été mises en place par Coco Velten. C'est vrai pour la RHVS (Résidence Hôtelière à Vocation Sociale) puisqu'on est sur une logique aujourd'hui d'aménagement en un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale). C'est vrai pour la cantine solidaire puisqu'on maintient la surface existante, c'est vrai pour une partie de l'activité, je dis bien une partie puisque la mobilisation du foncier de l'État a fait qu'on a forcément affecté une partie du programme sur du logement social individuel ou familial, ce qui vient consommer de la surface.

Marseille Habitat a été mandaté pour rénover le bâtiment et cela vient forcément marquer la rupture d'une expérience qui a vocation à perdurer mais qui va être interrompue pendant la durée des travaux. Mais il y a la continuité d'une expérience qui mêle des publics, des flux et des activités différentes sur un même lieu avec néanmoins des changements, pour laisser de la place à l'émergence d'un certain nombre de logements sociaux.

À partir de ce cahier des charges de départ, on va faire un travail avec les différents acteurs de la ville, les élus et également avec les acteurs de Coco Velten pour essayer de voir comment on peut, sur la base de ces critères, répondre à ces différents enjeux : un bâtiment rénové, une continuité d'une action plurielle, et puis l'intégration d'un parc de logements sociaux.

Est-ce que vous pouvez nous présenter le programme futur en détail, les différents m² alloués ? Quels sont les éléments qui restent à préciser ou les incertitudes sur ce futur programme ?

En termes de programmation, on est sur 50%, donc 2000 m² à destination d'un CHRS. On a ensuite 250 m² qui sont fléchés sur la cantine solitaire. On a un accueil de jour de 200 m², qui a vocation, à accueillir des personnes qui sont à la rue, en l'occurrence là ce sera plus orienté pour des femmes avec enfants de manière à obtenir une domiciliation administrative pour toutes les démarches préalables à une réinsertion des parcours. Et puis il y a le droit à la

propreté, à l'hygiène, donc WC, sanitaires et douches dans cet accueil de jour.

Pour le logement social et familial on est sur 16 logements : 11 logements individuels en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 5 logements en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration). Ces 2 acronymes signifient des niveaux de ressources différents pour les personnes qui y sont éligibles. Concernant les locaux d'activités : on est resté longtemps en réflexion afin de savoir comment optimiser au mieux ces surfaces-là. Aujourd'hui, il y a deux scénarios qui se profilent : un qui nous permettrait de développer 491 m². À prendre sous beaucoup de réserves, car sur ces 491 m², il faut compter les locaux qui sont en second jour parce que ce ne sont pas les surfaces les plus nobles, en sous-sol du bâtiment. Et puis ils sont soumis à une hypothèse de surélévation du bâtiment, qui sera présentée aux architectes des bâtiments de France.

Le deuxième scénario, c'est celui où on n'a pas la surélévation. Donc dans les deux scénarios, il y a seulement la partie des locaux d'activité qui peut varier. On fera toujours 2000 m² de CHRS, peut-être même 2200 m². Ce qu'on sait également, c'est que l'accueil de jour ne bougera pas, il fera 200 ou 220 m². La cantine solidaire fera 250 m². Là où il y a encore un travail, c'est sur l'ajustement des mètres carrés fléchés sur le logement social familial et son coût. La grosse difficulté, c'est que l'enveloppe du bâtiment ne peut accepter qu'un certain nombre de mètres carrés. Par rapport au programme de départ, on va essayer de maximiser le nombre de mètres carrés dédiés aux locaux d'activités pour reconstituer un minimum de bureaux et repositionner des activités associatives telles qu'elles existaient à Coco Velten. C'est vrai que d'une part on essaye de faire ça et d'autre part à partir du moment où l'architecte commence à travailler, il essaye de rendre les locaux les plus vivables et agréables possibles et donc il y a des mètres carrés qui viennent être consommés par l'utilité des circulations, de la lumière, etc.

Comment comptez-vous prendre en compte l'héritage de Coco Velten ? Qu'est ce qui différencie le plus ce nouveau projet du Coco Velten actuel ?

En termes de différence, il y a un angle social plus fort. En termes de continuité, il y a toujours cette logique de mixité des publics et des flux, on vient intégrer dans le bâtiment des personnes qui ont vocation à rester là dans le temps (logements sociaux), contrairement aux publics du CHRS, des personnes de passage sur la cantine ou sur l'accueil de jour. Et donc ça nous amène à travailler quelque chose qui va être différent par rapport à aujourd'hui, de multiplier les accès et les flux avec notamment des ouvertures du côté de la rue Bernard du Bois. Dans la continuité aussi, on va avoir une réflexion sur le dialogue entre le bâtiment et l'îlot, sur le dialogue entre le bâtiment et ce qui se joue sur la porte d'Aix, le campus étudiant et la rue Bernard du Bois. Et puis comme héritage, je dirais aussi que c'est de percevoir la cantine solidaire comme le lieu pivot d'animation qui garde un esprit de tiers lieu et d'occupation par des

structures qui viennent l'animer. C'est pour ça que même si ça va être difficile, on essaie de voir si ce lieu pivot ne peut pas effectivement être agrandi en termes de mètres carrés.

Quels seront les types de bails et de la durée de ceux-ci ?

On est sur des baux commerciaux, donc on est sur du 3-6-9. Et puis pour le CHRS, on est sur un bail de 12 ans, qui est généralement systématiquement reconduit.

Au regard des nombreuses problématiques auxquelles fait face le quartier de Belsunce, pourquoi ne pas avoir décidé de faire des travaux en site occupé afin de maintenir des activités ?

C'est une question qu'on s'est forcément posée. Ce qu'on voulait avant tout, c'était de redonner toute souplesse à l'équipe de conception pour affecter les volumes tels qu'elle le souhaitait. Si on fait un chantier en site occupé, on crée forcément des points durs qui vont conditionner la manière dont on va réfléchir à l'affectation des surfaces, ce qu'on ne voulait surtout pas. On ne voulait pas réaffecter forcément l'usage des futurs usages sur les mêmes surfaces actuellement exploitées.

La deuxième chose, c'est qu'on est sur une logique de timing assez serré, et dans l'ordonnancement de chantier, on est beaucoup plus efficace si on ne saucissonne pas le chantier en différents volumes. Les lieux et les usages actuels ne vont pas forcément être au même endroit. Nous voulions redonner toute liberté au maître d'œuvre de faire une bonne conception. On rebâtit pour 50 ans, donc il faut qu'on ait une bonne destination des surfaces par rapport au bâti. En site occupé, on aurait été obligé de faire des systèmes de tiroirs qui auraient été un petit peu compliqués. Tout est gérable bien sûr, mais pas forcément au même coût ni au même rythme. Notre objectif, c'est de remettre en service ce bâtiment le plus rapidement possible.

N'avez-vous pas peur de devoir repartir "à zéro" après cette longue phase de travaux ?

C'est un risque. À partir du moment où on a su qu'on allait passer par cette phase, on a identifié ce risque et on essaye de le contrer : par l'identification et la volonté d'aller chercher des acteurs de Coco Velten pour essayer de voir avec eux comment ils pourraient incarner l'histoire, cette expérimentation est la continuité de quelque chose. Ça a été le cas avec le groupe SOS-Solidarités, notre volonté de continuer avec eux sur la RHVS qui va devenir le CHRS. C'est des discussions aussi, même si elles n'ont pas encore pour l'instant été conclusives, avec Yes We Camp, pour porter la cantine solidaire mais aussi avec les associations pour voir parmi elles qui voudraient revenir pour la suite.

Entretien

ÉRIC
SEMERDJIAN



Eric Semerdjian est élu délégué à l'innovation sociale et à la co-production de l'action publique pour la Ville de Marseille.

Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur vos missions comme élu de la majorité municipale ?

La mission que m'a confiée le Maire pourrait peut être se résumer à : "faire avec" pour initier et développer des projets innovants, d'intérêt général qui transforment la ville en y associant le plus largement possible les acteurs publics et privés qui concourent à cette transformation. C'est développer des alliances vertueuses qui permettent d'aller plus loin, dans nos politiques publiques : une ville plus juste, plus verte et plus démocratique. C'est aussi être à l'écoute, accompagner, soutenir les acteurs de l'innovation sociale, associatifs, collectifs, citoyens, entreprises de l'ESS qui œuvrent pour la transformation de la ville et en premier lieu, les tiers lieux. Ce sont des espaces de transformation de l'action économique et sociale, de la culture, de l'urbanisme, de l'éducation populaire, de la transition environnementale mais aussi de la santé et de la solidarité. Ce sont des lieux qui permettent une intensité d'usage, des coûts maîtrisés, qui participent à l'économie locale, à la coopération entre acteurs et surtout au lien social. Soutenir les tiers-lieux ne peut se faire qu'à travers une approche transversale et coopérative que je réalise avec beaucoup de mes collègues élus dans le respect de leurs délégations respectives.

Qu'est ce qui a le plus motivé votre choix pour faire voter le rachat de Coco Velten par la ville de Marseille en conseil municipal d'octobre 2022 ?

La première raison : l'utilité sociale de Coco Velten. On a eu à cœur de préserver l'existence de cet espace commun hospitalier, inventif, productif et qui est caractérisé par la mixité de ses publics, par son ancrage territorial, par la diversité de ses activités, qu'elles soient sociales, solidaires, économiques ou culturelles. La seconde raison : sa situation géographique en hyper-centre, dans un quartier très paupérisé. Coco Velten, c'est aussi un bâtiment qui participe à une dynamique plus large puisque l'on trouve sur le même îlot des équipements de la ville, le Centre Municipal d'Animation Velten, le Centre Social Bernard du Bois mais également la Cité de la Musique. Faire dialoguer et coopérer les acteurs de cet îlot en y as-

sociant les habitants peut constituer un effet levier participant à une requalification urbaine et un mieux vivre dans le quartier.

Pourquoi avoir confié le rachat du bâtiment et ses aménagements au bailleur social de la ville de Marseille, qui a plutôt une mission de construction de logements sociaux ?

Marseille Habitat, c'est une société d'économie mixte qui est présidée par ma collègue Audrey Gatian et qui, au-delà de son rôle traditionnel de bailleur social, possède les compétences pour réaliser des opérations d'aménagement. C'était l'acteur tout désigné pour mener à bien le rachat et la pérennisation de ce lieu. Marseille Habitat porte ce projet en collaboration avec les élus impliqués sur ce dossier pour tenir compte de la mixité des usages mais aussi les enjeux du quartier, portés par la maire de secteur Sophie Camard.

Dans les opérations de rénovation urbaine ou d'aménagement qu'il fait, un bailleur social n'est pas obligé de faire forcément du logement social ?

Pas forcément, mais cela s'est imposé comme une nécessité, correspondant à la fois à la réalité du quartier et aux besoins aussi des marseillais et des marseillaises en matière de logement social de qualité. Un tel projet oblige aussi un bailleur social à innover en matière d'habitat et ce sera je pense une expérience très intéressante sur les nouvelles manières d'habiter et de vivre la ville. C'est en tout cas la volonté qui est impulsée aujourd'hui par la nouvelle gouvernance de Marseille Habitat.

Avec Marseille Habitat, de quelle manière comptez-vous prendre en compte l'héritage de Coco Velten, à savoir un volet culturel et social, très présent, dans la phase actuelle ?

D'après notre cahier des charges, c'est le maintien de la mixité et de l'hybridation des usages au sein même du bâtiment, un lieu ouvert sur le quartier, ouvert aux habitants et capable de dialoguer avec son écosystème de proximité. L'héritage, il est à plusieurs niveaux, il est d'être dans les usages qui sont conservés. La cantine solidaire sera une des pierres angulaires du futur Coco Velten. Une réflexion est en cours pour voir si on lui donnera une vocation un peu plus large en termes d'animation culturelle et d'événementiel. Seront pérennisés aussi les 80 places d'hébergement d'urgence après une rénovation globale. Quant aux activités culturelles et associatives, on a sanctuarisé un espace qui fera sûrement l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt. Mais tout ça viendra dans un deuxième temps. Et les études bâtimentaires nous donneront aussi des choix de scénarios pour optimiser et pérenniser "l'héritage". En tout cas, on a sanctuarisé cette hybridité, pour qu'on continue à avoir une activité économique, sociale, solidaire et culturelle. Ce qui fait nouveauté aujourd'hui : les 18 logements sociaux et un accueil de jour opéré par le CCAS pour des femmes en situation de précarité et d'exclusion.

Comment est-ce que le volet culturel continue à faire partie du projet futur, pour qu'on ne perde pas une partie de l'écosystème actuel et son équilibre ?

C'est vraiment dans nos préoccupations que soit pérennisé ce qui nous semble essentiel en termes de cohésion du lieu, je veux parler de sa dimension culturelle. Il y a ce qui peut être fait dans les murs, je vous ai parlé de la réflexion en cours sur la mixité des usages portée par la Cantine Solidaire. Il y a la mutualisation des extérieurs au sein de l'îlot Velten mais aussi et c'est tout l'intérêt du projet, la mutualisation et la coopération en matière d'équipement et d'intensité d'usages entre les différents acteurs de l'îlot Velten.

Comment ce travail en cours sur les aménagements de Coco Velten influence-t-il votre travail avec les tiers lieux à Marseille plus largement ?

On a la chance d'avoir vraiment aujourd'hui un écosystème de tiers lieux très important à Marseille, avec plus de 30 tiers lieux, soit de spécialités, soit avec de l'hybridation d'usages. Ces lieux à impact irriguent toute la ville du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Mais comme la Ville de Marseille n'a pas vocation à racheter tous les tiers lieux, elle n'a pas non plus vocation à se substituer aux initiatives collectives. Par contre, il est essentiel de bâtir une relation de confiance et de coopération entre nous. Ces lieux à impacts sont porteurs de dispositifs qui sont au croisement de l'action publique, des besoins des habitants et des difficultés que rencontrent certains territoires. A ce titre ils peuvent être de véritables bureaux d'ingénierie de

projets d'intérêt général, servir d'exemple ou mobilisés par la ville pour introduire des pratiques innovantes de l'action publique, créer des communautés d'usagers associés à la gestion des équipements publics, voire élaborer et expérimenter des projets de territoire. On peut penser aussi que le patrimoine de la ville de Marseille a autant d'espaces à imaginer dans une pluralité d'usages. La suite de Coco Velten, au travers du rachat pour la ville, est un exemple inspirant pour les autres collectivités. Le développement des tiers lieux est riche d'expériences et d'expertises qui interrogent les collectivités locales. En France, on est passé de 1800 tiers lieux en 2018 à plus de 3500 aujourd'hui. Les élus que nous sommes ont intérêt à évaluer, partager nos expériences et s'acculturer mutuellement.

A Coco Velten on dit souvent que c'est la gouvernance commune du lieu qui permet la mixité des usages et l'hybridité du lieu. Comment comptez-vous prendre en compte cette question pour la suite ?

Il y aura une différence à faire entre la gestion du bâtiment, qui sera le rôle de Marseille Habitat et les fonctions de coordination et d'animation du lieux qui feront l'objet d'appel à projets. Il est capital de penser ce lieu non comme une addition d'usages en silo mais comme un lieu dont toutes les fonctions dialoguent intelligemment et harmonieusement à l'intérieur comme dans son environnement de proximité.

Si on élargit un peu le cas de Coco Velten, à Marseille (8 pillards, Montevideo, Ici Marseille), mais ça peut être le cas aussi dans d'autres métropoles, on se rend compte que de nombreux tiers lieux butent au moment de leur pérennisation. Quelle est votre analyse de cette question ?

Il y a aujourd'hui une grande hétérogénéité de statuts pour ces tiers-lieux, et des fragilités. Quand on a une convention d'occupation temporaire, effectivement, c'est plus difficile que quand on est propriétaire de son foncier. On a pas nous, Ville de Marseille, systématiquement la main, ni les clés sur le devenir et la pérennisation de ces lieux. Si on regarde les 3 exemples que vous avez cités, on a : un propriétaire privé, qui veut vendre son bâtiment ; une occupation temporaire qui avait été négociée avec l'Etablissement Public Foncier régional ; et une mise à disposition par l'établissement public Euroméditerranée. On a 3 situations, qui sont à prendre au cas par cas et qui sont très hétérogènes. Ce qui est important, c'est le travail à venir : engager une véritable réflexion sur l'urbanisme transitoire et le foncier municipal vacant. A l'instar d'autres villes qui ont travaillé sur ce sujet, une Charte co-construite (partenaires publics-privés) visant à accompagner le développement ou la relocalisation de projets d'urbanisme temporaire et transitoire sur notre territoire me paraît très intéressante. De la même manière, l'idée d'une foncière solidaire municipale fait son chemin.

PHILIPPE
PUJOL



Que penses-tu d'un lieu comme Coco ?

C'est dans l'intérêt des autorités et des institutions que les lieux vacants restent occupés. A Coco Velten, il y a pas mal de m². Si on veut éviter que ce soit squatté ou détérioré, on fait soit appel à une société privé pour faire du gardiennage, soit on y met des "gens de culture", comme vous. Après, une fois qu'on veut plus d'eux, on leur coupe les subventions et on leur dit "maintenant il faut partir".

Cela a été fait partout à Marseille, par exemple là où maintenant il y a l'école de la deuxième chance, aux abattoirs, il y a eu pendant 20 ans le théâtre de rue, qui sont partis par la suite aux Aigalades. Puis aussi la Friche. Avant c'était des héroïnomanes et des chibanis que la ville ne voulait plus voir. Les "socialos" avec Defferre se sont dit "on va mettre des cultureux". Ils nous ont mis des poètes et ils ont organisé des ateliers d'écriture importants, notamment de rap qui ont mené à son âge d'or marseillais. Puis la maire Vigouroux a pris la suite et a eu l'idée d'ancrer la mairie et l'État dans la Friche, comme ça c'était sûr que si on changeait de municipalité, ça ne pourrait

Philippe Pujol est un journaliste, réalisateur et écrivain marseillais, lauréat du prix Albert-Londres en 2014 pour sa série d'articles « Quartiers shit » sur les quartiers nord de Marseille. Journaliste de terrain, il travaille sur les quartiers populaires et sur les gens porteurs d'histoires universelles, aux marges de nos sociétés. En 2016, paraît avec succès aux éditions Les Arènes, La « Fabrique du monstre », fruit de dix ans d'immersion dans les quartiers nord de Marseille puis publie sa suite en 2019, « La chute du monstre ». Il présente le 12 octobre 2023 à Coco Velten son dernier film documentaire sur Marseille "OM, dans les yeux des miens", qui souhaite montrer au-delà d'un club de foot, une réelle revendication locale.

« Peut-être une parole entendue ici peut arriver aux oreilles des décideurs »

pas bouger.

C'est un exemple de grosse réussite : ce genre de lieu a comme premier rôle de garder les bâtiments et les entretenir par la culture. Donc de savoir que des associations comme celles qui font Coco Velten servent à occuper des lieux dans le centre ville, c'est une très bonne chose.

Quel impact est-ce que ça a sur la ville ?

Le second rôle d'un lieu comme Coco Velten et celui qui fait qu'il va durer, qu'il va être apprécié, c'est l'ancrage avec un quartier. Et pour ça, il faut chercher l'équité dans le modèle proposé. Ici, c'est attirer les gens de culture à consommer pour permettre une redistribution aux plus pauvres, afin qu'ils aient une vie plus facile.

Pourtant, les gens qui viennent à Coco Velten, sont pas bourgeois et à peine bohème. C'est juste un sociotype des gens qui sont concernés par ET une partie artistique, ET une partie sociale. C'est des intellos précaires, des intermittant.e.s, qui peuvent se payer une bière.

Que penser de la mixité sociale que cela crée ?

On est dans une ville où de toute façon les inégalités sont énormes : elles sont énormes d'un quartier à l'autre, d'une rue à l'autre. Donc de toute façon cette exposition de population et des inégalités est quotidienne et permanente à Marseille. On peut voir au Centre Bourse, aux terrasses du port. Et Coco Velten ça a aucun rapport avec ça. D'avoir une population qui a un moment va venir prendre des Apérol spritz et au milieu trois personnes sans papiers qui prennent de la Pelfort, c'est pas un problème, au contraire, ça créé un lieu de mixité. Dans le 8ème tu n'as jamais cette confrontation, et c'est plutôt là le problème. Il faut pouvoir se rencontrer, pour se disputer et trouver des accords. Par exemple, pour parler simplement de l'OM et du fait qu'il fait encore beau en automne. Sauf que ça, on va l'avoir que dans des lieux de mixité comme Coco Velten. Il ne faut jamais culpabiliser d'avoir mis les gens ensemble. Donc si on passe pour le moment par un modèle qui passe par l'associatif qui sert à défiscaliser des riches ou à divertir des riches, bon ben écoute en attendant, on va faire celui-là de

modèle. Qu'est-ce que tu veux faire ? Tu fais rien ? Donc pour moi je suis pour faire les modèles qui sont possibles à l'instant T puisqu'une population plus démunie qu'une autre a besoin sans pouvoir attendre. Si le transfert de l'argent passe par des tireuses à bière et ben tant mieux.

Comment vois-tu la suite ?

Il faudrait un vrai changement de société pour empêcher ce business de la misère à Marseille, mais ce n'est pas du ressort de Coco Velten. Par contre, ce genre de lieu contribue à le ralentir. Parmi les débats, les discussions, les rencontres, les permanences... peut-être qu'une parole entendue ici peut arriver aux oreilles des décideurs. Chaque fois qu'il y a de la lutte, il y a des formes victoires. Ce genre de lieu est primordial. A Marseille, ça a toujours existé, puis ça a évolué. Maintenant que Coco Velten est une réussite, il faut continuer sur cette lancée.

« Il ne faut jamais culpabiliser d'avoir mis les gens ensemble »

LONGUE VIE AUX ESPACES COMMUNS!

On sait qu'il faut du changement, face au problème du délitement des liens, de la polarisation des opinions, de l'isolement, de la défiance envers les institutions publiques. Il y a peu d'endroits qui fabriquent du lien social et de la rencontre entre des groupes de populations différentes. On sait qu'il faut du changement, face à la paupérisation, aux besoins en aide alimentaire, à la recrudescence de l'habitat insalubre et du nombre de personnes qui sont à la rue. Les associations qui fabriquent de la solidarité sont sur le fil du rasoir.

On sait qu'il faut du changement, face à la crise écologique, à la perte de la biodiversité, à l'artificialisation des terres et à l'atteinte des limites terrestres. Nous n'avons plus de temps pour protéger le vivant.

Comment faire ? Il y a des choses qui relèvent de l'intérêt collectif et qui dépendent des collectivités publiques et de l'Etat. Mais pour inventer de nouvelles choses, on ne peut les faire à paramètres constants. Il nous faut des endroits qui ne jouent pas avec les mêmes règles, où l'on crée un cadre plus libre et affranchi des contraintes habituelles... Des espaces communs pour se donner la chance de voir émerger des nouvelles méthodes de changement. Nous dépendons encore trop de ce caractère monofonctionnel qui détermine la façon dont sont pensées les villes, où un bâtiment = un usage. Cela contribue au chacun pour soi, chacun chez soi et au délitement du lien social. Cela coûte de plus en plus cher de faire un bâtiment, avec la raréfaction des ressources et l'augmentation des normes. Tout est figé et décidé en amont. On fait des espaces à un seul usage auquel on est prié de se plier. Pour inventer le fonctionnement social et économique de demain, nous avons besoin d'espaces d'expérimentation, de liberté et d'invention, en dehors du modèle économique marchand. Les collectivités publiques et l'Etat ont la possibilité de rendre disponibles les espaces vacants pour l'intérêt général, en dehors des règles du marché immobilier classique. Et ce n'est pas du bonus, c'est vital.

L'une des méthodes de changement proposée par les espaces communs, c'est de faire ensemble. Les espaces communs proposent des lieux de vie investis collectivement. Ces lieux permettent d'accueillir des initiatives individuelles et collectives ; ils créent des communautés

de projets, qui s'organisent pour apporter des réponses aux besoins et aux envies de leur écosystème, dans une démarche écologique et sociale, souvent résiliente.

Cependant, ils sont fragiles. On le voit bien pour les lieux communs de Marseille. Ils quadrillent la ville, du Nord au Sud, d'Est en Ouest. Ceux qui s'inscrivent sur du temps long et qui sont sécurisés, se comptent sur les doigts d'une main.

Les espaces communs prennent des risques importants en termes juridiques, financiers et de maîtrise d'œuvre. Ils prennent parfois en charge la réalisation de travaux d'aménagement, sans bénéficier des fruits de tous leurs investissements en énergie, temps et ressources financières. Ils permettent d'activer des bâtiments vides, ils en prennent soin, à moindre coût et dans des logiques de réemploi. Ils jouent aux funambules sur leurs équilibres budgétaires et s'épuisent souvent dans cet engagement.

Le temporaire, c'est une méthode pertinente lorsque l'on n'a pas l'argent, et qui répond aussi au souhait de pouvoir agir hors cadre d'une propriété. C'est une démarche qui crée une énergie collective, mais dont la limite, bien connue des parties prenantes, est la fin de convention. Mais plutôt que de parler de temporaire, parlons d'émergence, car le but n'est jamais que les choses s'arrêtent, le but, c'est qu'elles commencent.

Et quand la période dite temporaire permet l'émergence d'usages équilibrés, avec une économie et une gouvernance coopérative, lorsque ces lieux suscitent l'adhésion des riverain·e·s, répondent à des besoins locaux et que le vide revient aux communs, alors la responsabilité collective est de se demander : comment les choses peuvent-elles continuer ?

Coco Velten est un cas exemplaire où l'Etat a pris la responsabilité de mettre un bâtiment de 4000m² en centre-ville à disposition d'associations de terrain, avec une invitation à faire exister de l'hébergement d'urgence dans une approche multi-activités et partenariale. Nous avons rempli cette mission d'expérimentation. La fonction principale de l'hébergement social avec 80 places n'a finalement jamais été mise en doute en cinq ans. Le lieu a également permis la création d'une centaine d'emplois résilients, qui relèvent de métiers du lien, de l'invention,

de la création. Et Coco Velten a aussi été un lieu fertile d'échange et d'expression, avec l'accueil de centaines d'artistes, d'événements, de conférences sur des sujets de société complexes, avec la rencontre entre groupes sociaux qui ne se seraient pas croisés ailleurs. Une population qui peine à investir des espaces publics a pu y trouver un abri, une caisse de résonance. Ce lieu a rayonné bien au-delà de Marseille.

Cinq années après l'engagement de l'Etat, c'est la Ville de Marseille qui prend ses responsabilités, qui reconnaît cet espace d'émergence et prend l'engagement de l'inscrire dans la durée. Elle fait racheter le bâtiment par son bailleur social, Marseille Habitat, et affirme l'intention de prolonger les usages nés de la période d'émergence : l'hébergement d'urgence rentre dans le droit commun avec les travaux nécessaires, la cantine solidaire est maintenue. Rarement un tel projet d'occupation temporaire n'a connu un tel tui-lage entre période temporaire et long terme. C'est à saluer.

Des angles morts demeurent cependant.

La juxtaposition d'usages les uns à côté des autres ne garantit ni la rencontre ni le commun. Pourquoi Coco Velten a été l'un des bâtiments les plus mixtes de France où tout s'est bien passé ? Parce que la communauté quotidienne des usager·ère·s du lieu s'est sentie engagée dans le projet d'hospitalité et l'envie d'une approche collective. Cette mobilisation transverse autour de valeurs s'organise et s'anime. C'est un rôle de régie des communs qui a été assurée par l'équipe de pilotage, pour rendre visible nos intentions, accueillir et accompagner les envies de chacun·e, créer ensemble des règles permettant de préserver l'intérêt général et de garantir l'inclusion.

Nous souhaitons que ces démarches citoyennes se réalisent en relation avec les institutions. Nous sommes des acteur·rice·s indépendant·e·s, mais pas autonomes, nous sommes la société civile qui s'organise, dans un cadre partenarial.

Nous souhaitons qu'il existe pour les espaces communs des dispositifs qui associent acteur·rice·s civil·e·s et institutions, pour identifier les réalisations en cours, les fragilités, les difficultés. Nous souhaitons affirmer que le rôle de contribution collective de ces espaces communs soit

davantage reconnu et légitimé. Nous n'avons pas de promesse infinie ni de mandat particulier, mais nous créons des espaces d'implication collective qui peuvent produire des chaînes nouvelles de production de biens et services locaux.

Si ces expérimentations sont une réussite, alors les institutions publiques devraient être en mesure de pouvoir les outiller sur leur pérennisation. Cela pourrait passer par le bail emphytéotique administratif, par de l'acquisition collective avec un accompagnement d'une foncière solidaire, par des financements des travaux et de fonctionnement permettant de réduire les risques engagés, etc.

Ce serait une méthode de changement, une autre manière de faire la ville et d'utiliser au mieux les espaces existants. Nous passerions d'un urbanisme transitoire à un urbanisme de transition, social et en évolution avec son environnement, une occasion précieuse de mailler les forces vives citoyennes avec les politiques publiques.

*merci
pour tout*



Coco Velten, État des lieux
www.cocovelten.org
@cocovelten

Projet de Yes We Camp, Groupe SOS-Solidarités et Plateau Urbain
www.yeswecamp.org
www.plateau-urbain.com
www.groupe-sos.org

Achévé d'imprimer en novembre 2023
Conception graphique, illustrations : Laurie Lacorre
Impression : CCI imprimerie
Rédaction : Kristel Guyon
Groupe de travail : Ambre Jouve, David Sun, Kristel Guyon, Laurie Lacorre
Mélanie Legas et Valentin Prélat.
Crédits photo : VOST/Olivier Sarrazin